

# Égalité femmes-hommes dans les Pays de la Loire : chiffres-clés de la région et de ses départements

Insee Dossier Pays de la Loire

n°14

Mars 2024



## Coordination

Direction générale de l'Institut national de la statistique et des études économiques – Département de l'action régionale

## Directeur de la publication

Arnaud Degorre

## Responsables éditoriaux

Sylvie Couturaud  
Valérie Deroin  
Amandine Rodrigues

## Auteurs

*Service études et diffusion Pays de la Loire :*  
Isabelle Delhomme  
Arnaud Fizzala

*Pôle conseil expertise mutualisé :*  
Armelle Bolusset  
Geneviève Burel  
Jean-François Thillet  
Vincent Vallès

## Contact presse

bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

## Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques

**[www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

ISSN : 2426-3214

© Insee 2024

En collaboration avec le Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et la Direction régionale aux droits des femmes.

# Avant-propos

La production et la diffusion systématisées de statistiques sexuées et d'études, véritables outils de politique intégrée, sont essentielles pour comprendre la situation différenciée des femmes et des hommes, pour mesurer l'action publique et guider ses priorités. Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, un Insee Dossier « Égalité femmes-hommes : chiffres-clés de la région et de ses départements » a été produit pour chaque région.

Chacun des dossiers propose un panorama complet sur cinq thématiques (Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi, Salaires) permettant une comparaison au niveau national, régional et départemental. Ainsi, l'ensemble des départements hexagonaux et ultramarins bénéficient de leur propre diagnostic.

Mobilisables par les services déconcentrés de l'État, ces publications pourront utilement éclairer l'action et la réflexion des collectivités locales, des entreprises, des associations et du grand public.

Dans les Pays de la Loire, ce dossier démontre l'implication de l'Insee aux côtés de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité et des autres services de l'État, des collectivités locales et associations ligériennes, dans la dynamique régionale de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il constitue, pour les acteurs publics, un outil essentiel pour accompagner la déclinaison régionale du plan interministériel « Toutes et tous égaux 2023-2027 ».

**Le Préfet des Pays de la Loire  
et de la Loire-Atlantique**

Fabrice Rigoulet-Roze

**Le Directeur régional  
de l'Insee  
des Pays de la Loire**

Arnaud Degorre

# Sommaire

<b>Synthèse</b>	<b>5</b>
<b>Région</b>	<b>7</b>
<b>Femmes et hommes dans les départements français</b>	<b>17</b>
<b>Loire-Atlantique</b>	<b>19</b>
<b>Maine-et-Loire</b>	<b>29</b>
<b>Mayenne</b>	<b>39</b>
<b>Sarthe</b>	<b>49</b>
<b>Vendée</b>	<b>59</b>
<b>Définitions, pour en savoir plus</b>	<b>69</b>

# Synthèse

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, la France a mis en œuvre une succession de dispositions juridiques qui tendent à favoriser l'égalité entre les sexes. En 1946, le préambule de la Constitution instaure la garantie de l'égalité des droits reconnus aux femmes comme aux hommes dans tous les domaines. Toutefois, dans les Pays de la Loire comme en France, prenant racine dans les normes sociales, les inégalités en matière d'éducation, de travail ou de partage des charges domestiques persistent.

## Des écarts de salaire encore élevés

L'écart de rémunération est l'un des principaux marqueurs des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes. Dans les Pays de la Loire, les femmes salariées perçoivent en 2021 un salaire annuel net moyen en équivalent temps plein inférieur de 15 % à celui des hommes, un écart du même ordre qu'au niveau national.

Le volume horaire de travail, le niveau de rémunération du métier occupé, les conditions d'emploi, la catégorie socioprofessionnelle, la taille et le secteur d'activité de l'établissement employeur ou l'âge du salarié sont autant de facteurs déterminant le niveau de salaire. Pour autant, à caractéristiques des salariés et situation professionnelle comparables, les femmes demeurent moins payées que les hommes [Delhomme et al., octobre 2022].

## Avoir confiance en soi dès le plus jeune âge, un enjeu pour les filles

Les clivages apparaissent dès le plus jeune âge. La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, signée en 2019, vise notamment à former l'ensemble des personnels sur ces questions afin de déconstruire les stéréotypes qui se mettent en place dès le plus jeune âge et influent sur la manière dont les filles et les garçons construisent au fil des ans leur identité et leurs parcours scolaire puis professionnel.

Dans les Pays de la Loire comme en France, les filles réussissent mieux que les garçons tout au long de leur scolarité. Dès l'école primaire, les filles ont de meilleurs résultats en français et mathématiques que les garçons. En revanche, à partir du collège, si les résultats en français des filles restent supérieurs à ceux des garçons, ils s'inversent en mathématiques et la confiance des filles en leurs capacités diminue [Chabanon L. et Jouveau M., 2022].

Cette moindre confiance a probablement des conséquences sur leurs orientations et plus globalement sur leurs stratégies de parcours scolaires. D'autres influences (attentes pédagogiques, cadres familiaux, culturels et sociaux) déterminent sans doute aussi leurs décisions. Ainsi, femmes et hommes ne suivent pas les mêmes parcours et font des choix différents à chaque étape de leur orientation. En effet, les jeunes filles s'orientent plus souvent vers une formation générale ou technologique, plus longue, que vers l'enseignement professionnel ou l'apprentissage. Dans les Pays de la Loire, 57 % des élèves de terminales en lycée général sont des filles, 51 % en lycée technologique et 45 % en lycée professionnel. De plus, elles se tournent plus souvent vers les filières littéraires, le domaine de la santé ou des services et sont minoritaires dans les formations scientifiques et le domaine industriel. Dès lors, les femmes choisissent des orientations scolaires puis professionnelles qui ne procurent pas les niveaux de salaires les plus élevés. Le manque de modèles féminins dans certains domaines de la société, davantage stéréotypés comme masculins, pourrait expliquer leurs choix d'orientation.

Au démarrage de leur vie d'adulte, les Ligériennes quittent plus tôt leurs parents que les Ligériens. Différence de maturité, mais aussi contrôle parental plus contraignant pourraient inciter les jeunes filles à prendre davantage leur autonomie. Entre 20 et 24 ans, 66 % des Ligériennes ont quitté le domicile parental, contre 53 % des Ligériens.

## Valoriser des métiers porteurs d'emploi et peu féminisés dès la formation initiale

La segmentation sexuée du marché du travail fait écho aux différences de spécialités, options et filières dans les parcours scolaires des filles et des garçons. Peu de métiers approchent la parité et la mixité progresse lentement. Des stéréotypes vers des domaines privilégiés selon le genre sont encore fortement ancrés dans la société. Ainsi, dans la région, les métiers les plus souvent occupés par les femmes sont agents d'entretien, aides-soignants et enseignants, tandis que les hommes sont plus souvent conducteurs de véhicules, agriculteurs ou ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.

## Une lente convergence des comportements sur le marché du travail

La volonté d'insertion des femmes sur le marché du travail est de plus en plus forte. En 2020, 74 % des Ligériennes sont en activité contre 78 % des Ligériens. Pour autant, cette progression est à relativiser. Les Ligériennes sont plus nombreuses à être à temps partiel, qu'il soit choisi ou subi : 22 % des femmes de 25 à 49 ans sont à temps partiel, contre 4 % des hommes du même âge. L'inégale répartition des temps partiels entre les sexes, impacte la parité des niveaux de salaires, des évolutions de carrière et, à terme, des âges de départ et des montants de retraites. Par ailleurs, les femmes occupent moins souvent des postes de cadres (13 %) que les hommes (19 %), alors qu'elles sont plus souvent diplômées du supérieur à tous les âges de la vie active.

## La conciliation de la vie professionnelle et personnelle, un enjeu pour les femmes

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle constitue l'un des facteurs décisifs d'égalité professionnelle. La situation familiale, plus particulièrement le nombre d'enfants, joue un rôle quant à la présence des femmes sur le marché du travail. En effet, l'inactivité professionnelle des femmes augmente significativement à partir du 3<sup>e</sup> enfant, et ceci ne s'observe pas pour les hommes. Lorsqu'il y a un enfant au foyer, 6 % des femmes sont inactives contre 2 % des hommes. À partir du 3<sup>e</sup> enfant, 14 % des femmes sont inactives alors que le taux d'inactifs chez les hommes reste de 2 %. Lorsque les hommes sont inactifs, ils le sont peu pour raisons familiales. En effet, en France, 7 % des hommes inactifs se déclarent « au foyer », contre 54 % des femmes inactives, même si cette part décroît entre 2013 et 2019 [Algava E. et Bloch K., 2022].

Par ailleurs, le partage des tâches domestiques ou du temps à s'occuper des enfants entre les femmes et les hommes sont inégaux. Ainsi, au printemps 2020, la fermeture des écoles, des crèches et le confinement ont révélé une répartition encore fortement inégalitaire au sein des couples [Delhomme I., Pétillon X. et Rivillon Y., 2022].

## Des risques de pauvreté plus élevés pour les femmes

Les différences de situations familiale et professionnelle entre les sexes exposent davantage les femmes à la pauvreté que les hommes. Être parent et vivre seul avec au moins un enfant est une situation de plus en plus fréquente. Comme elles ne disposent souvent que d'un seul revenu, les familles monoparentales sont particulièrement fragilisées. Les femmes élevant seules leurs enfants sont majoritaires et davantage exposées à la pauvreté (31 %) que les hommes élevant seuls leurs enfants (20 %). Au moment de la séparation, les femmes basculent davantage que les hommes dans la pauvreté : suite à une rupture, 25 % des femmes résidant dans les Pays de la Loire et en Bretagne sont en situation de pauvreté contre 15 % des hommes sur la période 2011-2017 [Barré M., Fontaine M., Lardoux J-M., 2021].

Avec une espérance de vie à la naissance plus longue que les hommes (86 contre 80 ans), les femmes, à partir de 50 ans, vivent, de fait, plus souvent seules que les hommes. Les personnes seules sont également plus touchées par la pauvreté : 18 % pour les femmes comme pour les hommes.

Par ailleurs, les femmes retraitées sont davantage pénalisées par des carrières incomplètes. En effet, leur moindre participation au marché du travail, le temps partiel plus fréquent pour elles, des interruptions et des écarts de salaire en leur défaveur engendrent une pension de retraite inférieure à celle des hommes. Ainsi, prévenir l'isolement et la précarité au grand âge est un enjeu primordial, notamment pour les femmes.

## Une sélection de dates-clefs dans l'histoire de la parité

1881

Les lois Jules Ferry instaurent l'enseignement primaire obligatoire, public et laïc, ouvert aux filles comme aux garçons.

1944

Le droit de vote et d'éligibilité est accordé aux femmes.

1946

Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre femmes et hommes dans tous les domaines.

1967

La loi Neuwirth autorise et libéralise le recours à la contraception.

1975

La loi Haby établit la mixité obligatoire dans tous les établissements. Françoise Giroud, secrétaire d'État lance une enquête sur les stéréotypes dans les manuels scolaires.

1983

La loi Roudy établit l'égalité professionnelle.

1993

La loi du 8 janvier affirme le principe de l'exercice conjoint de l'autorité parentale à l'égard de tous les enfants, quelle que soit la situation des parents (mariés, concubins, divorcés, séparés).

1995

L'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes est créé.

2000

La loi sur l'égal accès aux mandats électoraux et inauguration de la parité est votée.

2010

L'observatoire régional sur les violences faites aux femmes dans les Pays de la Loire est créé.

2017

Le premier plan triennal régional en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes dans les Pays de la Loire est établi.

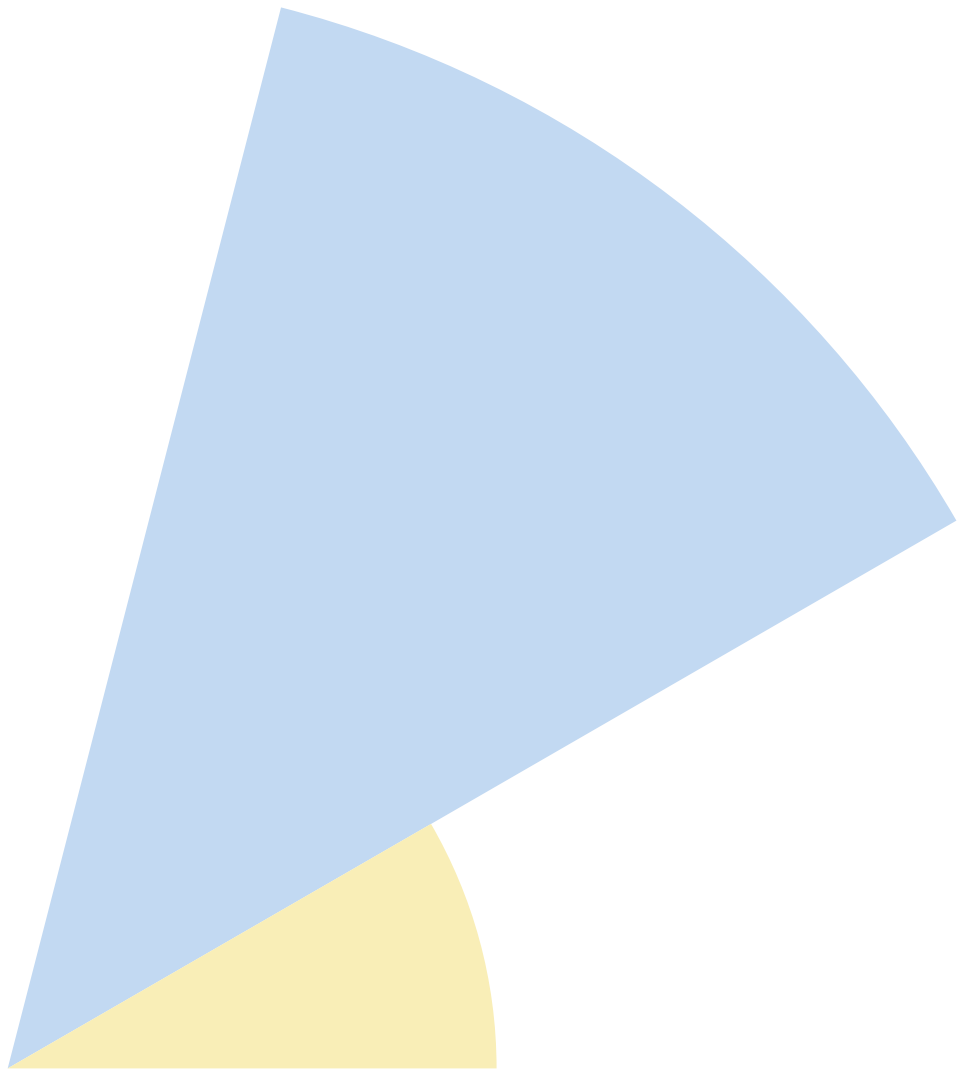
2019

Le décret n° 2019-15 vise à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et à lutter contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail.

2020

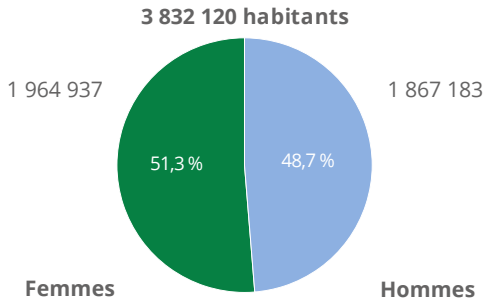
Toutes les entreprises d'au moins 50 salariés sont désormais tenues de publier au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de chaque année leur index de l'égalité femmes-hommes.

# **Pays de la Loire**



# Caractéristiques démographiques

## Population par sexe en 2020

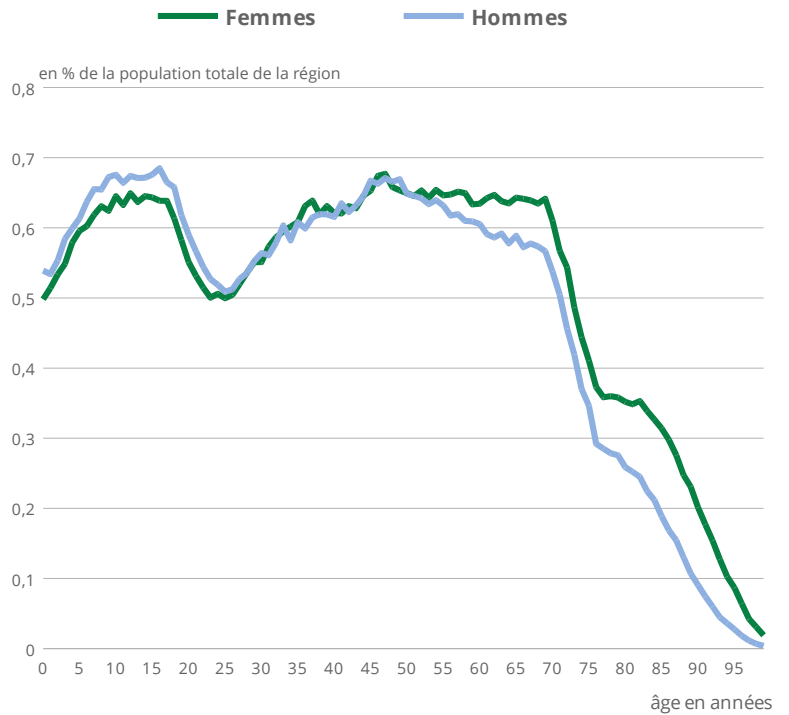


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 3 832 120 habitants de la région, 48,7 % sont des hommes et 51,3 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,9 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

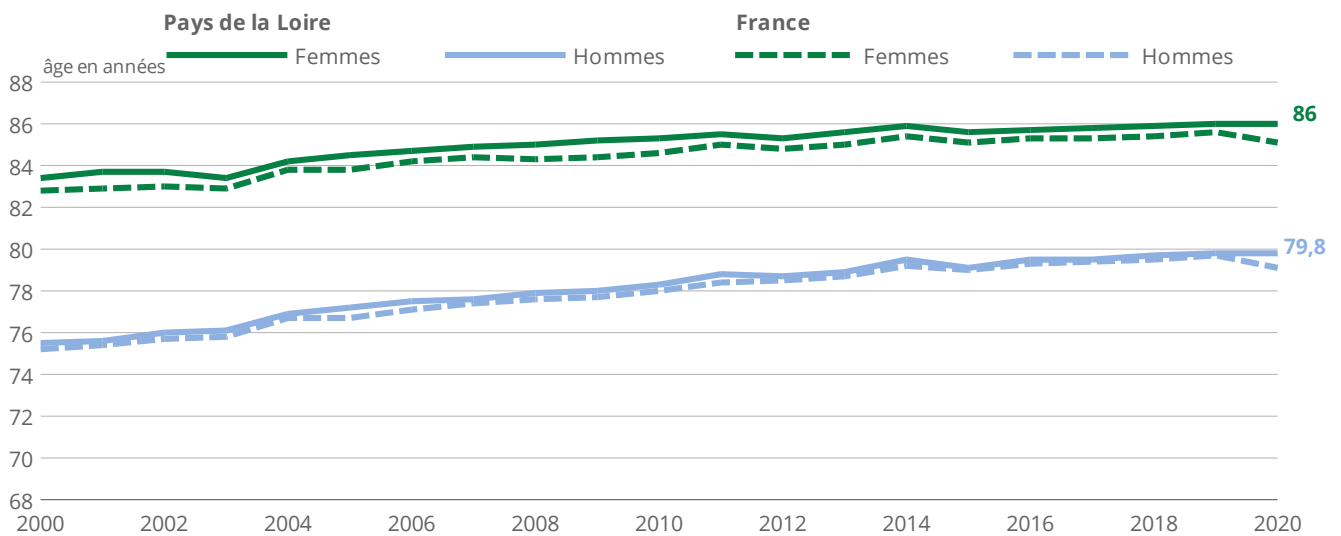
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 86 ans contre 79,8 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans la région, 61,2 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

## Répartition de la population par sexe et âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

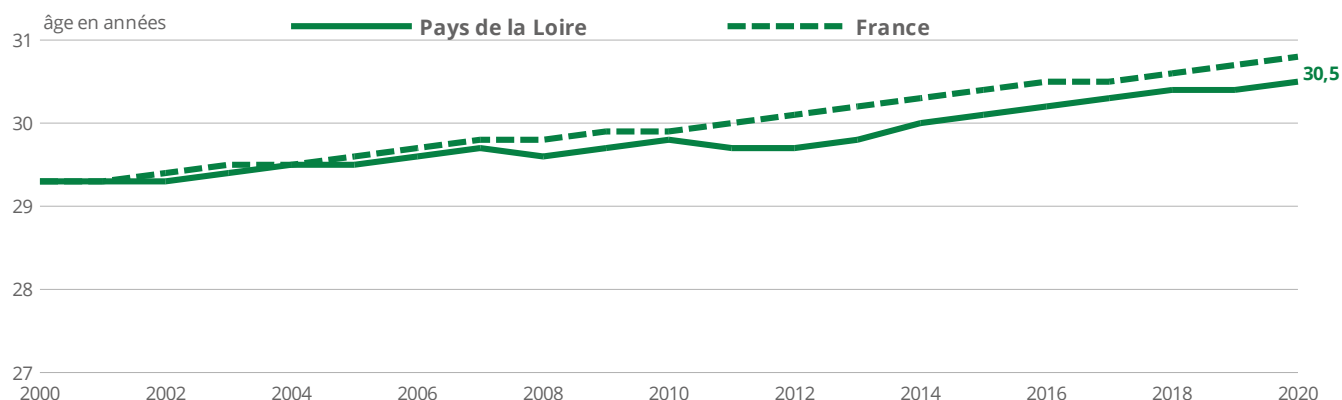
## Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
Source : Insee, État civil, Estimations de population.



## Âge moyen de la mère à l'accouchement



Source : Insee, État civil, Estimations de population.

## Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

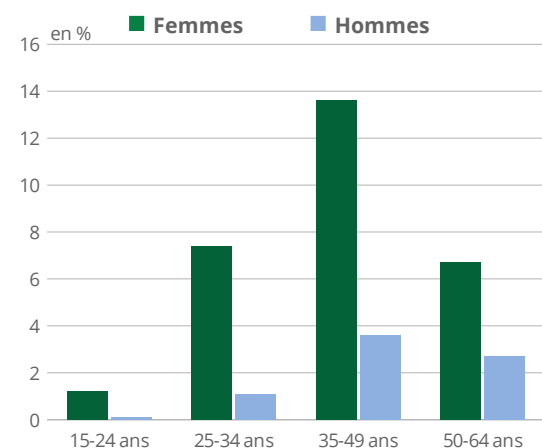
	Pays de la Loire	France
<b>Ensemble</b>	<b>182</b>	<b>182</b>
15 à 24 ans	21	23
25 à 34 ans	122	114
35 à 49 ans	39	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans la région, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,3 ans en 2000 à 30,5 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 182 enfants pour 100 femmes comme en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

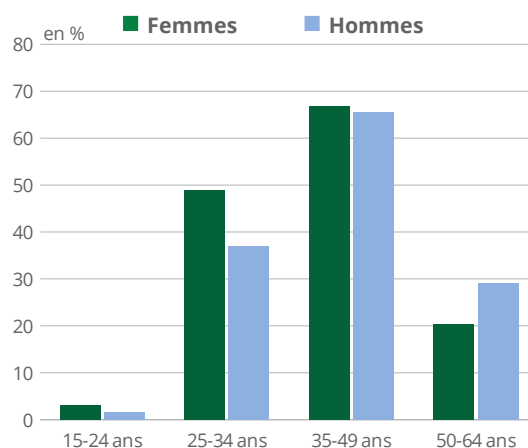
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans la région, 7,4 % des femmes de 25 à 34 ans et 13,6 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,1 % et 3,6 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 48,8 % contre 36,9 %).

## Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



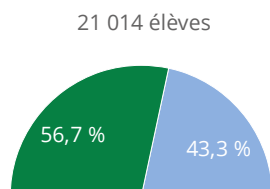
Source : Insee, recensement de la population 2020.

# Enseignement – Éducation

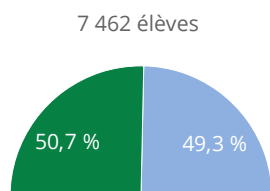
## Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

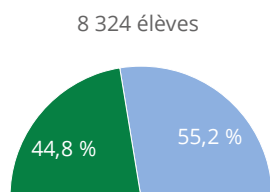
### Lycée général



### Lycée technologique

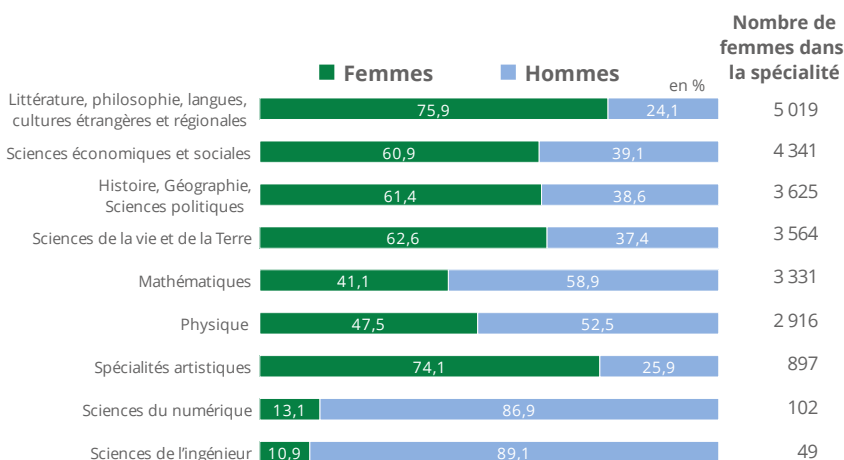


### Lycée professionnel



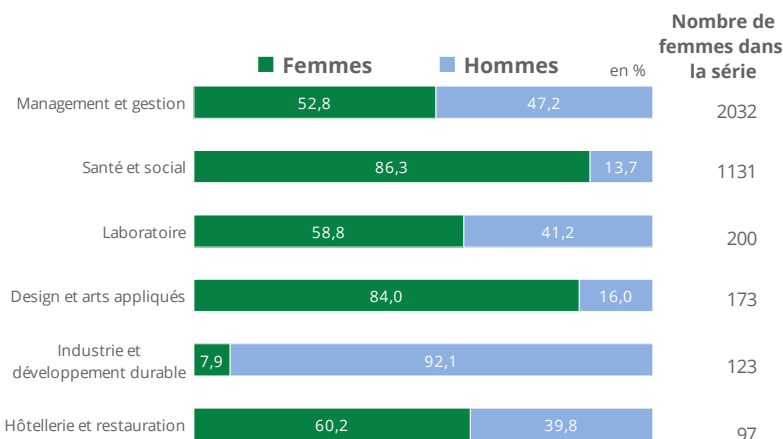
**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

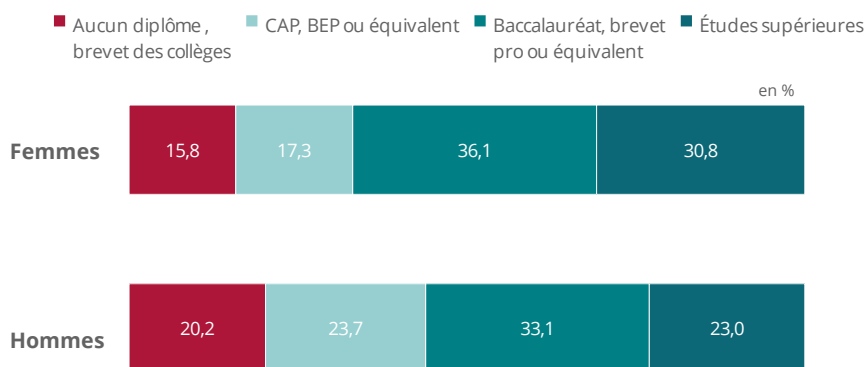
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,7	1,3
Habillement	92,0	8,0
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	88,9	11,1
Spéc. plurivalentes des services	64,3	35,7
Techniques de l'image, du son, spectacle	56,7	43,3

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,7	99,3
Électricité, électronique	2,1	97,9
Structures métalliques	2,4	97,6
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	3,2	96,8
Moteurs et mécanique auto	3,4	96,6

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

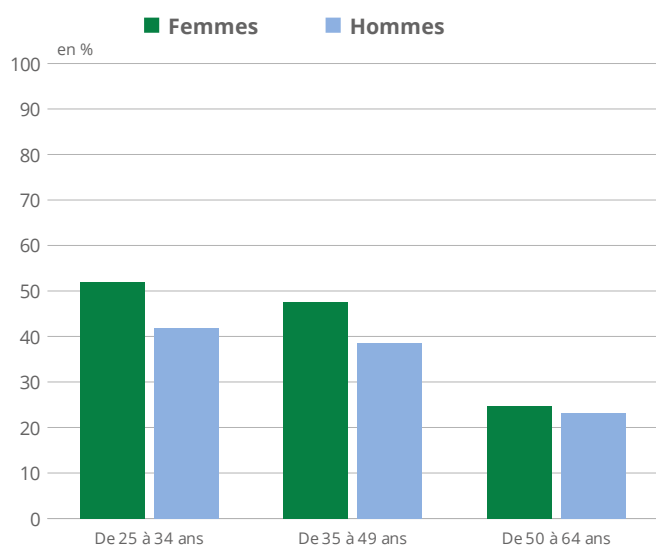


**Champ :** Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.  
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 30,8 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 23 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (20,2 %) dépasse celle des femmes (15,8 %).

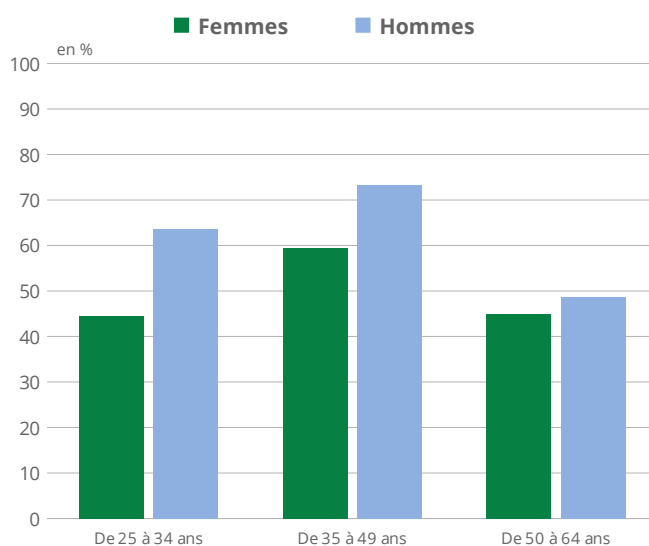
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 63,6 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 44,5 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

### Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

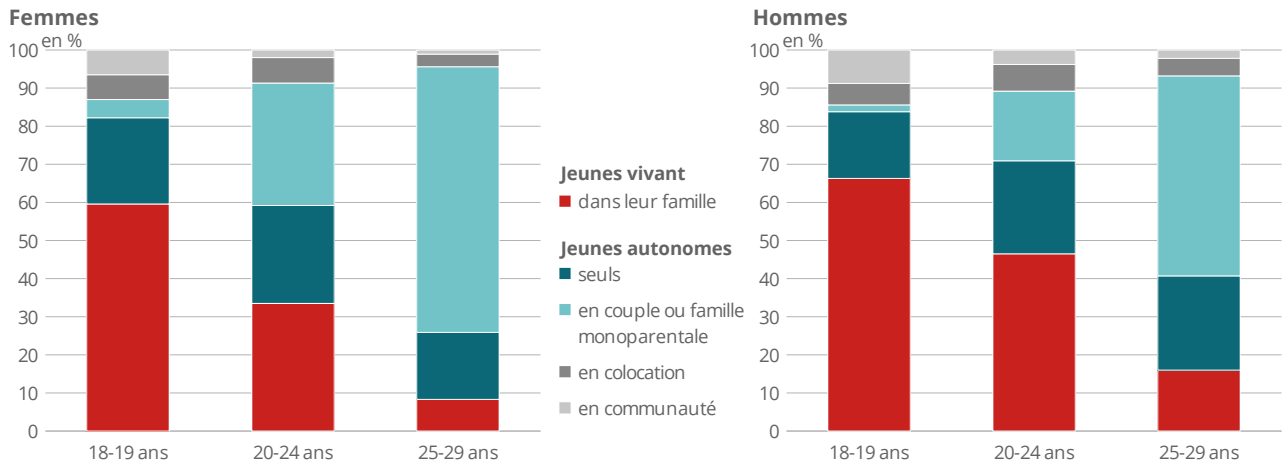
### Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



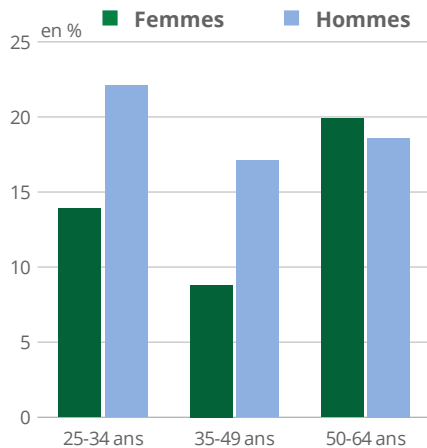
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

# Conditions de vie

## Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

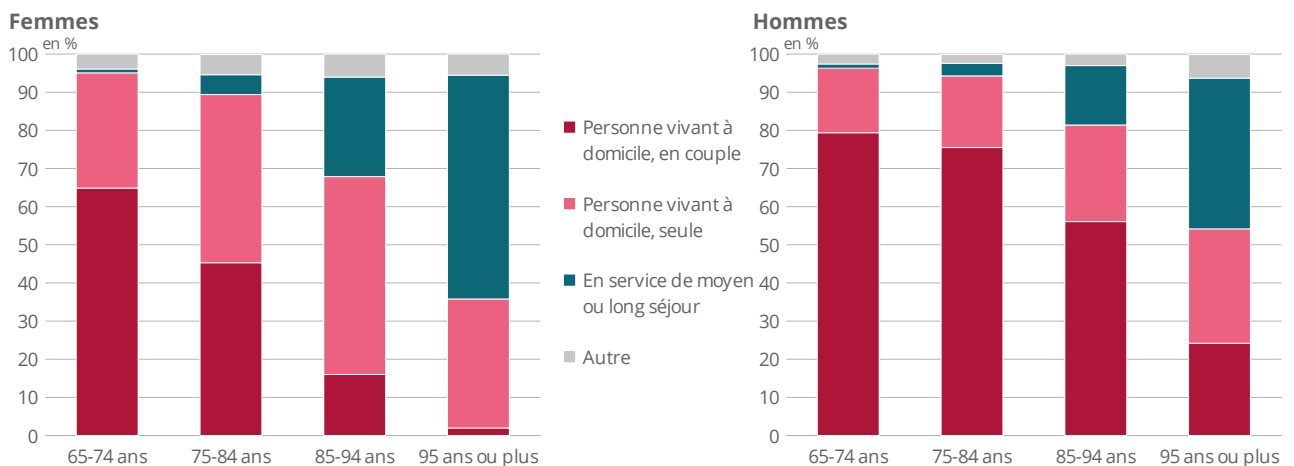


## Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020

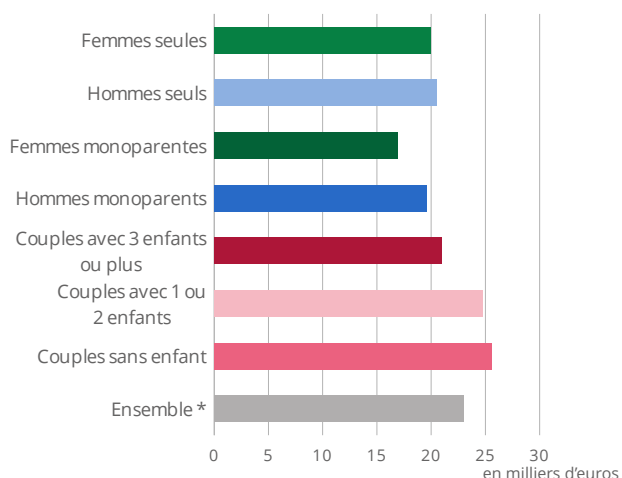


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans la région, 33,5 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 46,5 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 69,7 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 52,5 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans la région, 30,2 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 51,9 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

## Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

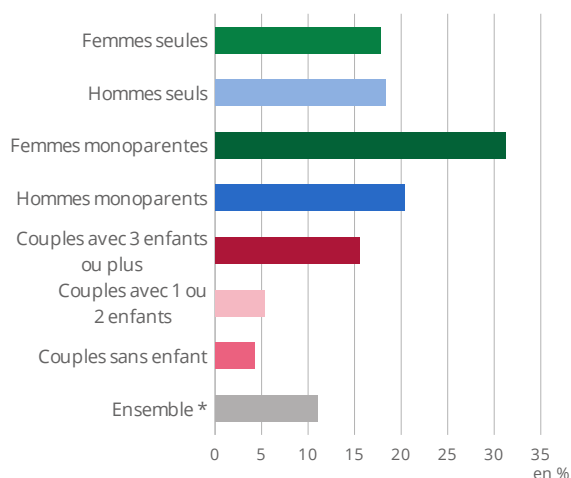


### Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

### Taux de pauvreté en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

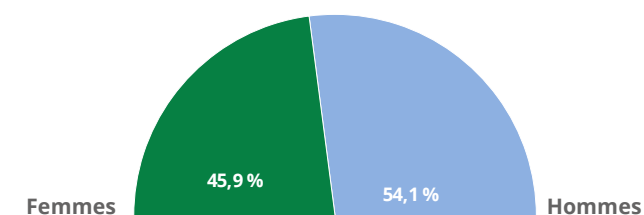
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 11 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 31,2 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans la région à 16 940 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 040 pour l'ensemble de la population de la région (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

### Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>687 200</b>	<b>31,7</b>
Dont Football	166 706	9,7
Basketball	61 385	43,0
Tennis	48 892	26,5
Équitation	40 649	82,9
Handball	40 229	33,7

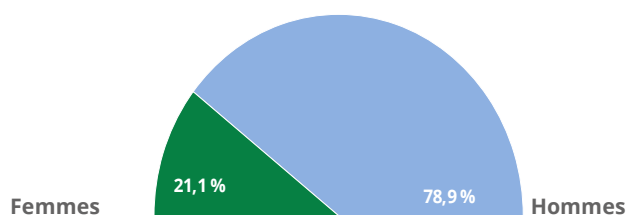
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.  
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

### Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

### Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

# Travail - Emploi

## Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

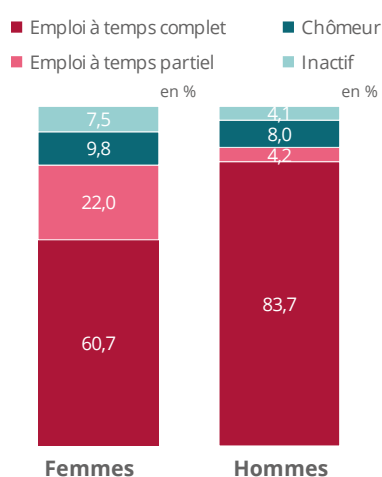
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>74,2</b>	<b>78,3</b>
de 15 à 24 ans	39,8	48,3
de 25 à 49 ans	92,4	95,8
de 50 à 64 ans	66,2	69,3

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>65,7</b>	<b>70,7</b>
de 15 à 24 ans	30,6	38,9
de 25 à 49 ans	82,4	87,6
de 50 à 64 ans	60,6	64,0

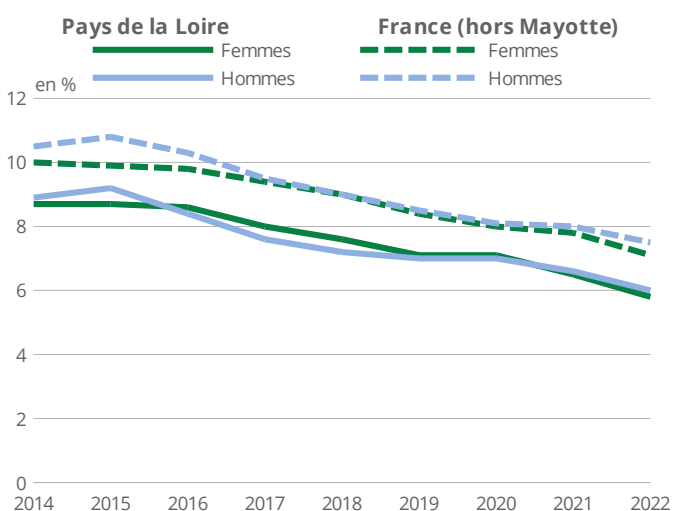
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



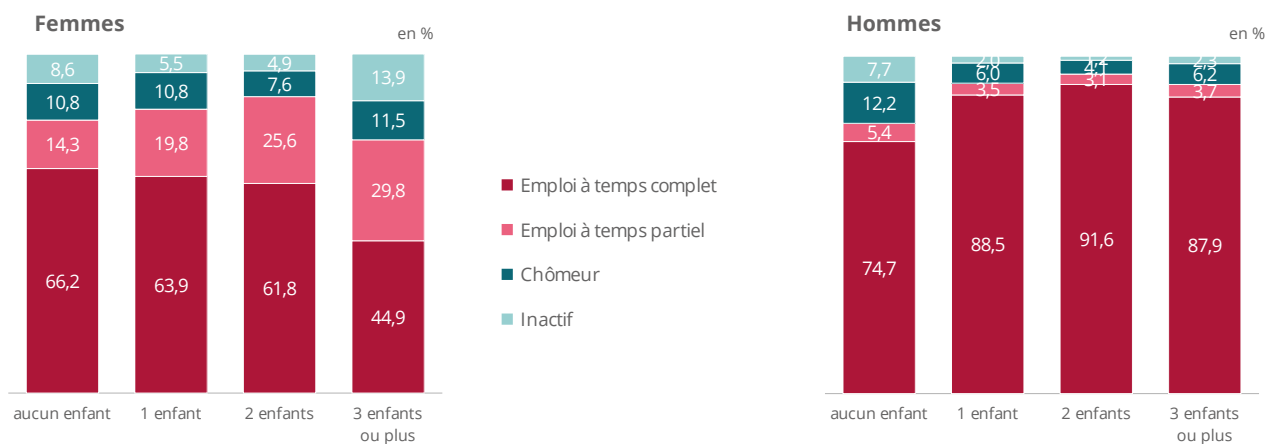
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

## Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

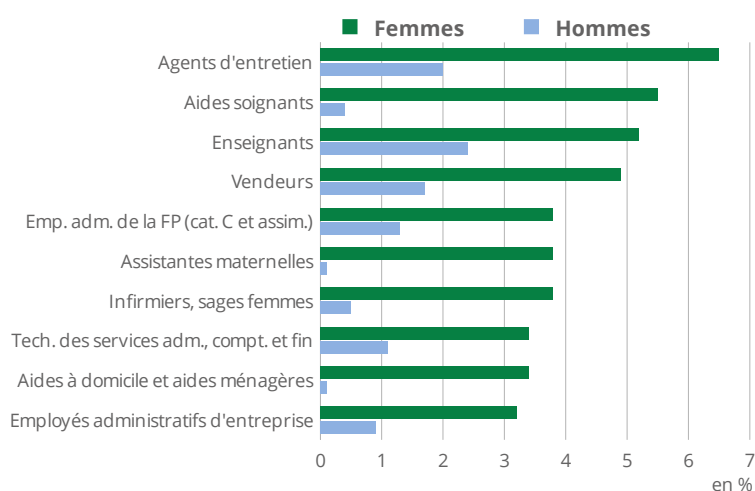


Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans la région, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,5 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (5,5 %) et « Enseignants » (5,2 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,2 %), « Agriculteurs » (3,8 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (3,6 %).

## Répartition par familles professionnelles en 2020

### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

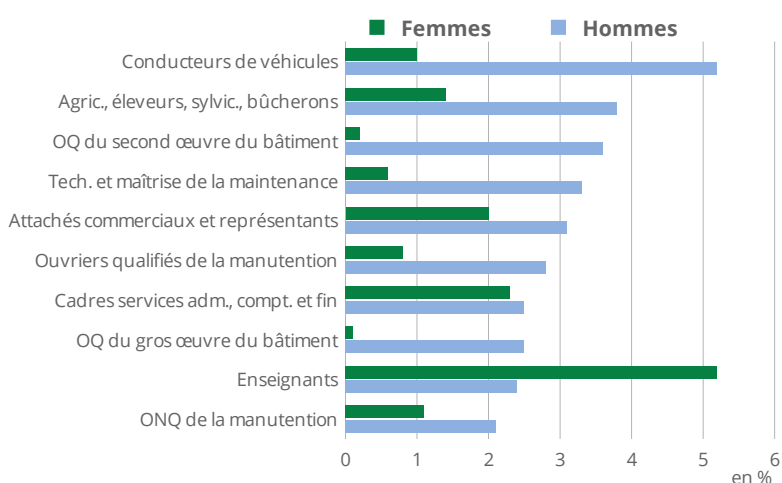
### Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Assistantes maternelles	98,3	1,7
Aides à domicile et aides ménagères	95,7	4,3
Aides soignants	93,4	6,6
Secrétaires	92,3	7,7
Infirmiers, sages femmes	88,7	11,3

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,9	97,1
OQ du second œuvre du bâtiment	5,3	94,7
ONQ gros bât., trav. pub., bât., extrac	8,1	91,9
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	11,9	88,1
Tech. et maîtrise des ind. mécaniques	13,9	86,1

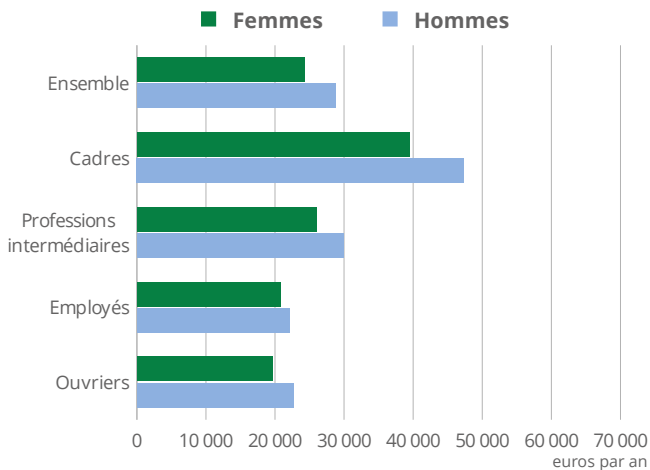
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

# Salaires

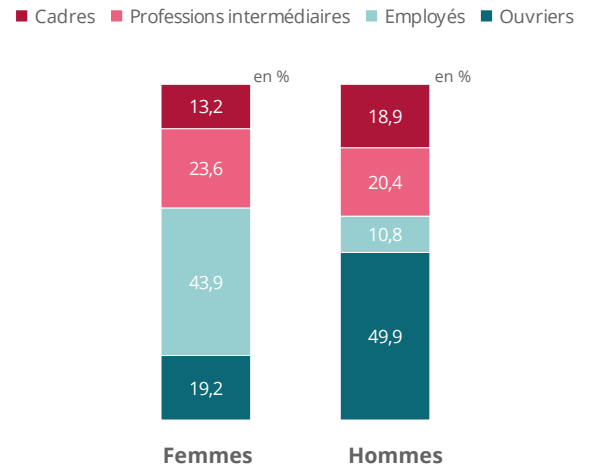
## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par catégorie socioprofessionnelle en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

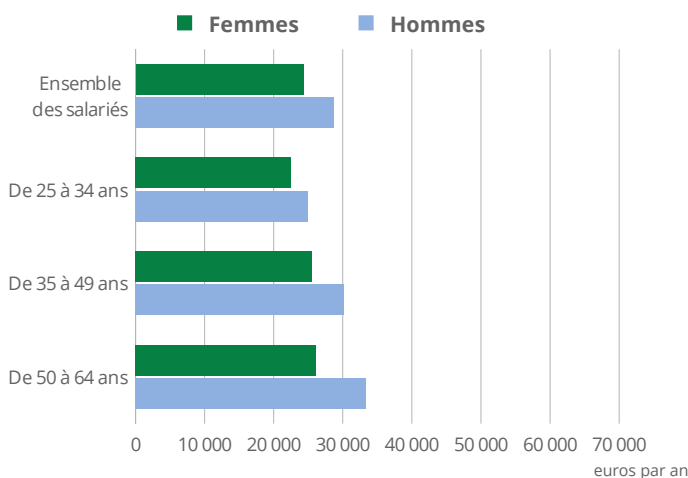
## Catégories socio-professionnelles en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



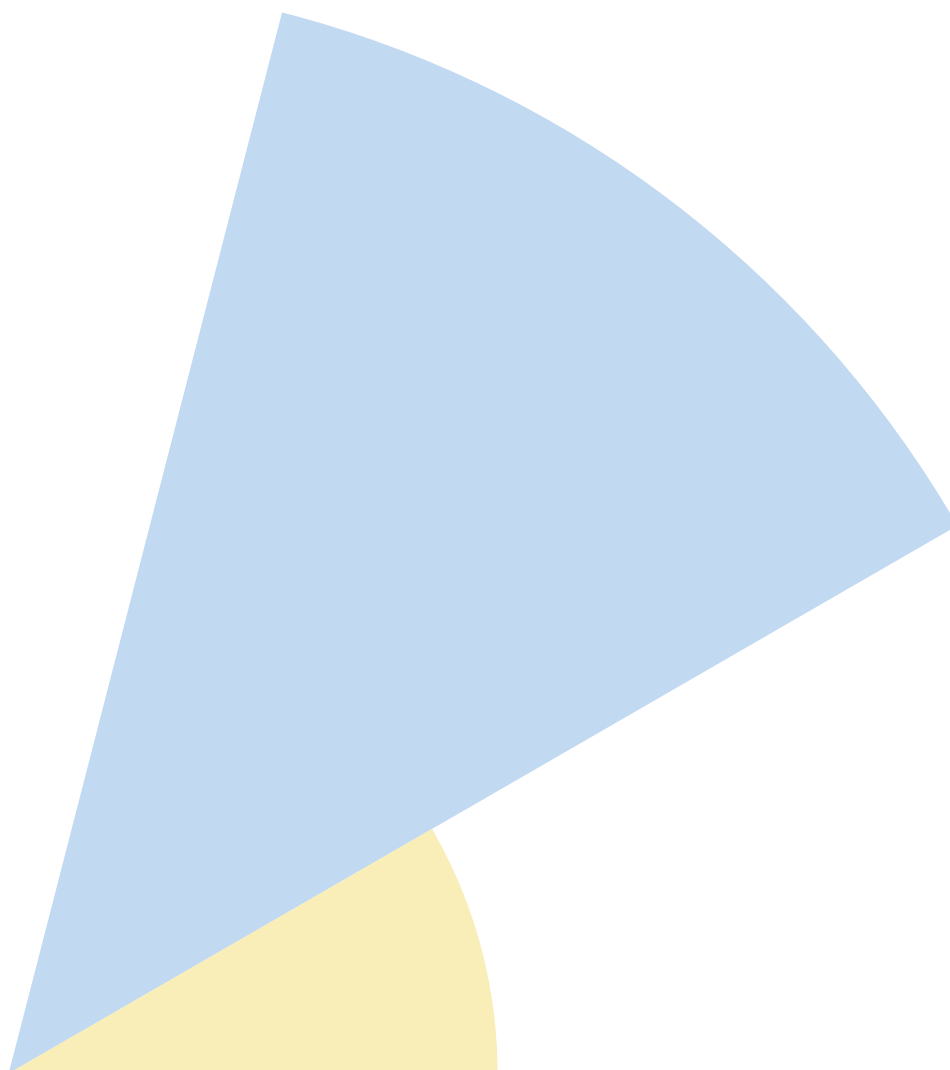
**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

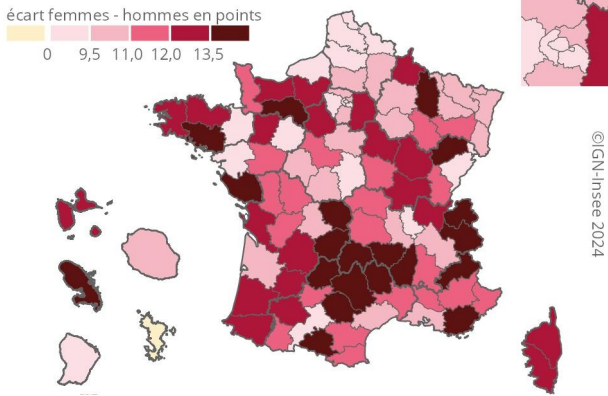
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans la région, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 310 € en 2021 contre 28 762 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (13,2 % contre 18,9 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 448 € contre 47 363 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 529 € contre 7 293 € entre 50 et 64 ans.



# **Femmes et hommes dans les départements français**



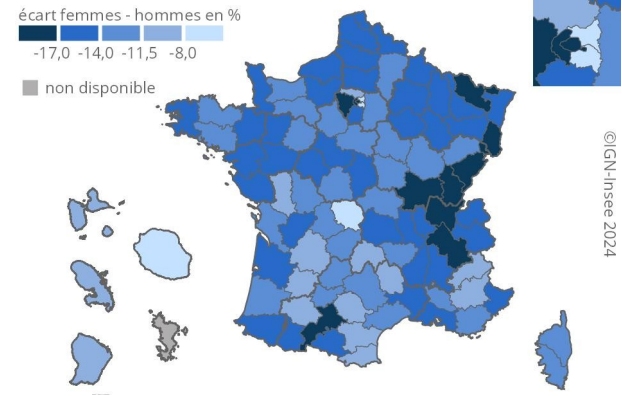
## Diplômés du supérieur de 25 à 34 ans en 2020



**Lecture :** En 2020, en Loire-Atlantique, la part des diplômés du supérieur parmi les femmes de 25 à 34 ans est supérieure de 8,3 points à celle des hommes au même âge.

**Source :** Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

## Salaire annuel net moyen en EQTP en 2021

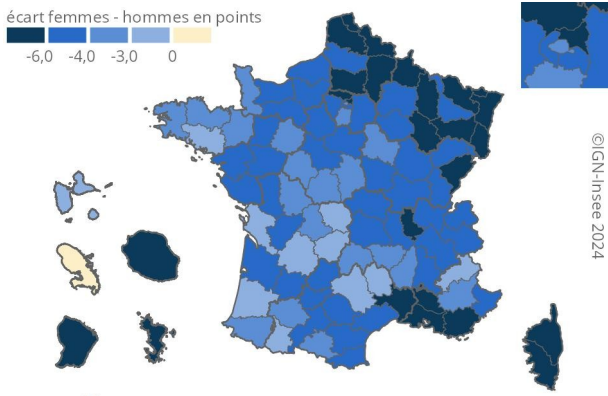


**Lecture :** En 2021, en Loire-Atlantique, le salaire net annuel moyen par EQTP des femmes est inférieur de 16,1 % à celui des hommes.

**Champ :** Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte.

**Source :** Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de travail 2021.

## Taux d'activité en 2020

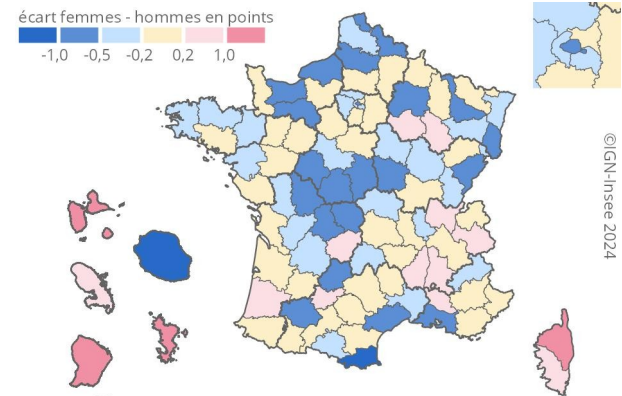


**Lecture :** En 2020, en Loire-Atlantique, le taux d'activité des femmes est inférieur de 4,1 points à celui des hommes.

**Champ :** Population active de 15 à 64 ans.

**Source :** Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

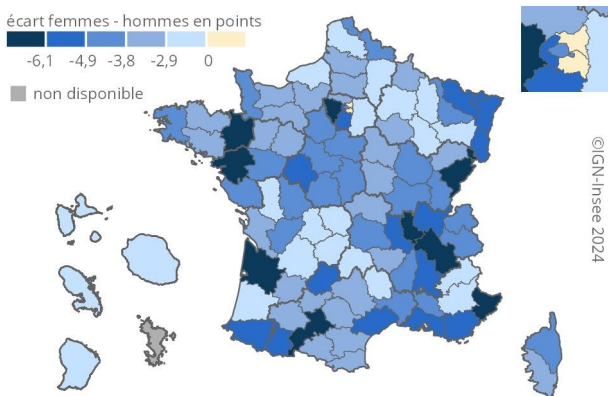
## Taux de chômage en moyenne annuelle en 2022



**Lecture :** En 2022, en Loire-Atlantique, le taux de chômage des femmes est inférieur de 0,4 point à celui des hommes.

**Source :** Insee, taux de chômage localisés 2022, enquête Emploi au 2ème trimestre 2022 pour Mayotte.

## Cadres en 2021

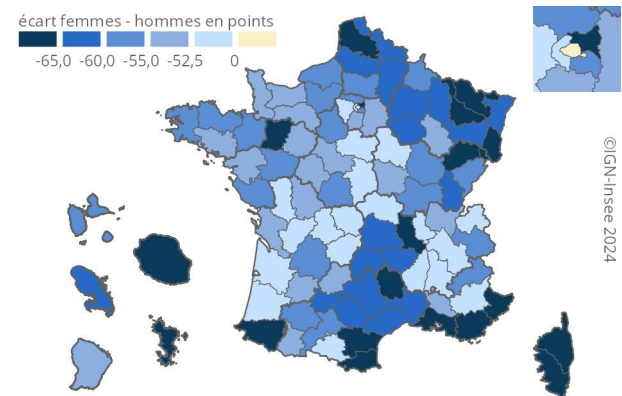


**Lecture :** En 2021, en Loire-Atlantique, la part des femmes parmi les cadres est inférieure de 7,6 points à celle des hommes.

**Champ :** Salariés des entreprises du secteur privé et entreprises publiques localisées en France hors Mayotte en équivalent temps plein (EQTP).

**Source :** Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence 2021.

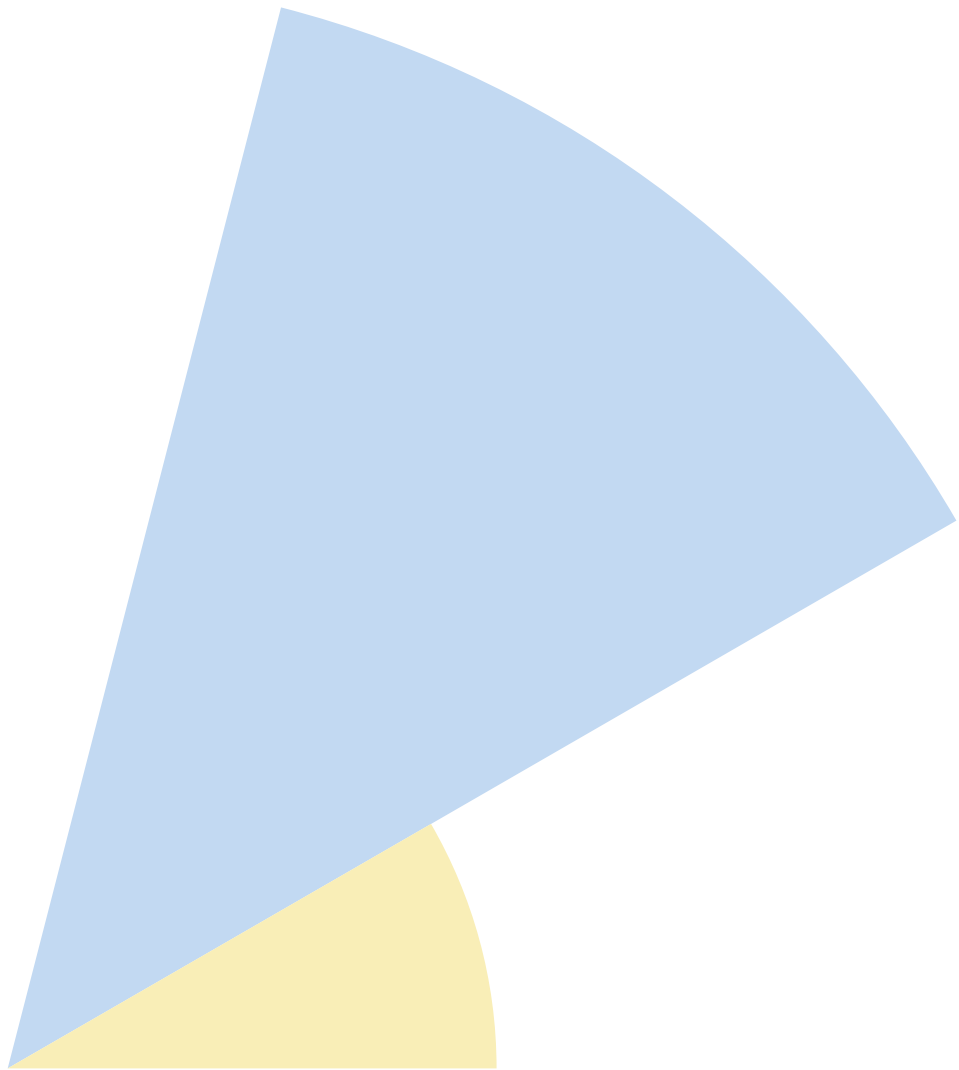
## Maires en 2023



**Lecture :** En 2023, en Loire-Atlantique, la part des femmes parmi les maires est inférieure de 54,4 points à celle des hommes.

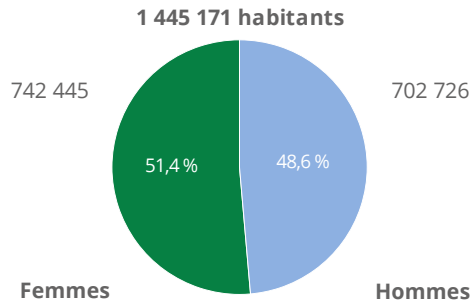
**Source :** Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

# Loire-Atlantique



# Caractéristiques démographiques

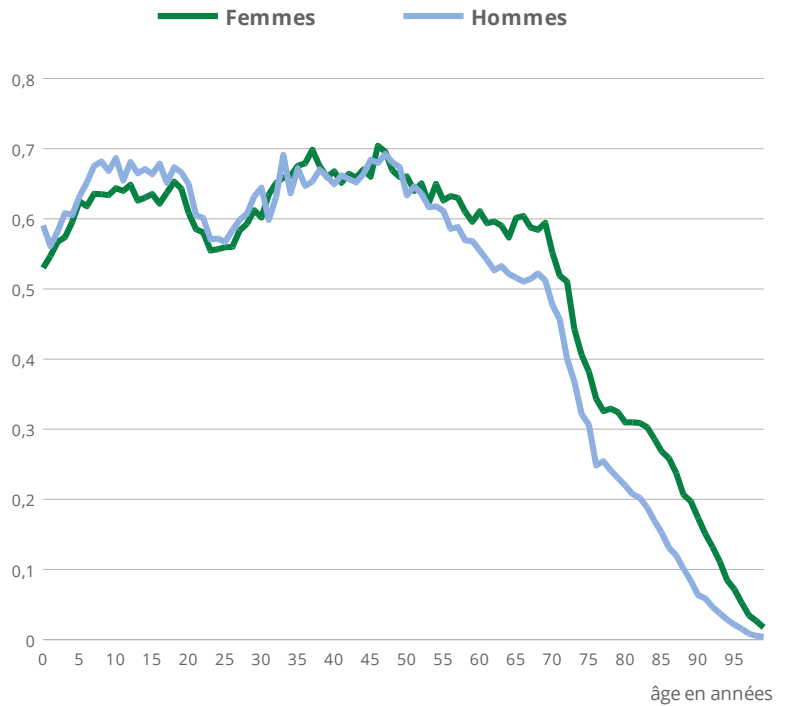
## Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

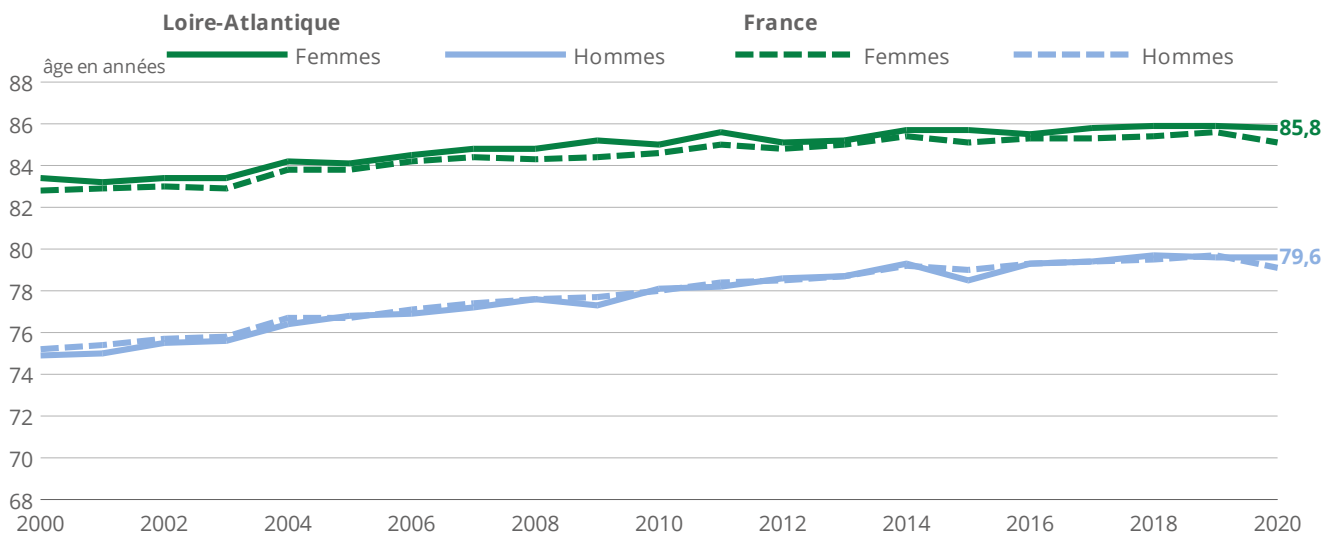
Parmi les 1 445 171 habitants du département, 48,6 % sont des hommes et 51,4 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,9 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 85,8 ans contre 79,6 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 62,6 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

## Répartition de la population par sexe et âge en 2020



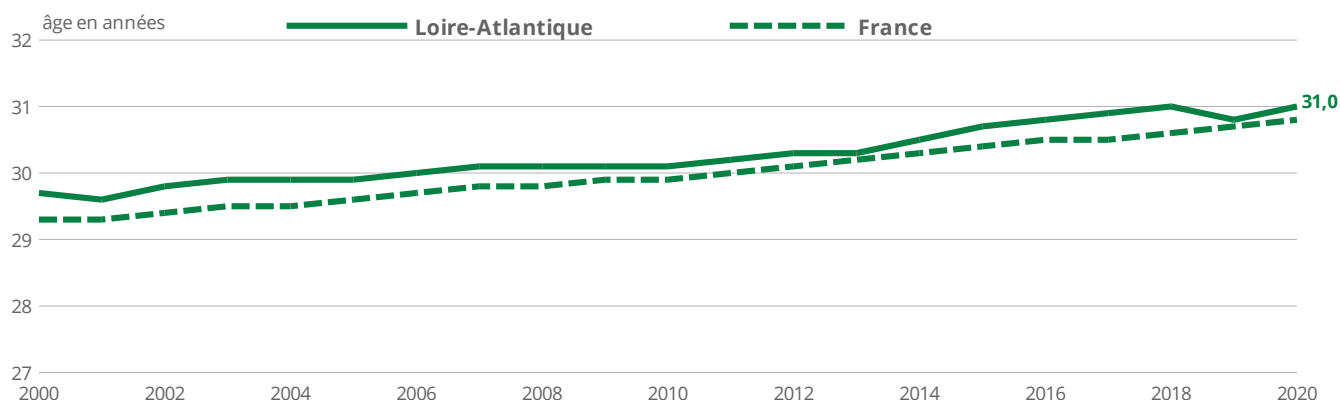
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

## Âge moyen de la mère à l'accouchement



Source : Insee, État civil, Estimations de population.

## Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

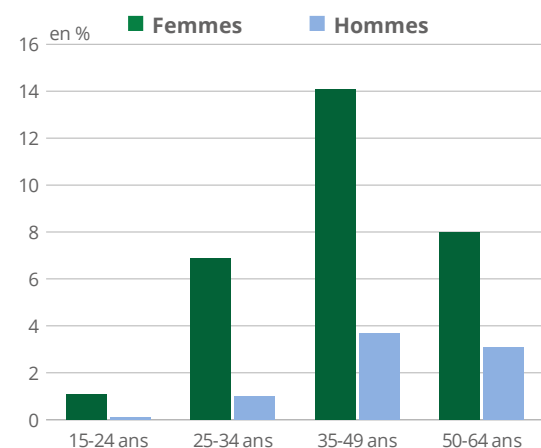
	Loire-Atlantique	France
<b>Ensemble</b>	<b>180</b>	<b>182</b>
15 à 24 ans	18	23
25 à 34 ans	117	114
35 à 49 ans	45	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,7 ans en 2000 à 31,0 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 180 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

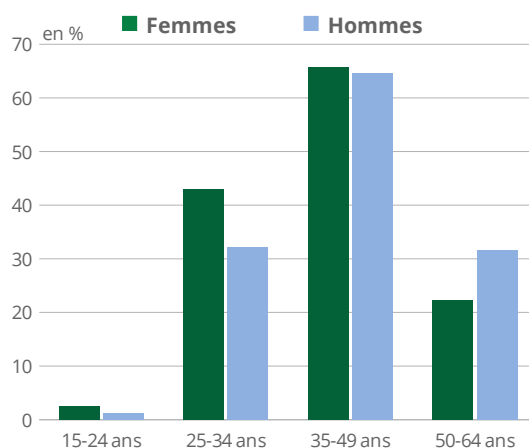
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 6,9 % des femmes de 25 à 34 ans et 14,1 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 3,7 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 43 % contre 32,1 %).

## Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

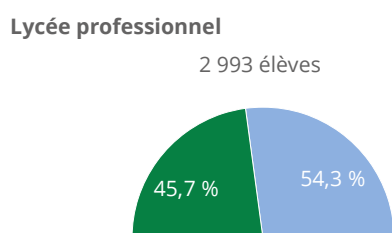
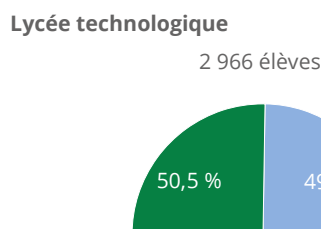
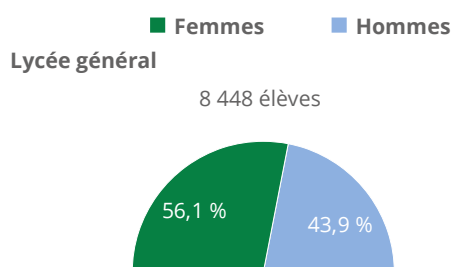
## Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

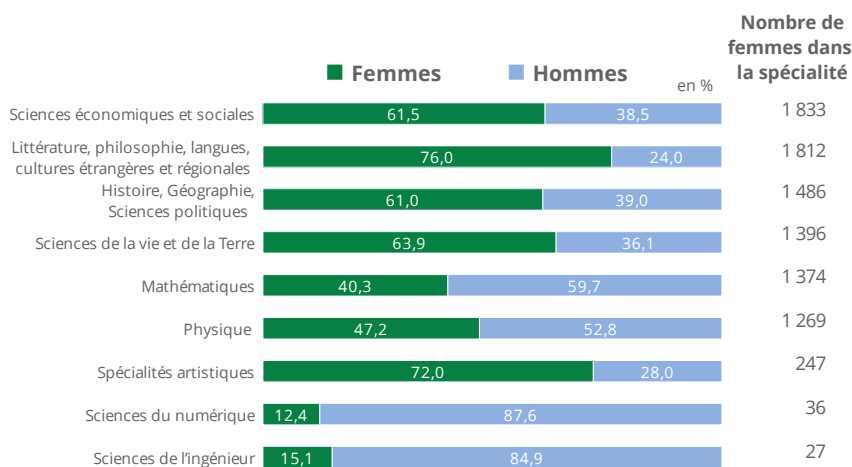
# Enseignement – Éducation

## Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



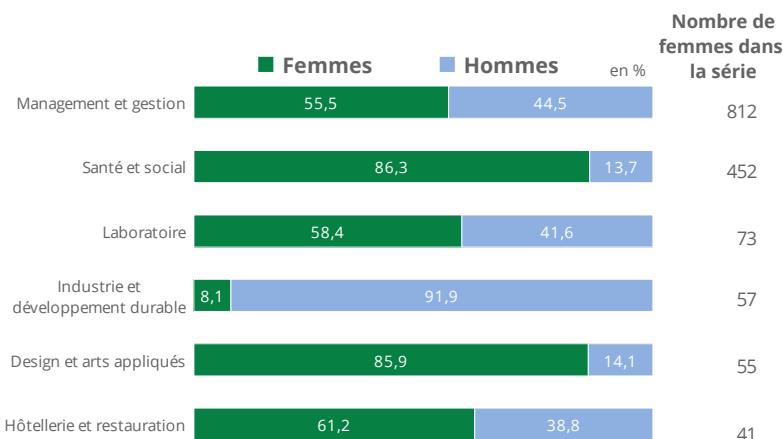
**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

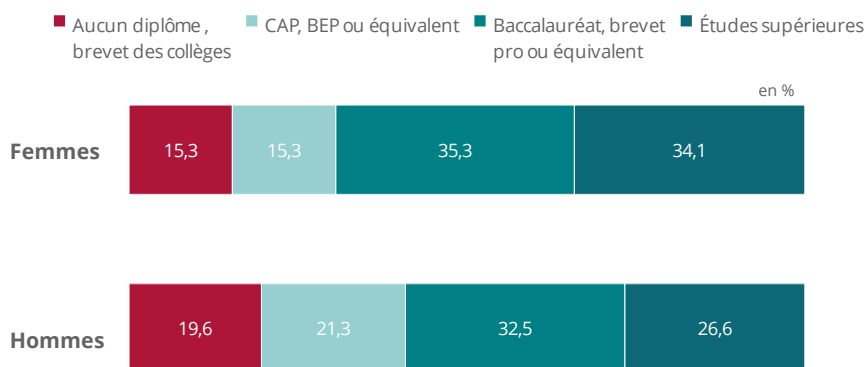
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,0	2,0
Habillement	88,0	12,0
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	85,2	14,8
Techniques de l'image, du son, spectacle	64,3	35,7
Spéc. plurivalentes des services	63,9	36,1

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Électricité, électronique	2,1	97,9
Structures métalliques	2,5	97,5
Moteurs et mécanique auto	3,1	96,9
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	4,1	95,9

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

### Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

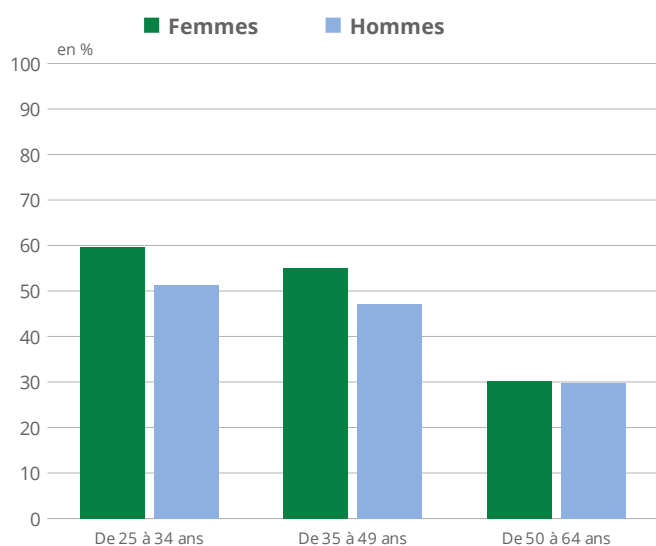


**Champ :** Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.  
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 34,1 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 26,6 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (19,6 %) dépasse celle des femmes (15,3 %).

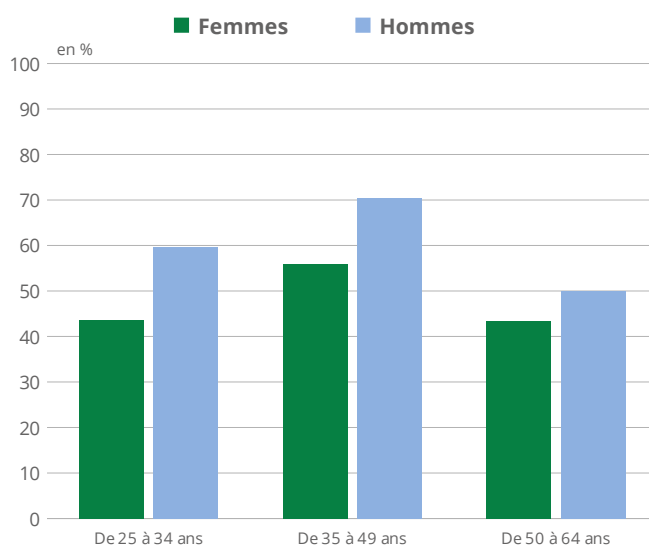
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 59,7 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 43,6 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

### Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

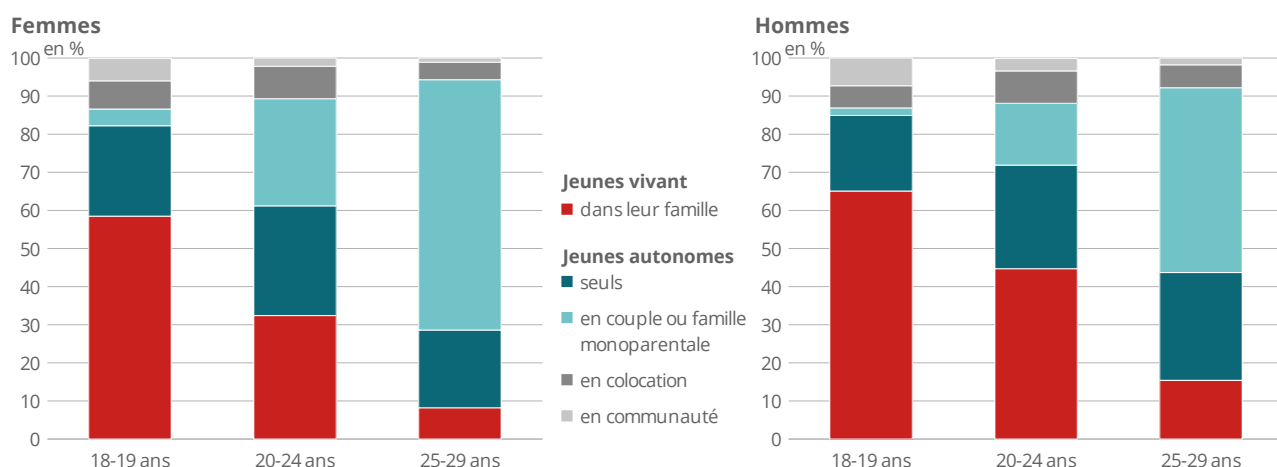
### Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



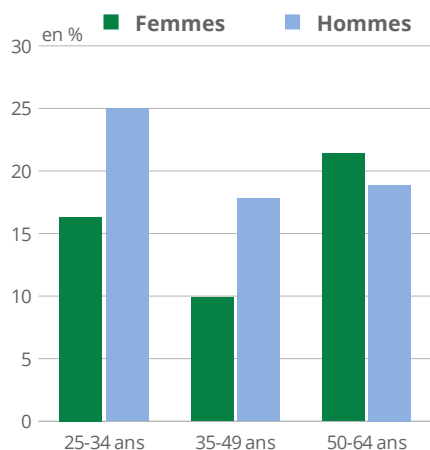
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

# Conditions de vie

## Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

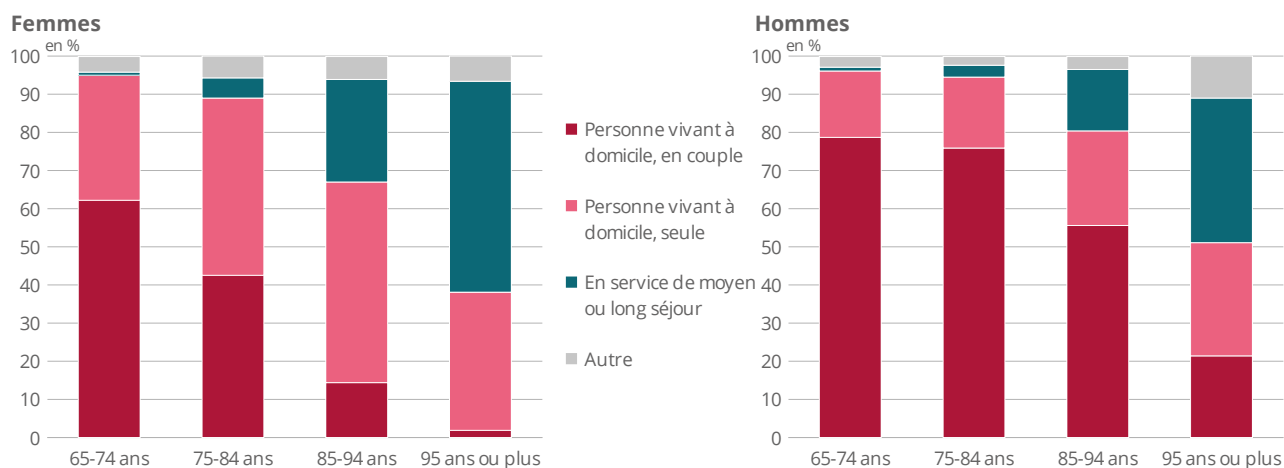


## Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



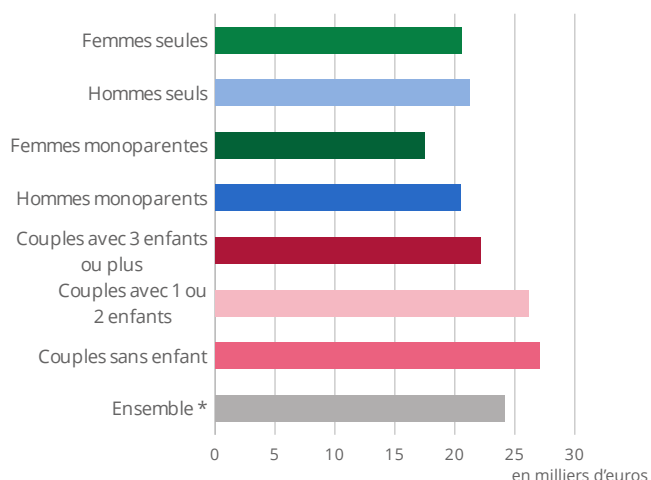
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 32,4 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 44,7 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 65,7 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 48,5 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 32,8 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 52,6 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

## Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



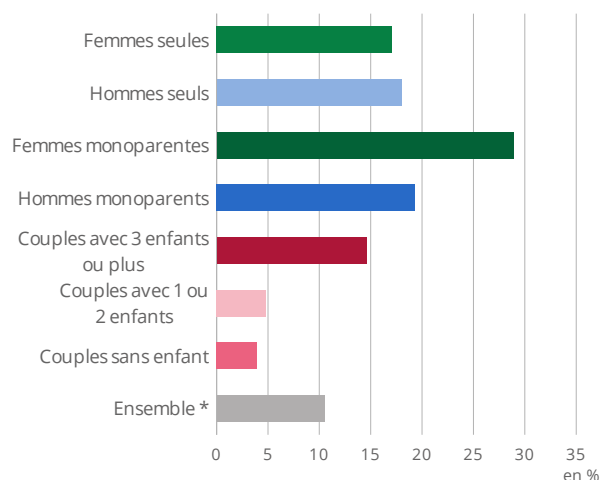


### Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

### Taux de pauvreté en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

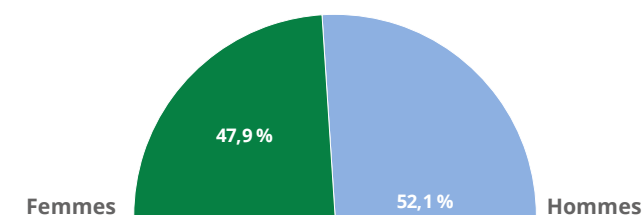
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 10,5 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 28,9 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 17 470 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 24 120 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

### Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>271 900</b>	<b>32,3</b>
dont Football	56 734	9,9
Basketball	23 396	41,9
Tennis	22 311	26,9
Handball	18 634	31,2
Équitation	16 454	85,1

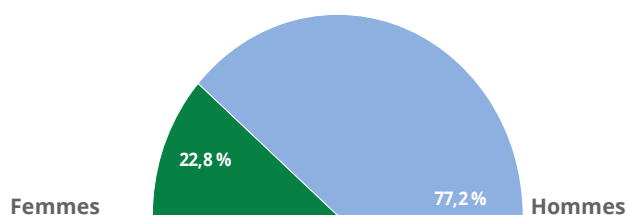
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.  
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

### Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

### Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

# Travail - Emploi

## Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

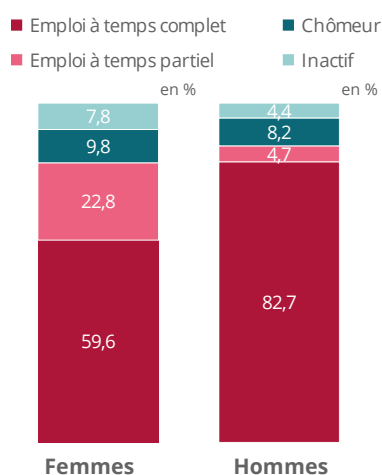
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>74,3</b>	<b>78,4</b>
de 15 à 24 ans	37,9	44,9
de 25 à 49 ans	92,0	95,5
de 50 à 64 ans	67,5	71,1

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>66,1</b>	<b>70,9</b>
de 15 à 24 ans	29,6	36,3
de 25 à 49 ans	82,1	87,1
de 50 à 64 ans	62,2	65,7

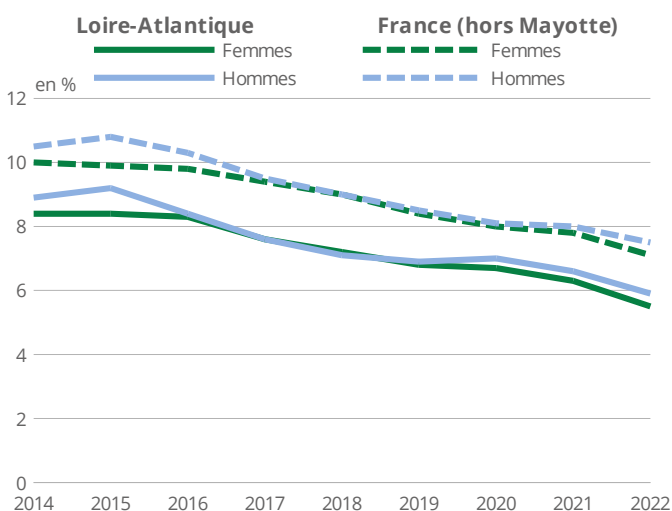
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



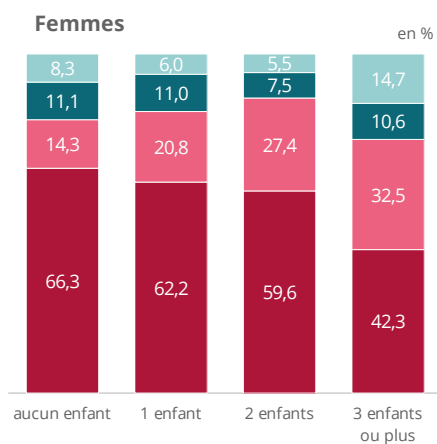
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Taux de chômage en moyenne annuelle

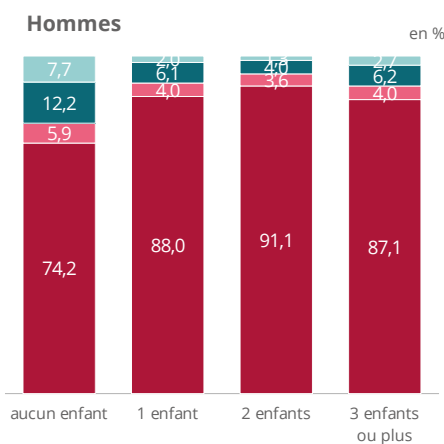


Source : Insee, taux de chômage localisés.

## Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

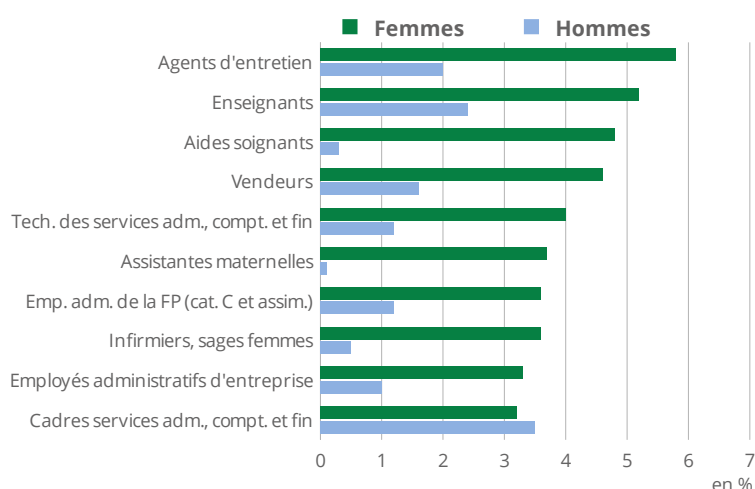


Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (5,8 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,2 %) et « Aides soignants » (4,8 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (4,3 %), « Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance » (3,7 %) ou « Ingénieurs de l'informatique » (3,6 %).

## Répartition par familles professionnelles en 2020

### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

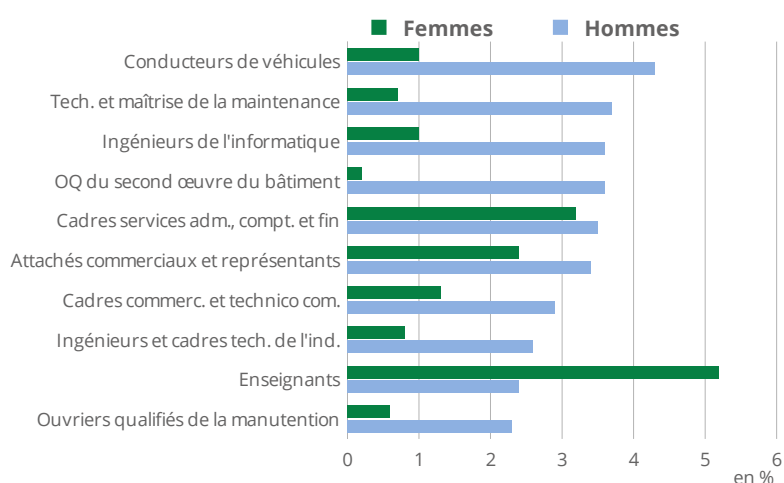
### Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	98,2	1,8
Aides à domicile et aides ménagères	95,7	4,3
Aides soignants	93,2	6,8
Secrétaires	89,2	10,8
Infirmiers, sages femmes	88,2	11,8

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,9	97,1
OQ du second œuvre du bâtiment	5,4	94,6
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	12,3	87,7
ONQ de la mécanique	13,9	86,1
Tech. et maîtrise des ind. mécaniques	15,0	85,0

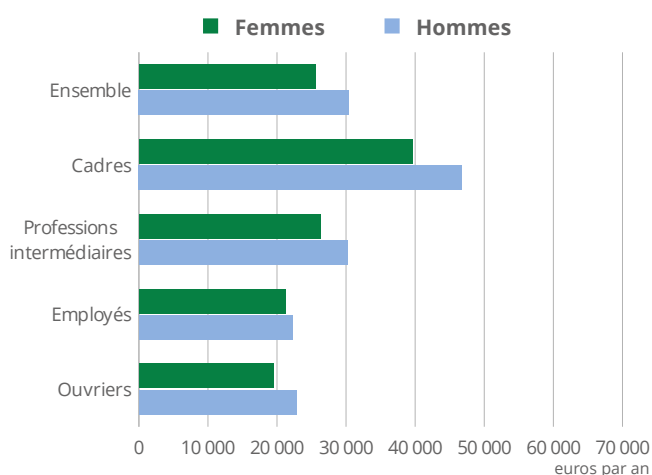
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

# Salaires

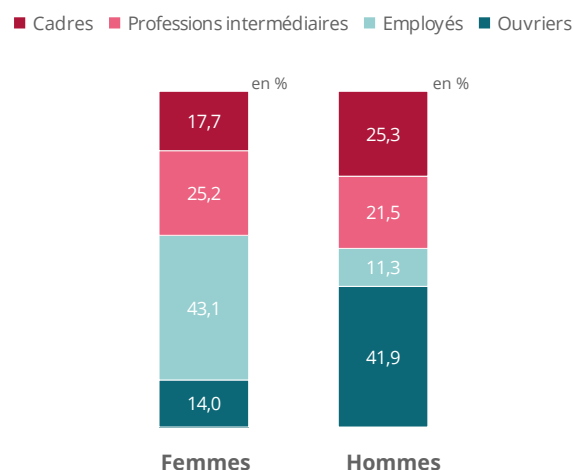
## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

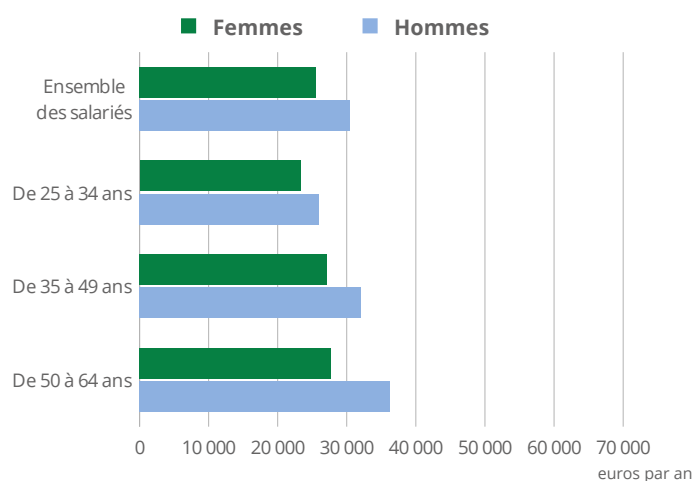
## Catégories socio-professionnelles en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

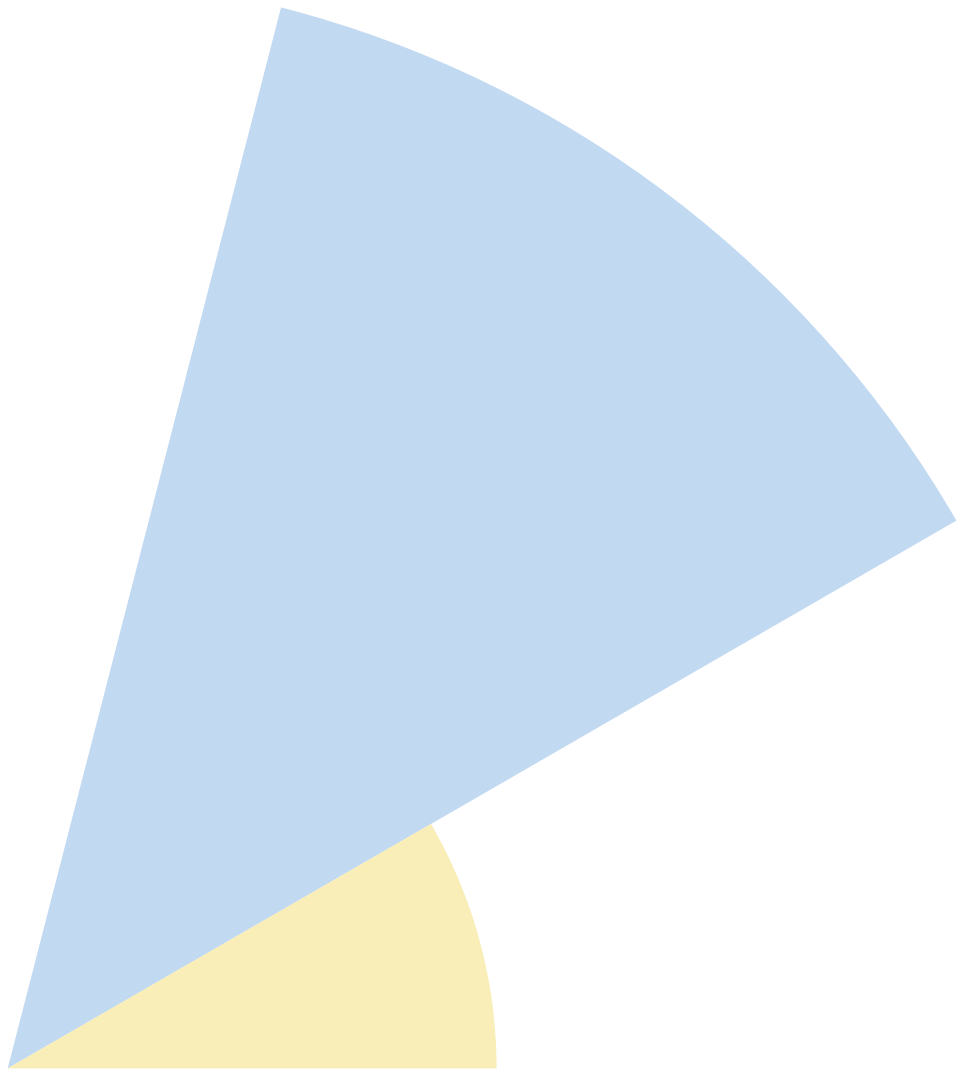


**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

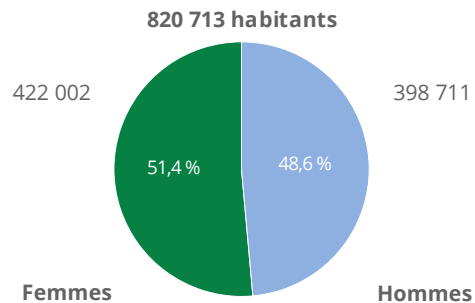
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 25 528 € en 2021 contre 30 434 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (17,7 % contre 25,3 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 677 € contre 46 779 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 674 € contre 8 551 € entre 50 et 64 ans.

# Maine-et-Loire



# Caractéristiques démographiques

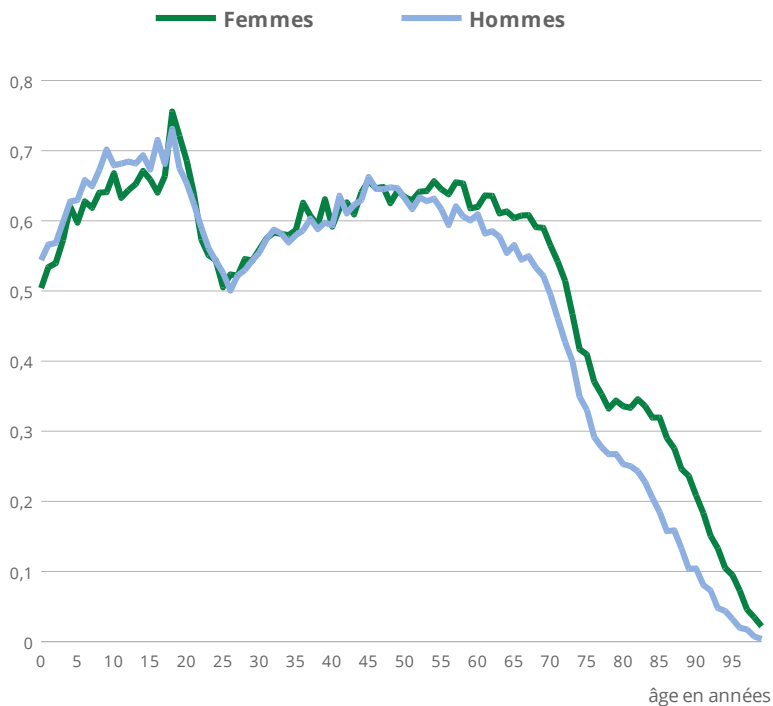
## Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

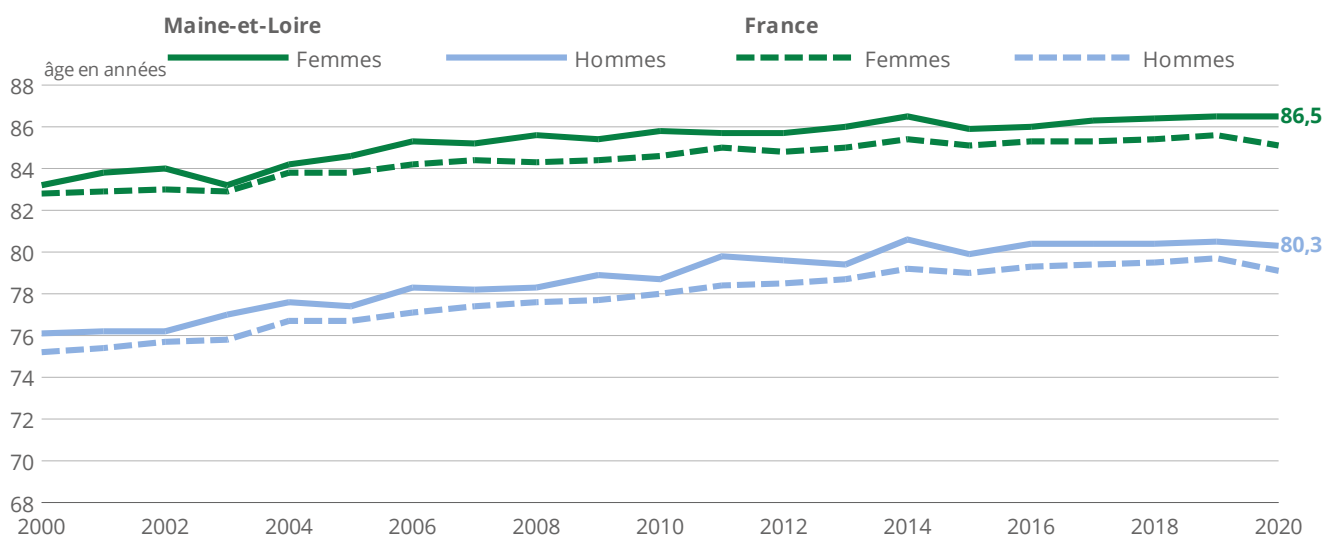
Parmi les 820 713 habitants du département, 48,6 % sont des hommes et 51,4 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,4 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 86,5 ans contre 80,3 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 61,0 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

## Répartition de la population par sexe et âge en 2020



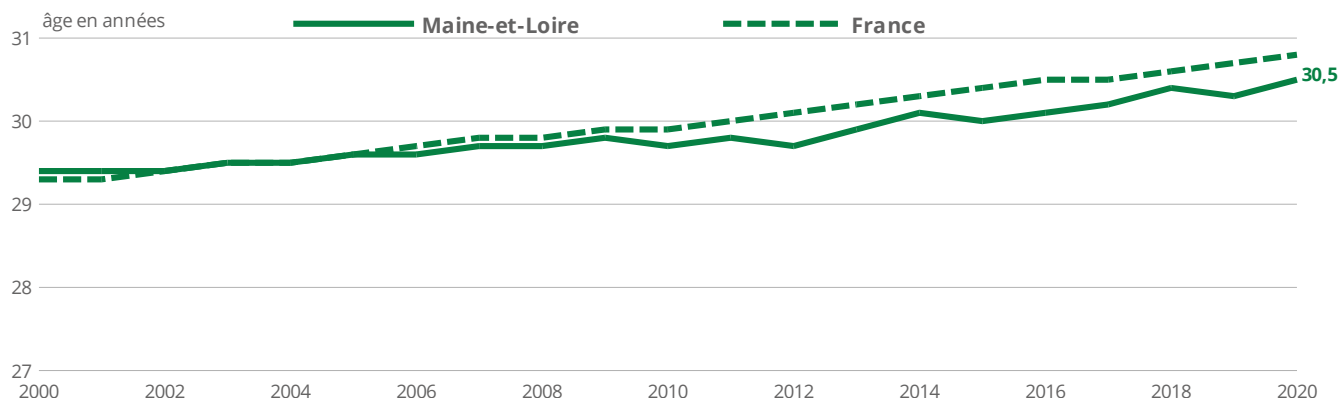
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

### Âge moyen de la mère à l'accouchement



Source : Insee, État civil, Estimations de population.

### Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

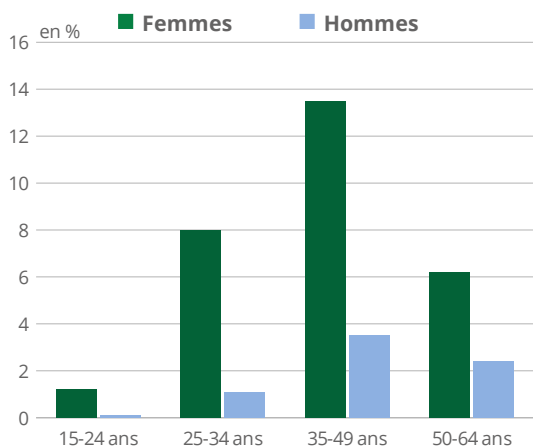
	Maine-et-Loire	France
<b>Ensemble</b>	<b>180</b>	<b>182</b>
15 à 24 ans	20	23
25 à 34 ans	122	114
35 à 49 ans	38	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,4 ans en 2000 à 30,5 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 180 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

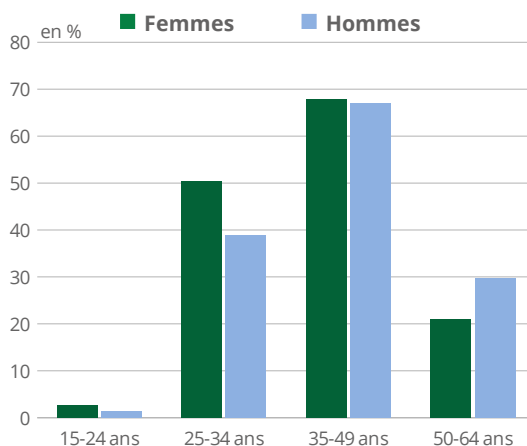
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 8,0 % des femmes de 25 à 34 ans et 13,5 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,1 % et 3,5 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 50,3 % contre 38,8 %).

### Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

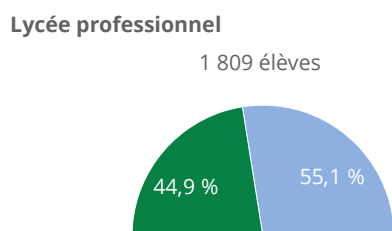
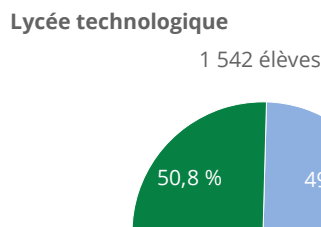
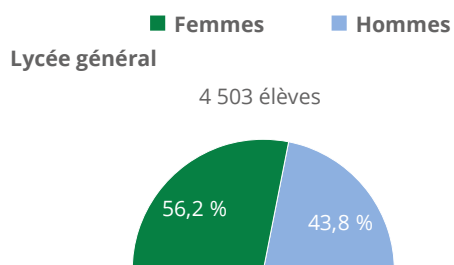
### Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

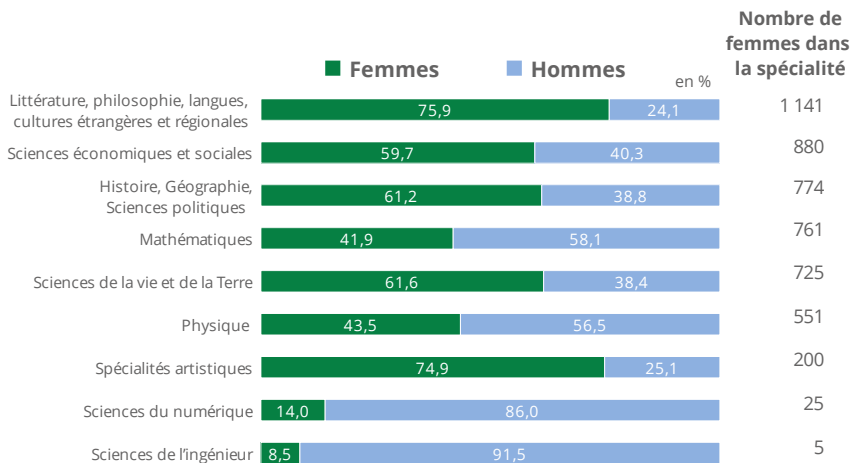
# Enseignement – Éducation

## Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



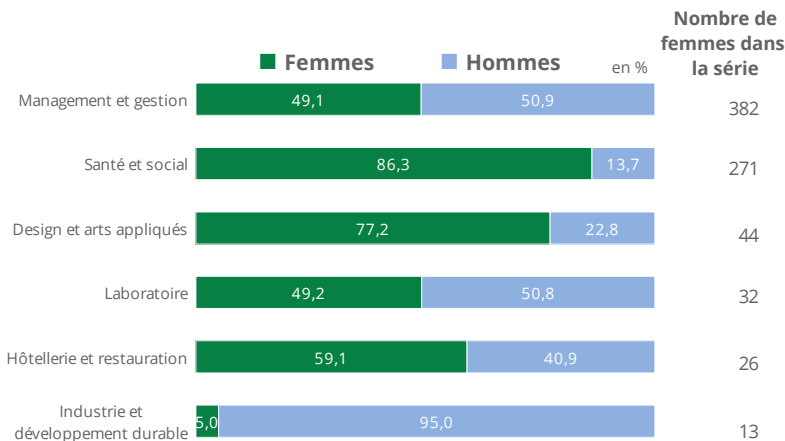
**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Habillement	94,3	5,7
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	89,0	11,0
Santé	78,2	21,8
Spéc. plurivalentes des services	63,4	36,6
Commerce, vente	53,9	46,1

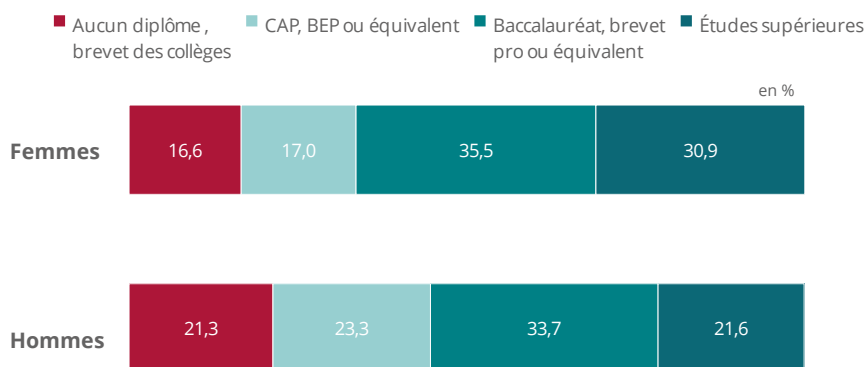
**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	1,2	98,8
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,5	98,5
Électricité, électronique	1,5	98,5
Moteurs et mécanique auto	2,0	98,0
Structures métalliques	2,6	97,4

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.



### Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

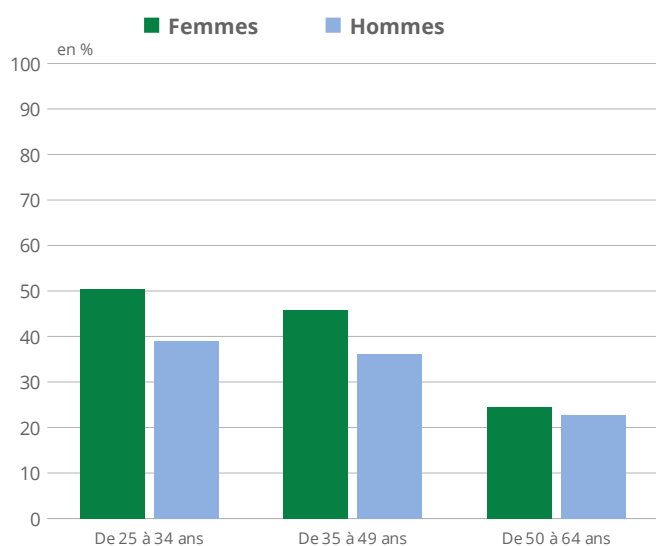


**Champ :** Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.  
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 30,9 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 21,6 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (21,3 %) dépasse celle des femmes (16,6 %).

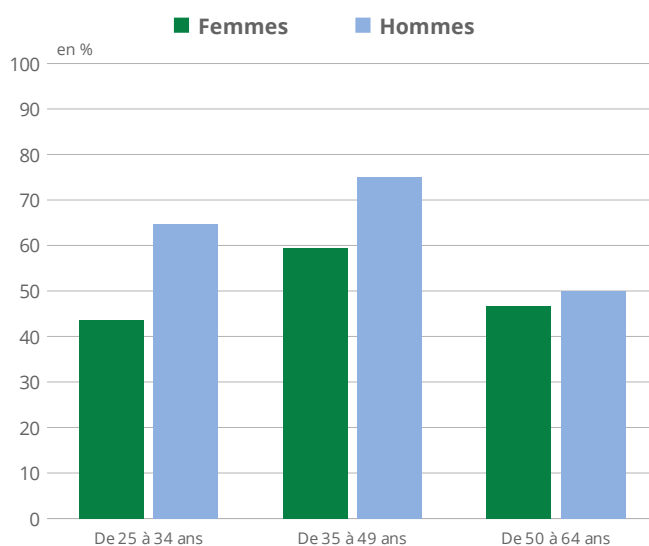
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 64,8 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 43,7 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

### Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

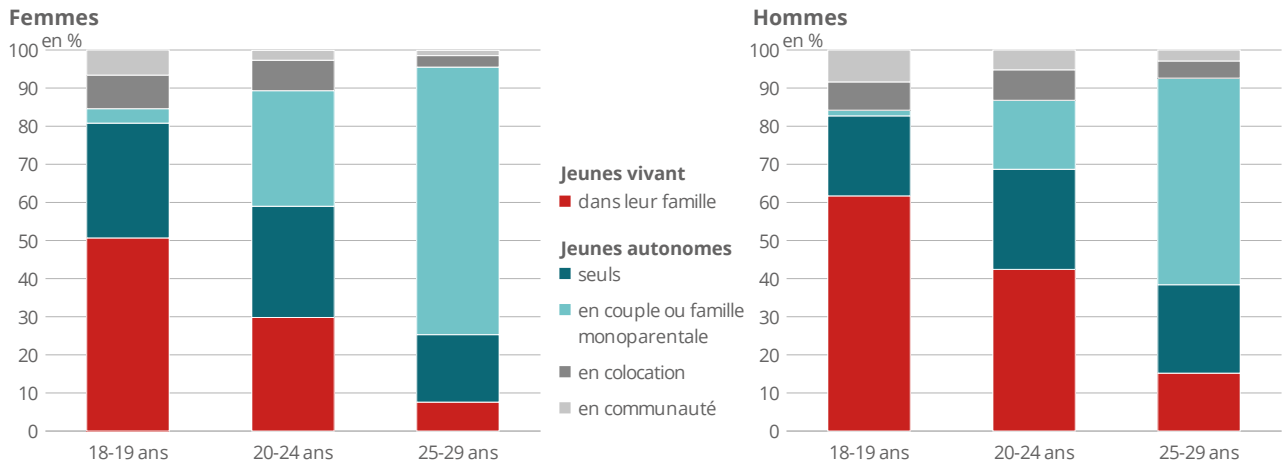
### Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



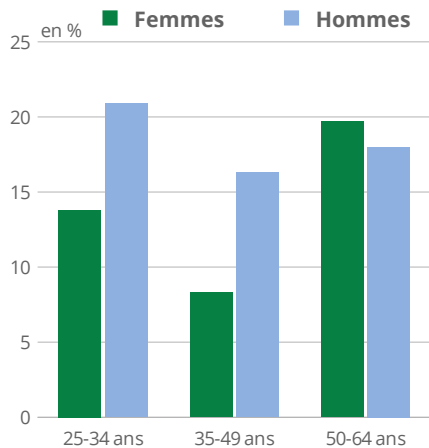
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

# Conditions de vie

## Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

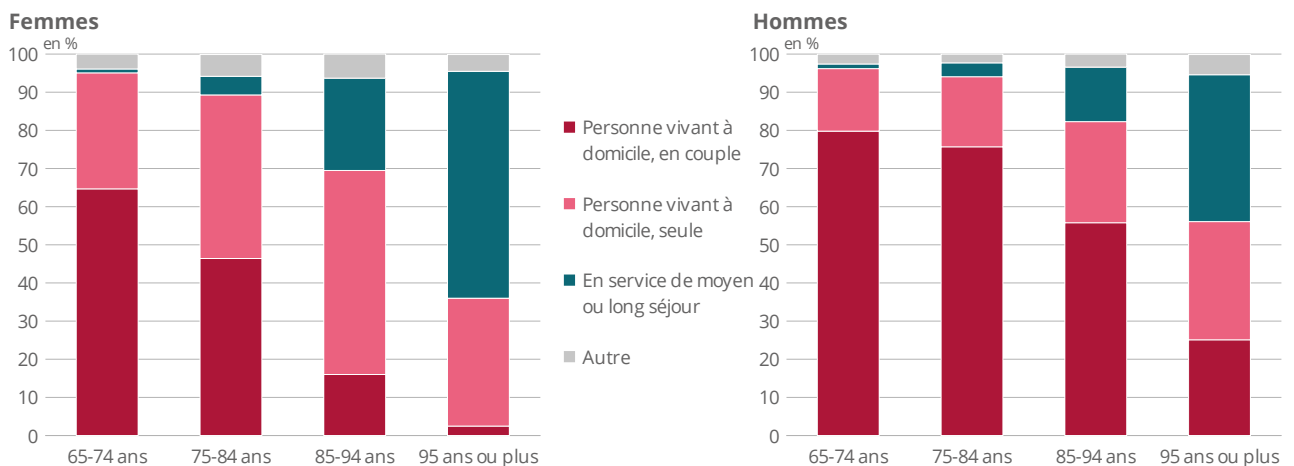


## Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020

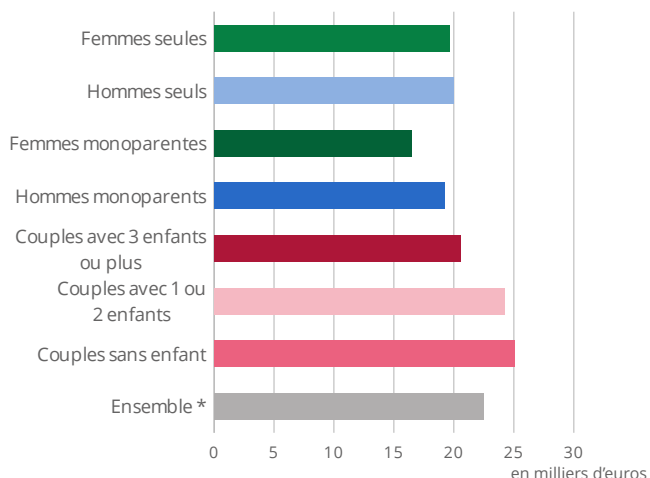


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 29,8 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 42,4 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 70,2 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 54,2 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 30,4 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 53,5 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

## Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

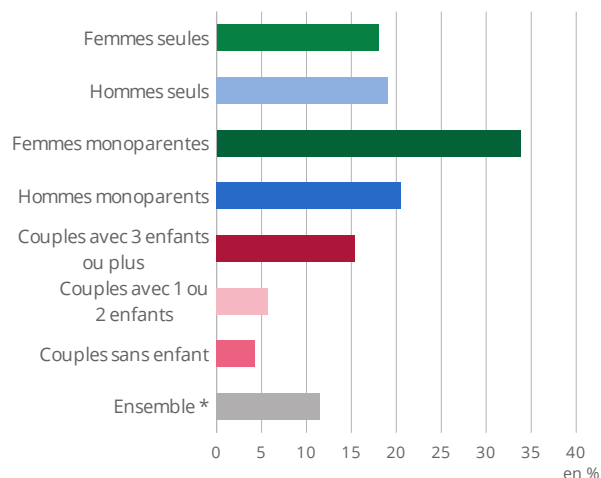


### Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

### Taux de pauvreté en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

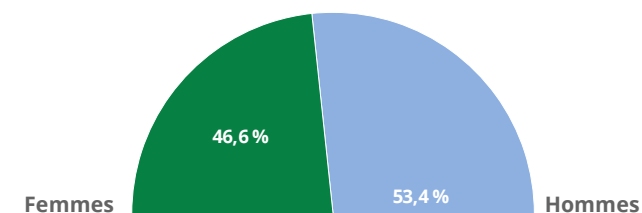
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 11,5 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 33,8 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 440 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 22 500 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

### Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>142 600</b>	<b>31,5</b>
dont Football	36 539	9,8
Basketball	16 138	43,7
Tennis	9 924	25,3
Équitation	9 135	80,8
Handball	6 523	33,0

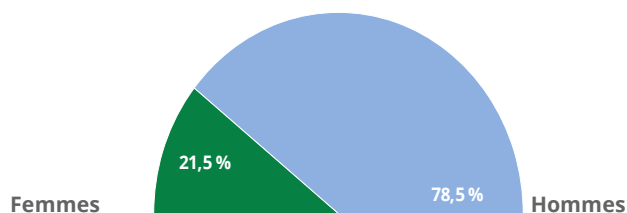
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.  
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

### Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

### Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

# Travail - Emploi

## Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

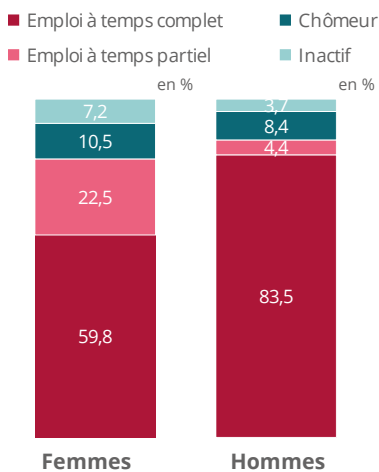
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>73,8</b>	<b>78,4</b>
de 15 à 24 ans	39,1	48,9
de 25 à 49 ans	92,6	96,2
de 50 à 64 ans	67,7	70,3

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>64,8</b>	<b>70,5</b>
de 15 à 24 ans	29,6	39,3
de 25 à 49 ans	81,9	87,6
de 50 à 64 ans	61,5	64,7

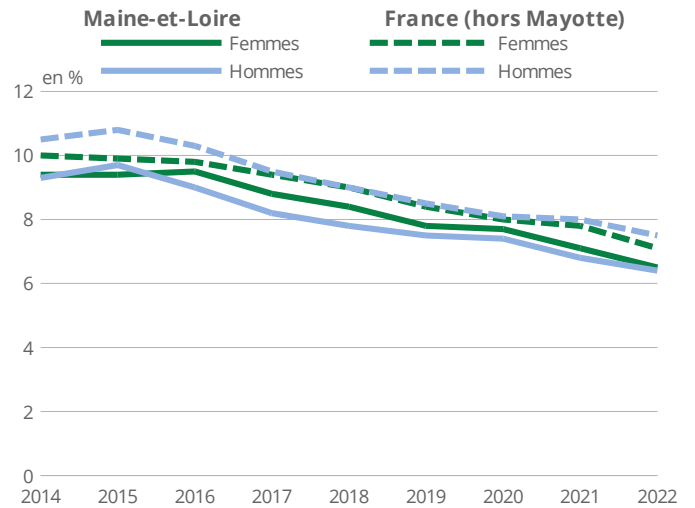
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



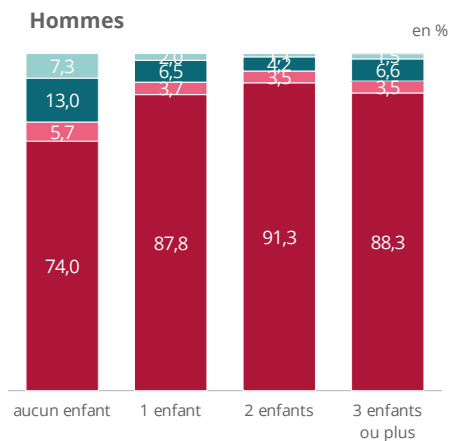
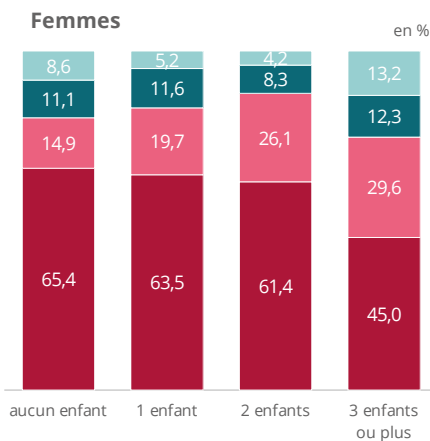
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

## Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

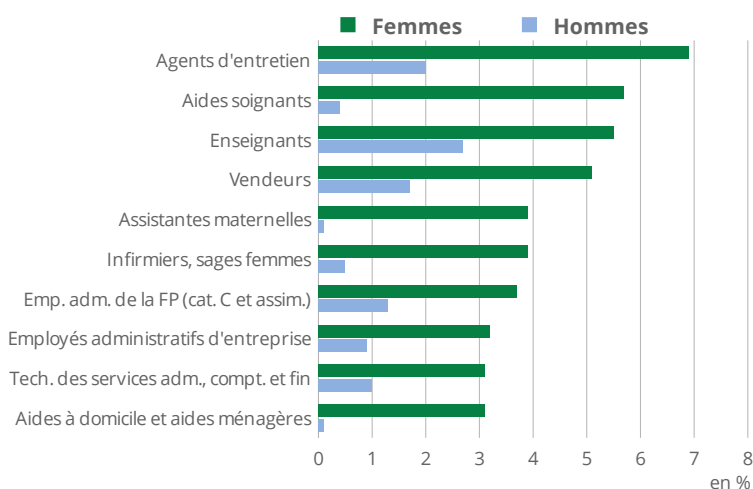


Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,9 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (5,7 %) et « Enseignants » (5,5 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,2 %), « Agriculteurs » (4 %) ou « Maraîchers, jardiniers, viticulteurs » (3,7 %).

### Répartition par familles professionnelles en 2020

#### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

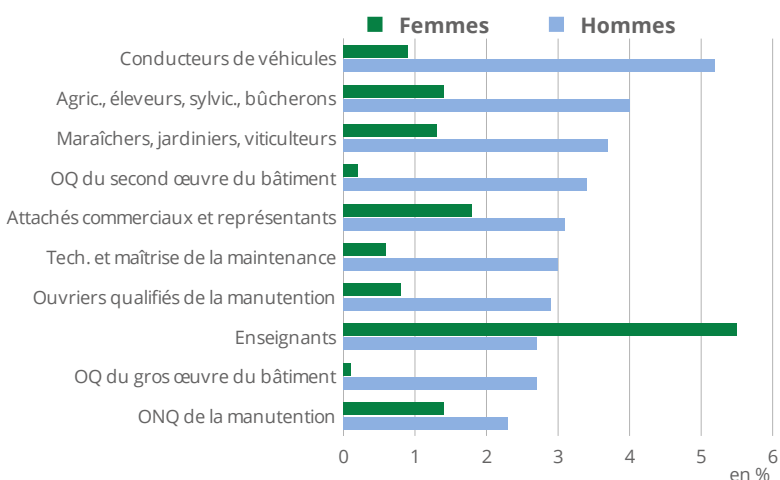
#### Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistants maternelles	98,3	1,7
Aides à domicile et aides ménagères	95,1	4,9
Aides soignants	93,8	6,2
Secrétaires	93,4	6,6
Infirmiers, sages femmes	89,0	11,0

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

#### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

#### Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,6	97,4
OQ du second œuvre du bâtiment	4,4	95,6
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	5,8	94,2
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	9,3	90,7
ONQ de la mécanique	13,8	86,2

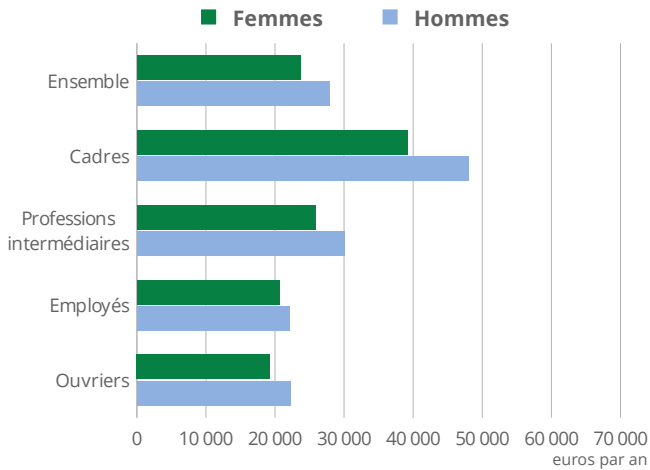
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

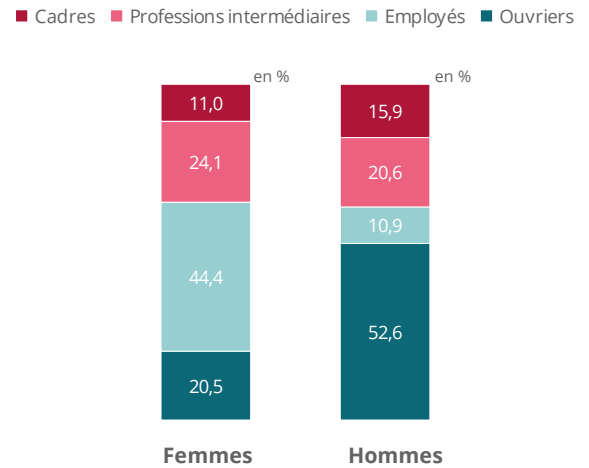
# Salaires

## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



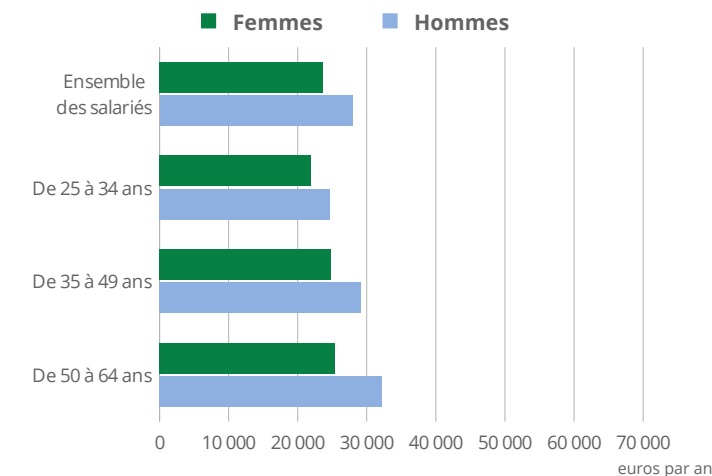
**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## Catégories socio-professionnelles en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

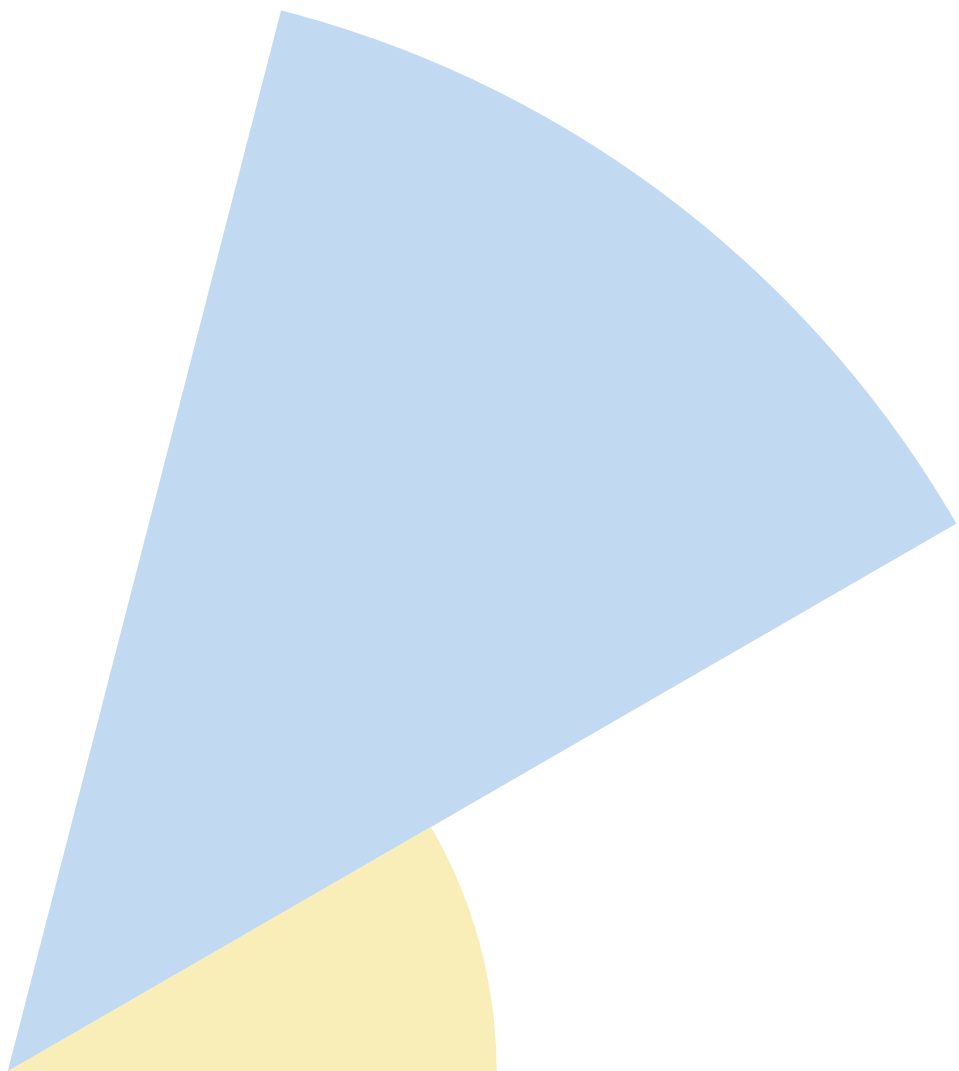
## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

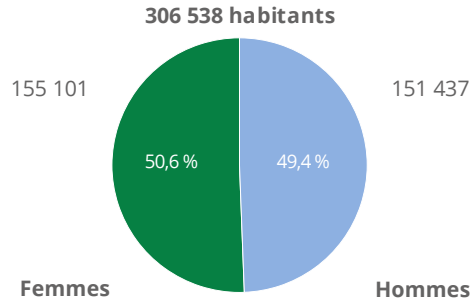
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 687 € en 2021 contre 27 955 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (11,0 % contre 15,9 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 230 € contre 48 026 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 752 € contre 6 780 € entre 50 et 64 ans.

# Mayenne



# Caractéristiques démographiques

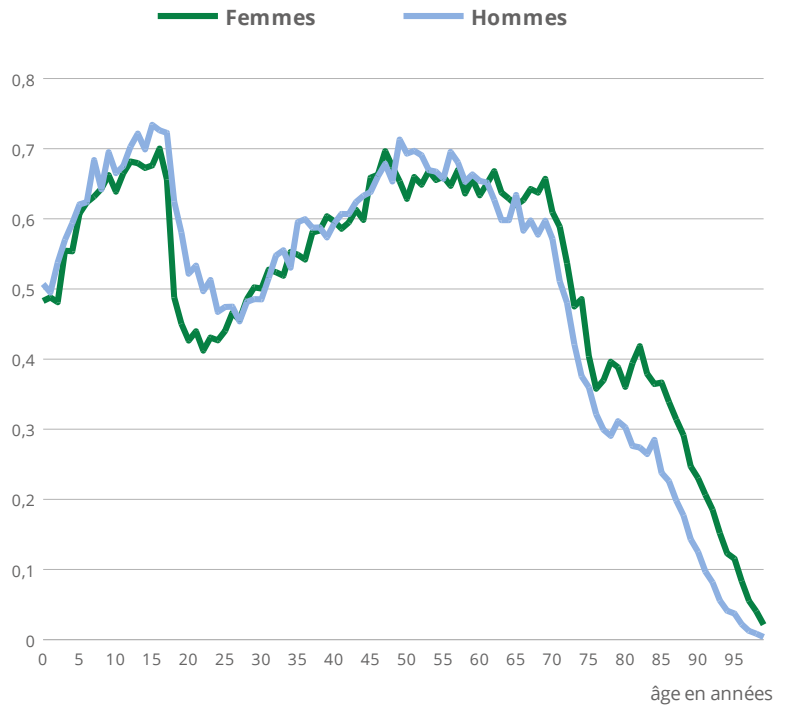
## Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

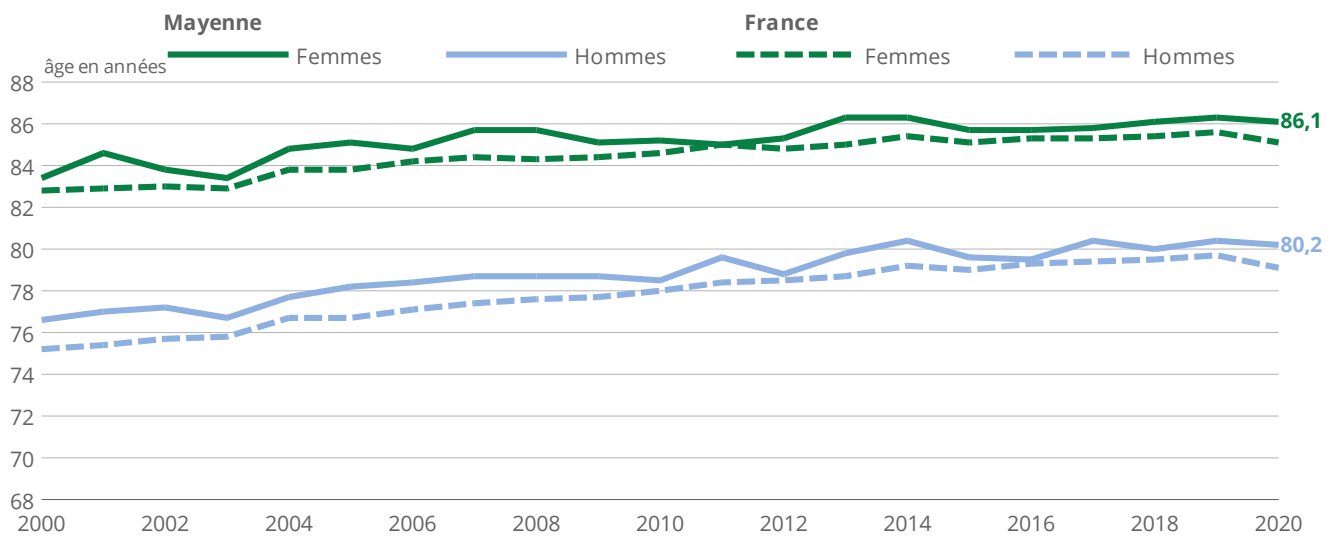
Parmi les 306 538 habitants du département, 49,4 % sont des hommes et 50,6 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,2 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 86,1 ans contre 80,2 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 59,8 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

## Répartition de la population par sexe et âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

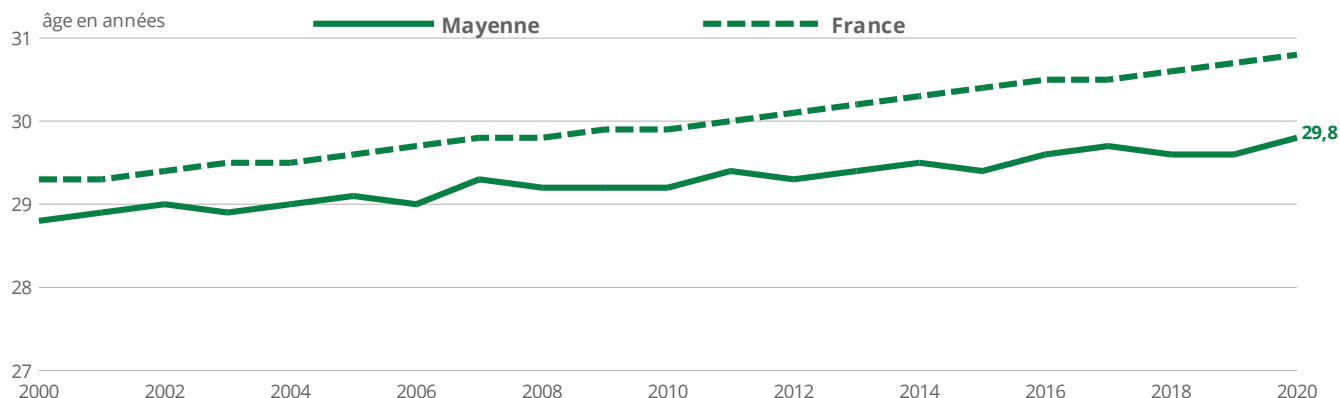
## Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
Source : Insee, État civil, Estimations de population.



### Âge moyen de la mère à l'accouchement



Source : Insee, État civil, Estimations de population.

### Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

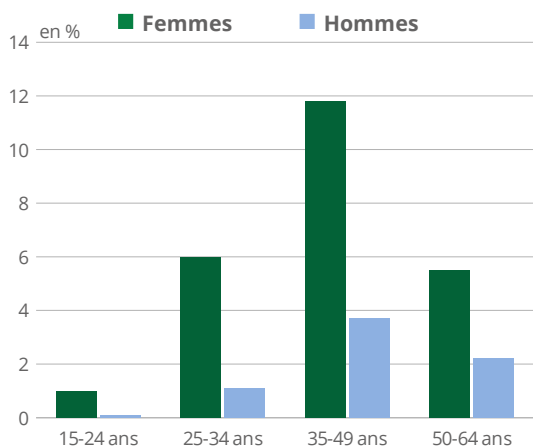
	Mayenne	France
<b>Ensemble</b>	<b>196</b>	<b>182</b>
15 à 24 ans	30	23
25 à 34 ans	133	114
35 à 49 ans	34	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,8 ans en 2000 à 29,8 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 196 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

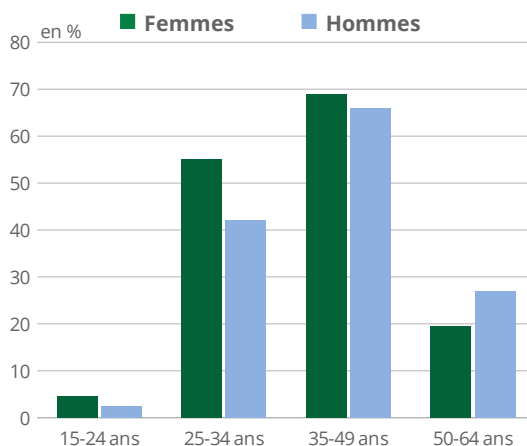
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 6,0 % des femmes de 25 à 34 ans et 11,8 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,1 % et 3,7 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 55 % contre 42,1 %).

### Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



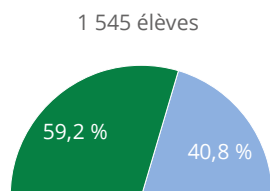
Source : Insee, recensement de la population 2020.

# Enseignement – Éducation

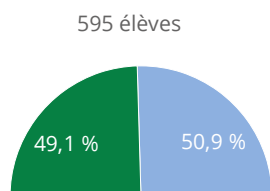
## Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

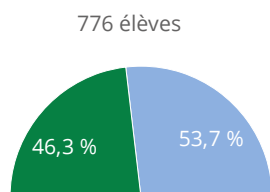
### Lycée général



### Lycée technologique

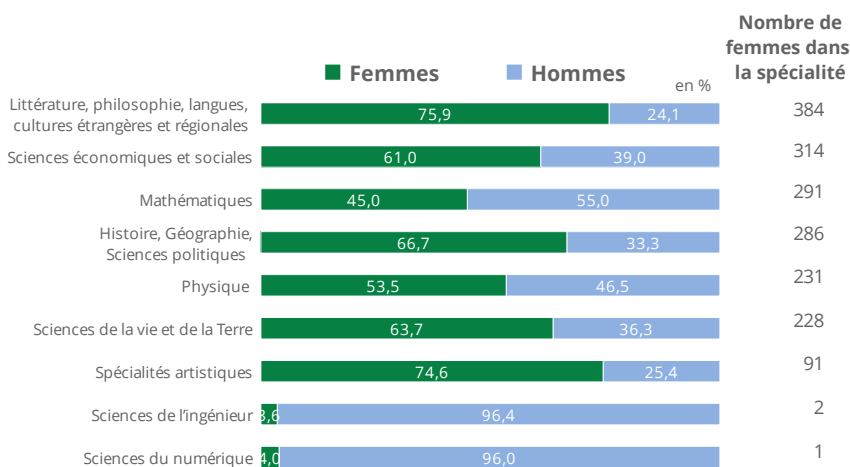


### Lycée professionnel



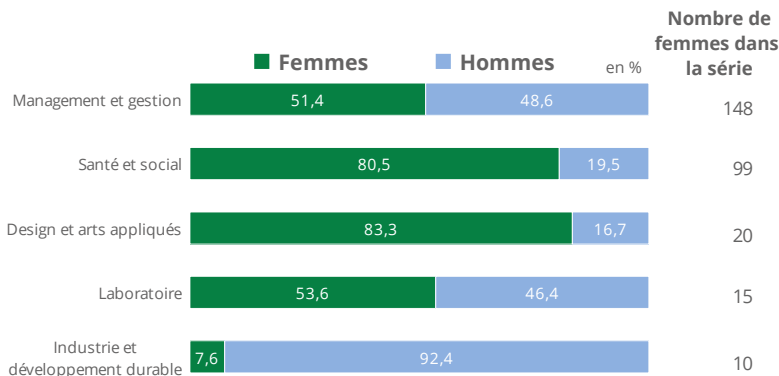
**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

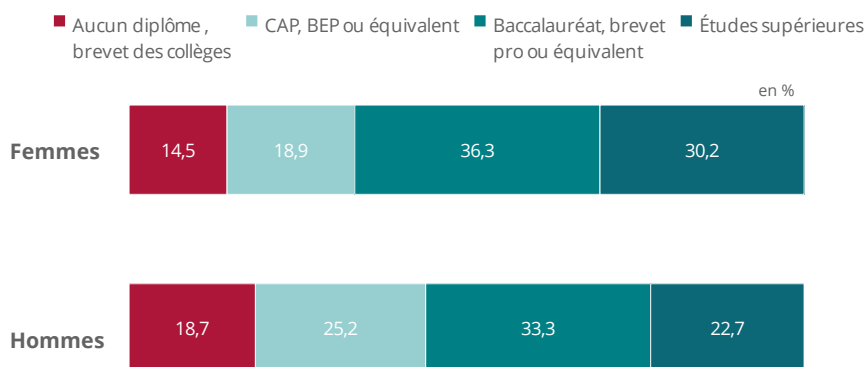
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	100,0	0,0
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	94,6	5,4
Habillement	94,0	6,0
Spéc. plurivalentes des services	66,4	33,6
Techniques de l'image, du son, spectacle	60,0	40,0

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Structures métalliques	0,0	100,0
Électricité, électronique	0,9	99,1
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,3	98,7
Méca. générale & de précision, usinage	1,6	98,4
Moteurs et mécanique auto	3,3	96,7

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

### Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

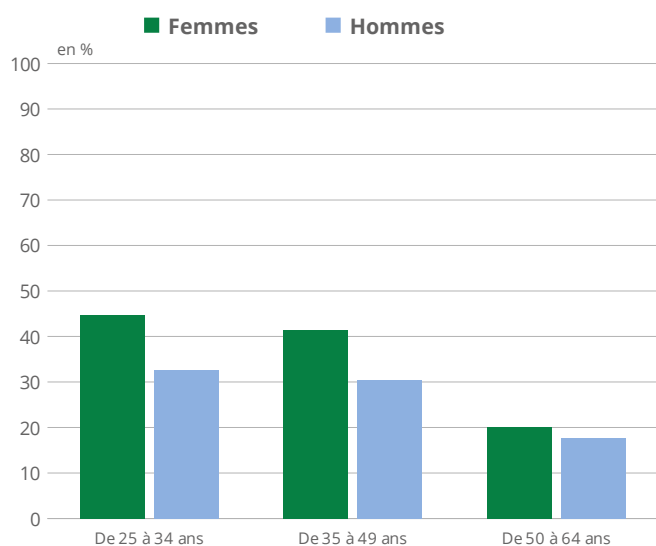


**Champ :** Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.  
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 30,2 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 22,7 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (18,7 %) dépasse celle des femmes (14,5 %).

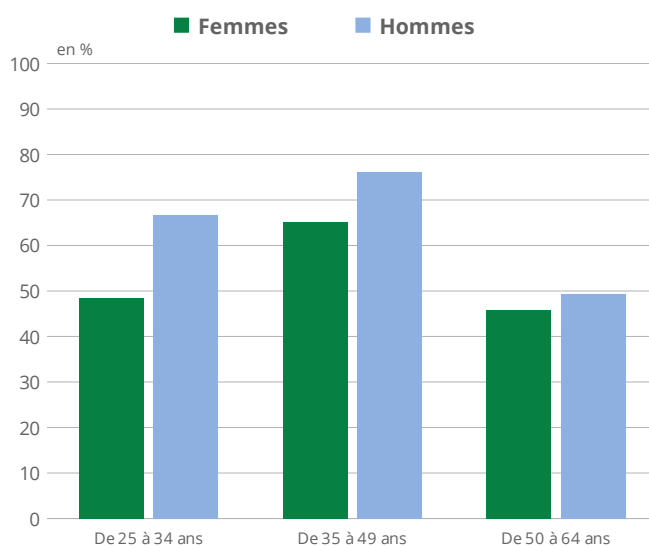
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 66,8 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 48,4 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

### Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

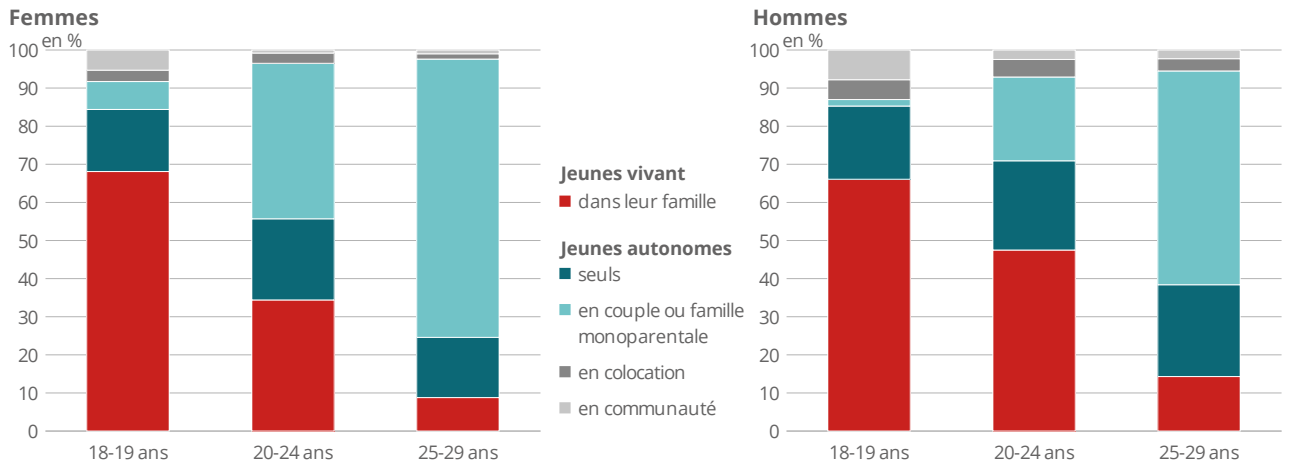
### Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

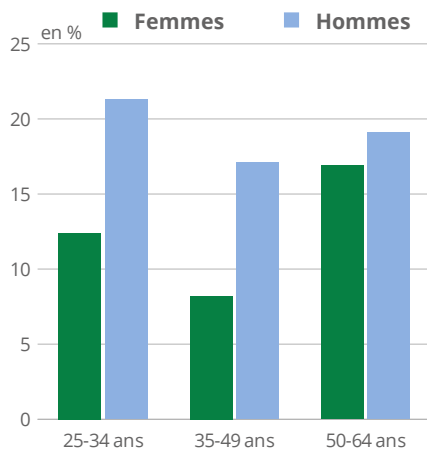
# Conditions de vie

## Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

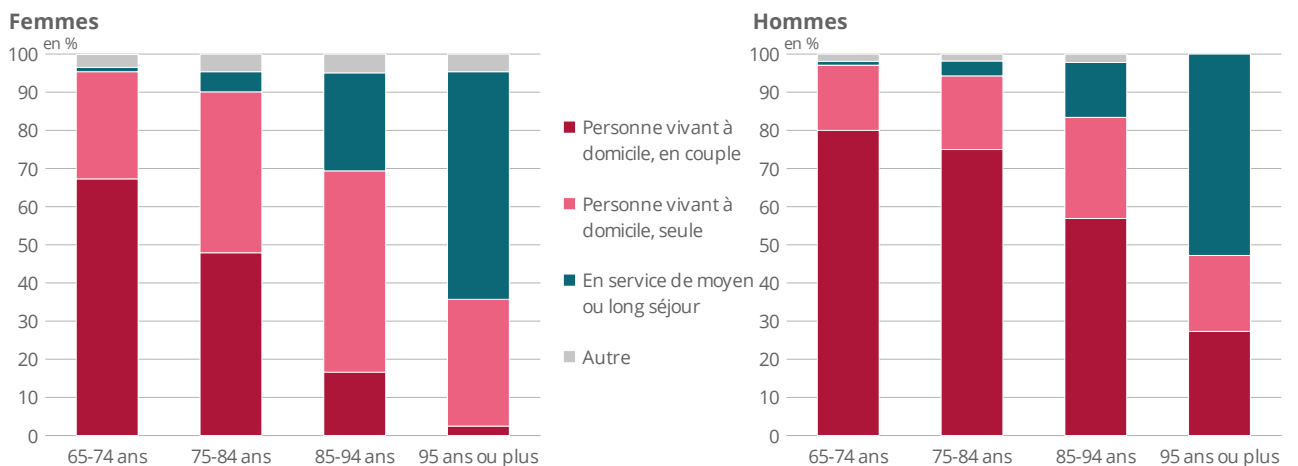
## Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

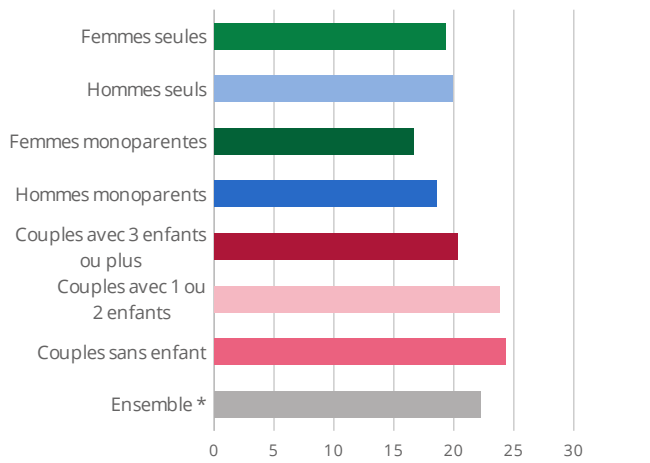
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 34,4 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 47,5 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 73,0 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 56,1 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 28,1 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 52,8 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

## Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



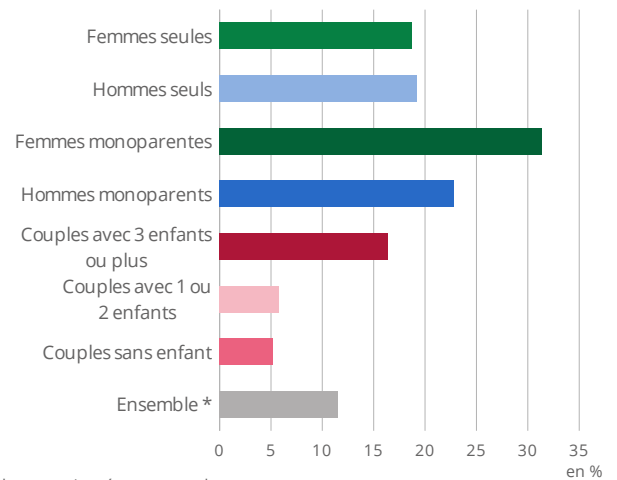
Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

### Taux de pauvreté en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

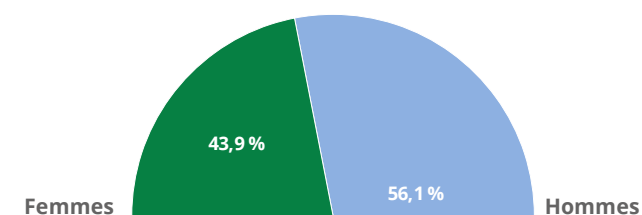
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 11,5 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 31,4 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 660 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 22 230 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

### Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>59 400</b>	<b>30,6</b>
dont Football	18 438	9,5
Handball	3 409	41,1
Basketball	3 353	48,6
Équitation	3 035	82,9
Tennis	3 004	27,7

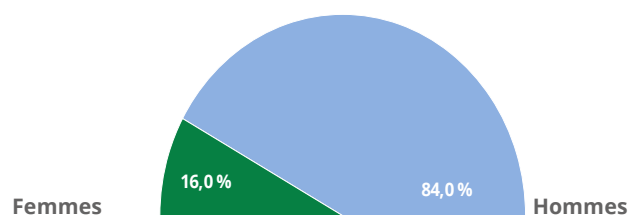
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.  
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

### Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

### Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

# Travail - Emploi

## Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>74,5</b>	<b>78,8</b>
de 15 à 24 ans	41,5	50,7
de 25 à 49 ans	93,0	96,1
de 50 à 64 ans	65,3	70,2

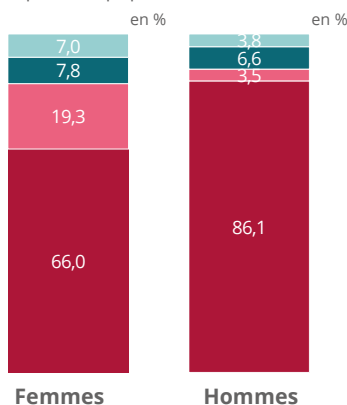
Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>67,9</b>	<b>72,5</b>
de 15 à 24 ans	33,1	41,4
de 25 à 49 ans	85,0	89,4
de 50 à 64 ans	61,5	66,2

Source : Insee, recensement de la population 2020.

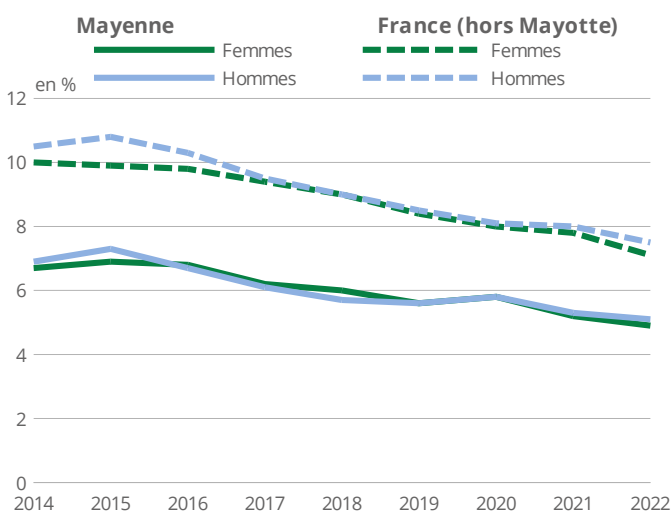
## Statut d'activité des 25-49 ans en 2020

- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif



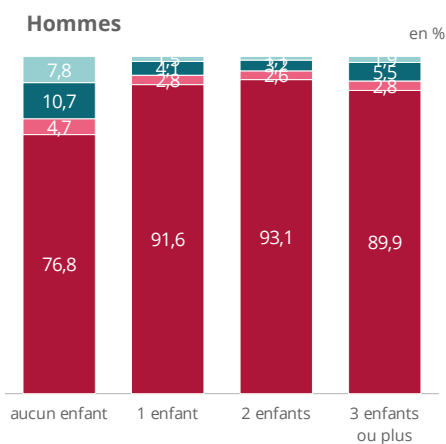
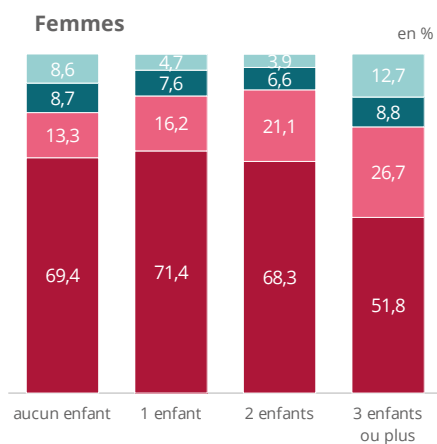
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

## Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

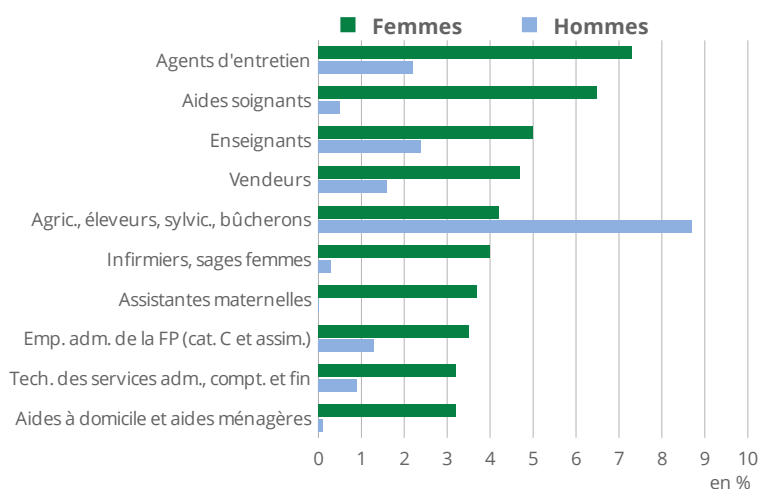


Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,3 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,5 %) et « Enseignants » (5 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Agriculteurs » (8,7 %), « Conducteurs de véhicules » (6,1 %) ou « ONQ des industries de process » (3,4 %).

## Répartition par familles professionnelles en 2020

### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

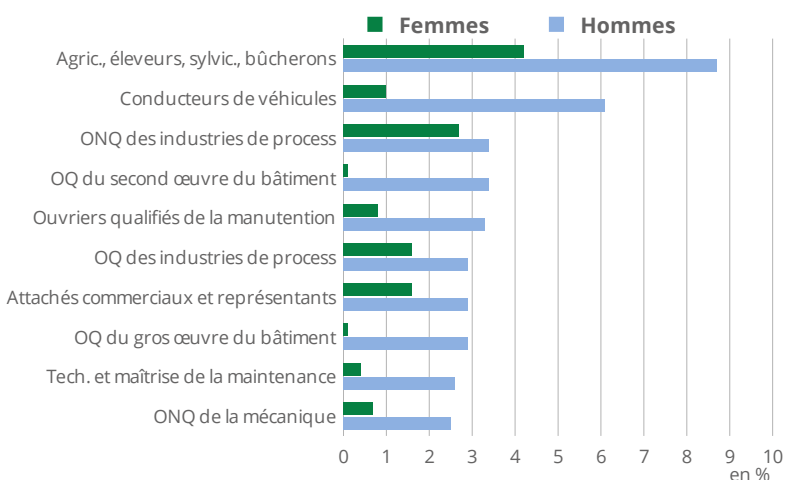
### Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistants maternelles	98,7	1,3
Secrétaires	96,7	3,3
Aides à domicile et aides ménagères	95,5	4,5
Aides soignants	92,8	7,2
Infirmiers, sages femmes	92,5	7,5

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,3	97,7
OQ du second œuvre du bâtiment	3,7	96,3
OQ de la maintenance	6,2	93,8
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	8,2	91,8
Conducteurs de véhicules	12,6	87,4

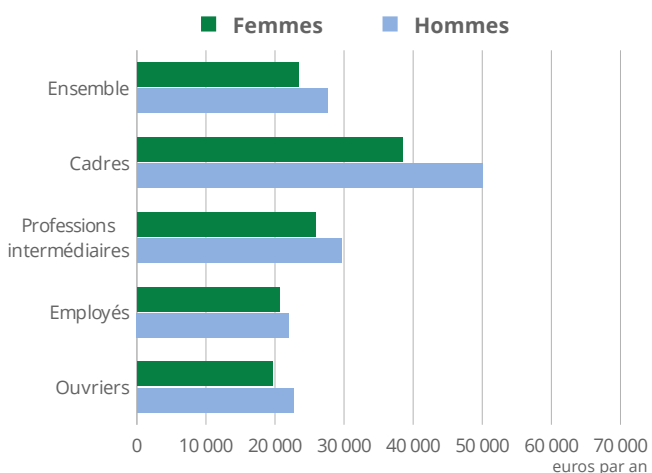
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

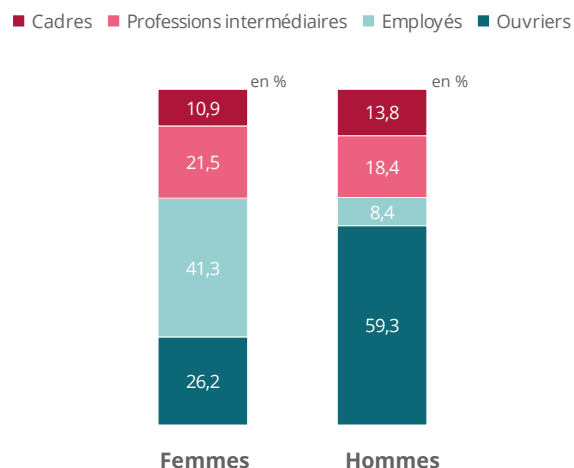
# Salaires

## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



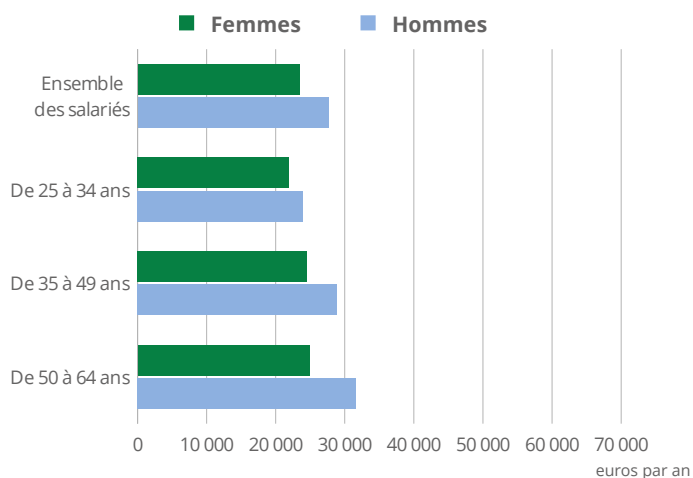
**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## Catégories socio-professionnelles en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

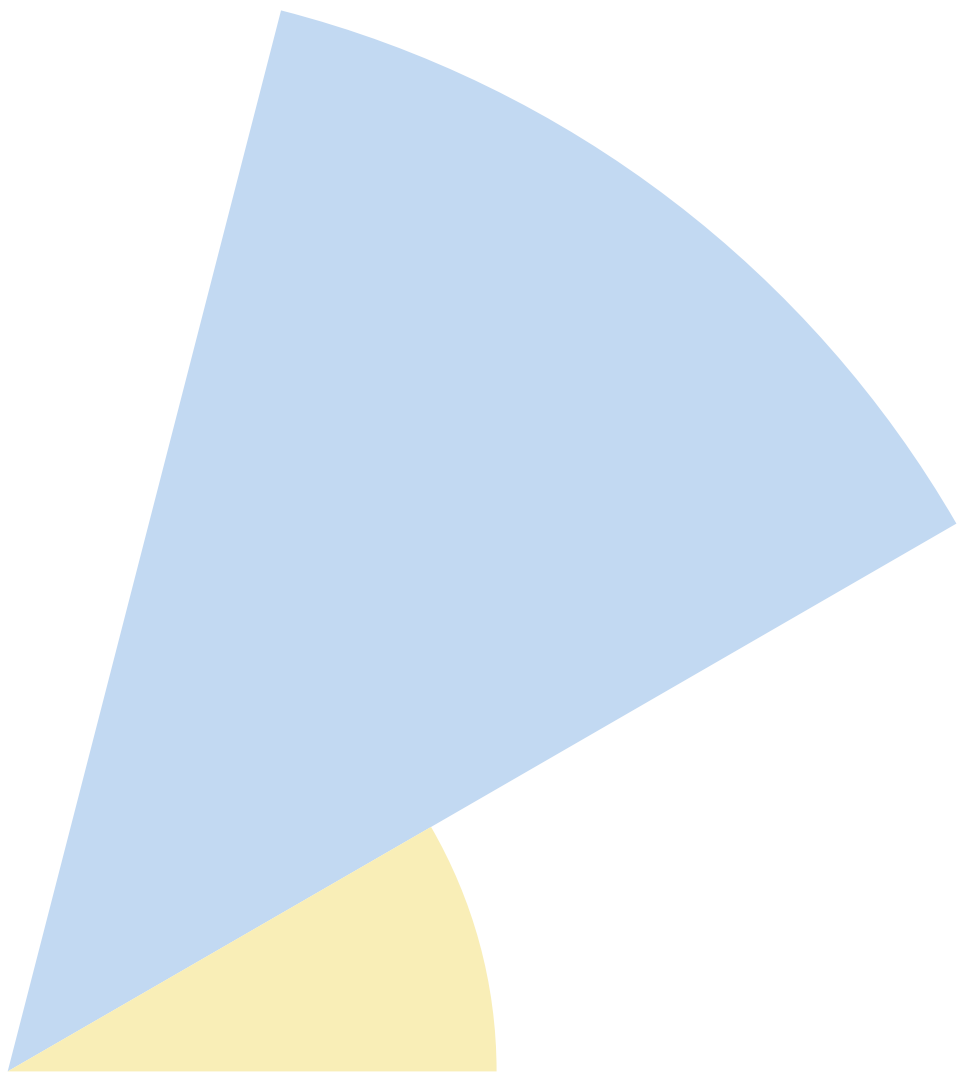


**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 448 € en 2021 contre 27 661 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (10,9 % contre 13,8 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (38 462 € contre 49 986 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 075 € contre 6 766 € entre 50 et 64 ans.

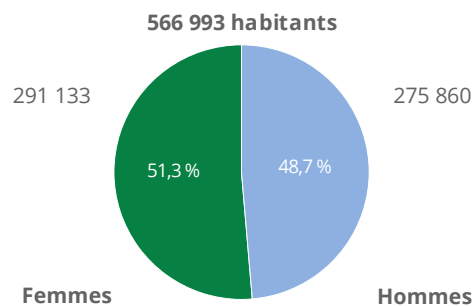


# Sarthe



# Caractéristiques démographiques

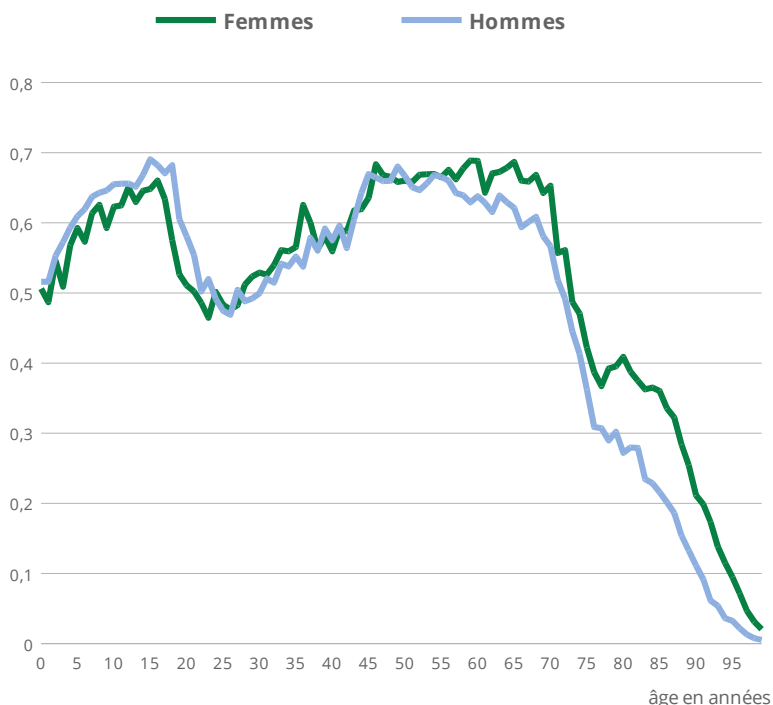
## Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

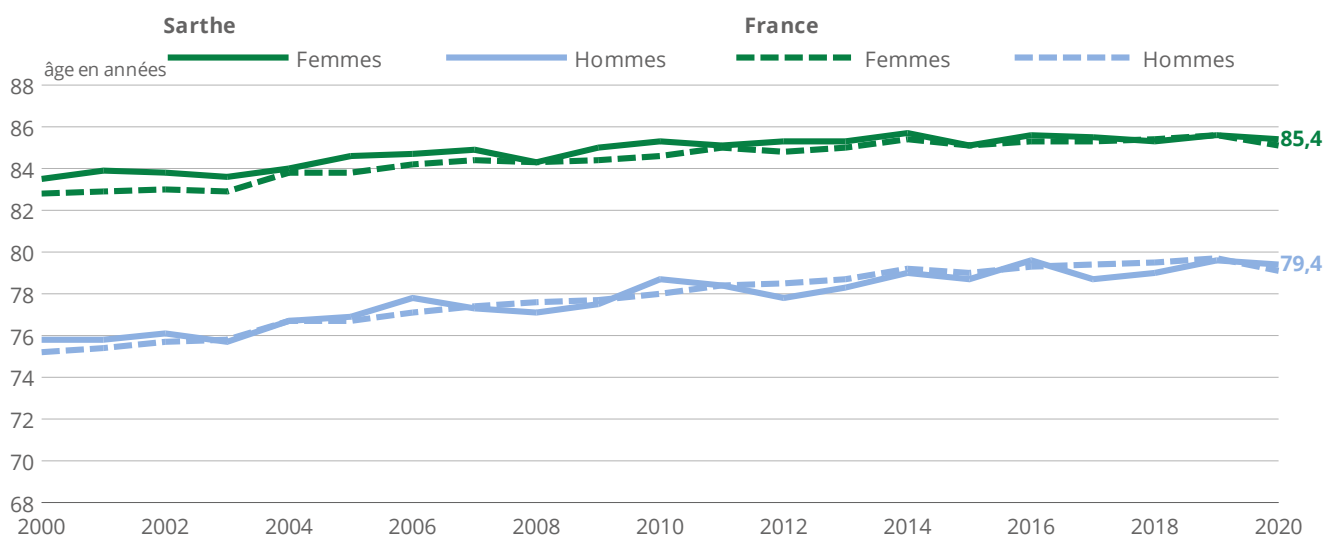
Parmi les 566 993 habitants du département, 48,7 % sont des hommes et 51,3 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,8 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 85,4 ans contre 79,4 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 61,0 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

## Répartition de la population par sexe et âge en 2020



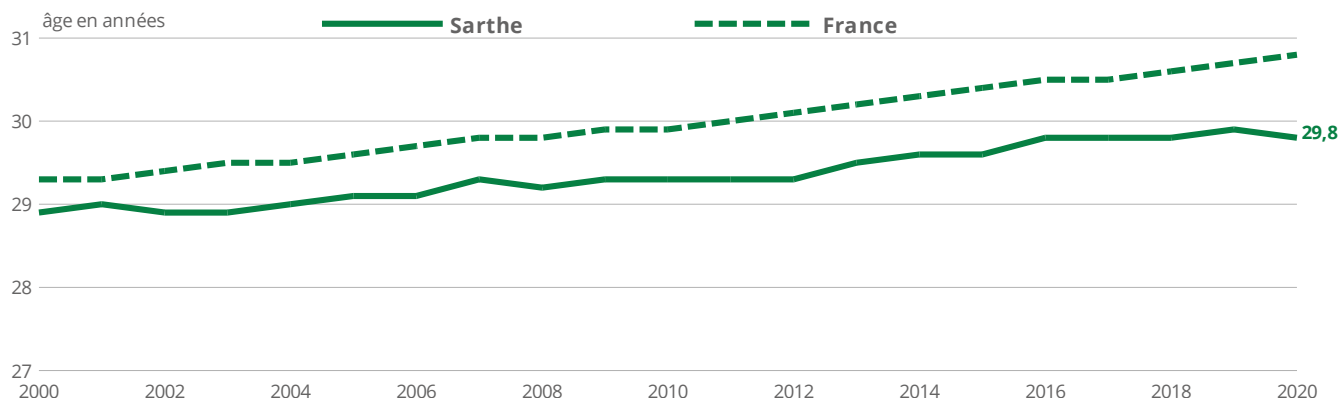
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

### Âge moyen de la mère à l'accouchement



Source : Insee, État civil, Estimations de population.

### Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

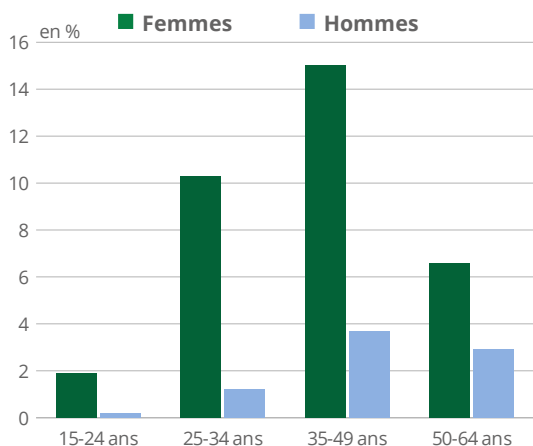
	Sarthe	France
<b>Ensemble</b>	<b>187</b>	<b>182</b>
15 à 24 ans	28	23
25 à 34 ans	124	114
35 à 49 ans	34	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,9 ans en 2000 à 29,8 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 187 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

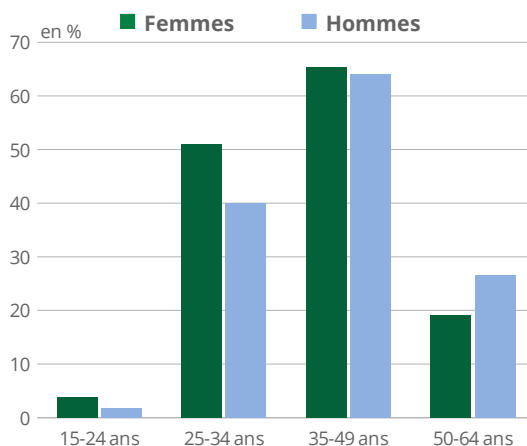
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 10,3 % des femmes de 25 à 34 ans et 15,0 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,2 % et 3,7 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 51 % contre 40 %).

### Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

# Enseignement – Éducation

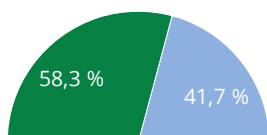
## Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

### Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

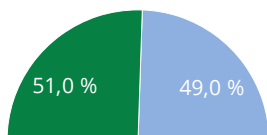
#### Lycée général

2 960 élèves



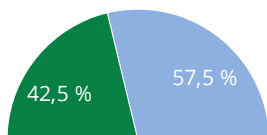
#### Lycée technologique

1 101 élèves



#### Lycée professionnel

1 404 élèves



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialité	Femmes (%)	Hommes (%)	Nombre de femmes dans la spécialité
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	76,6	23,4	768
Sciences économiques et sociales	60,6	39,4	599
Sciences de la vie et de la Terre	65,0	35,0	588
Histoire, Géographie, Sciences politiques	59,3	40,7	466
Mathématiques	42,5	57,5	457
Physique	53,5	46,5	437
Spécialités artistiques	75,2	24,8	106
Sciences du numérique	17,3	82,7	24
Sciences de l'ingénieur	10,6	89,4	7

**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	Femmes (%)	Hommes (%)	Nombre de femmes dans la série
Management et gestion	54,8	45,2	338
Santé et social	87,1	12,9	135
Laboratoire	55,2	44,8	37
Design et arts appliqués	86,2	13,8	25
Industrie et développement durable	9,9	90,1	22
Hôtellerie et restauration	45,5	54,5	5

**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

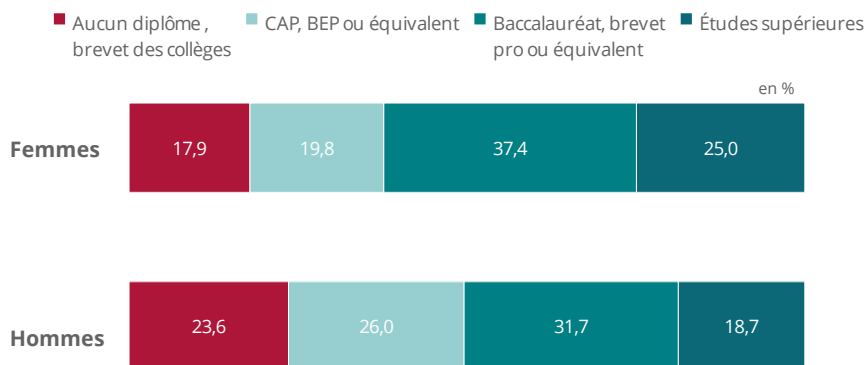
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,6	1,4
Habillement	91,5	8,5
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	91,0	9,0
Spéc. plurivalentes des services	67,5	32,5
Santé	64,2	35,8

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Structures métalliques	1,1	98,9
Électricité, électronique	2,0	98,0
Méca. générale & de précision, usinage	3,6	96,4
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	3,8	96,2
Travail du bois et de l'ameublement	5,4	94,6

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

### Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

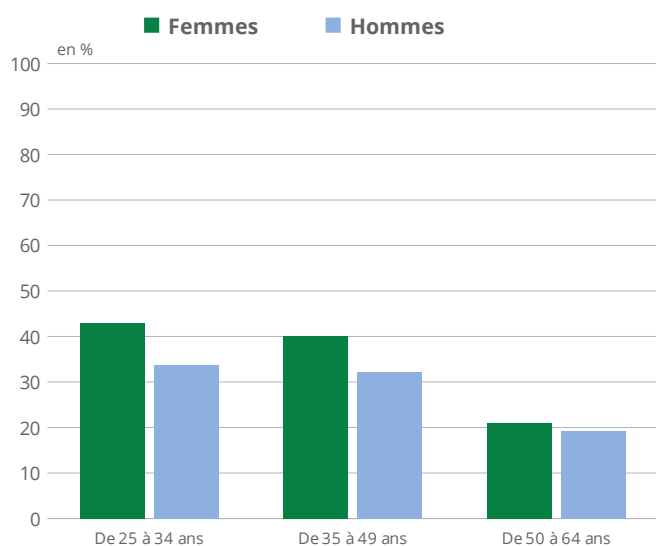


**Champ :** Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.  
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 25 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 18,7 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (23,6 %) dépasse celle des femmes (17,9 %).

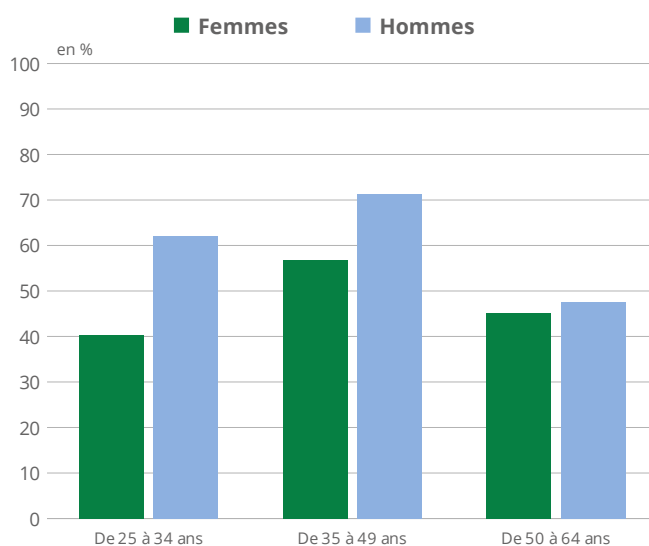
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 62,1 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 40,4 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

### Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

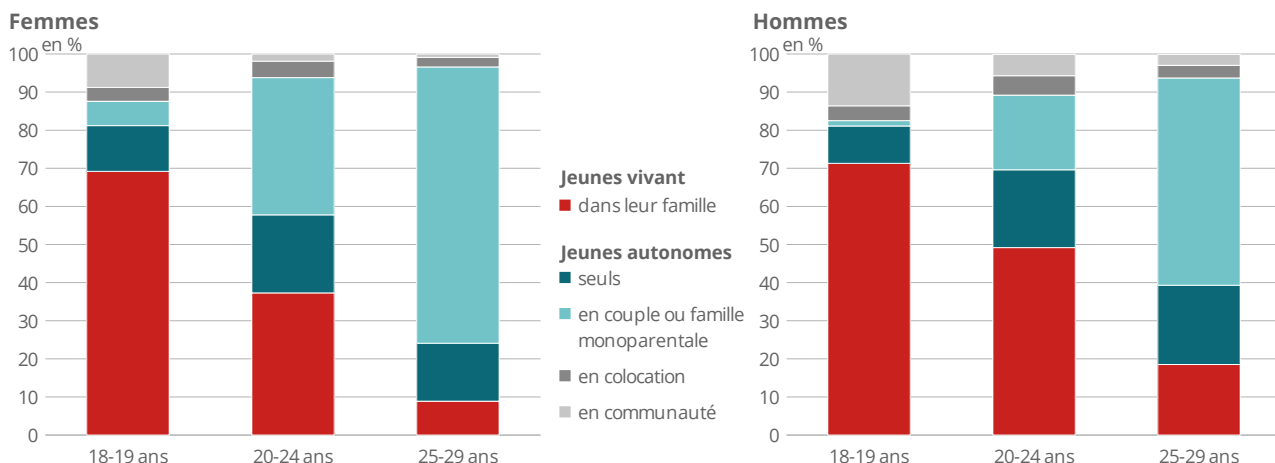
### Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

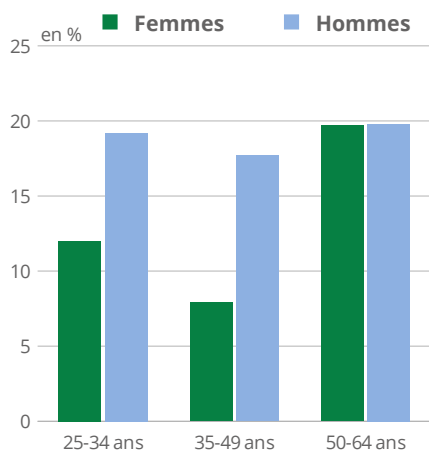
# Conditions de vie

## Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

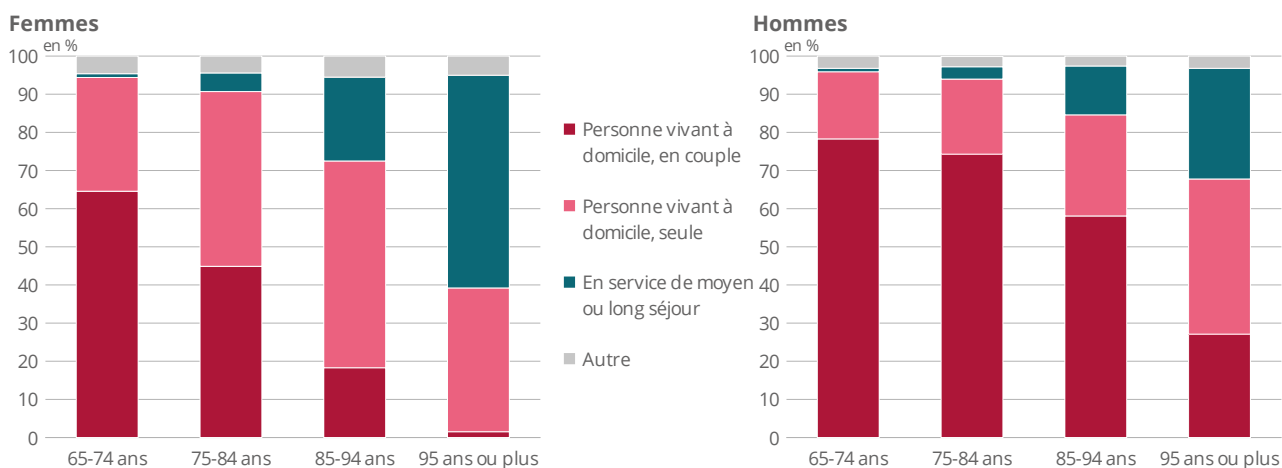
## Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

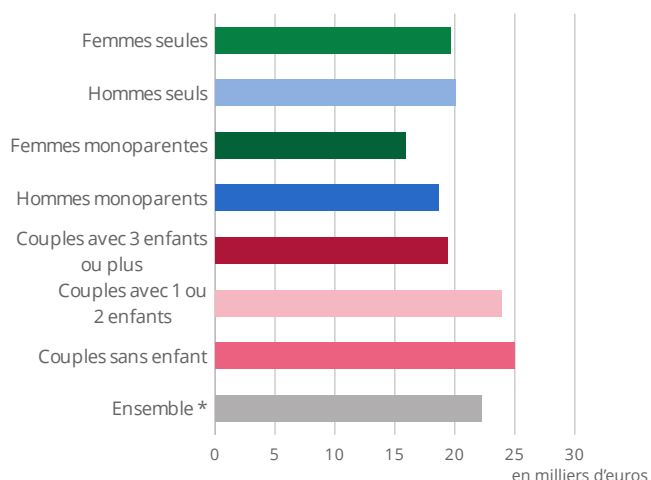
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 37,3 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 49,2 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 72,5 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 54,4 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 29,8 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 54,2 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

## Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



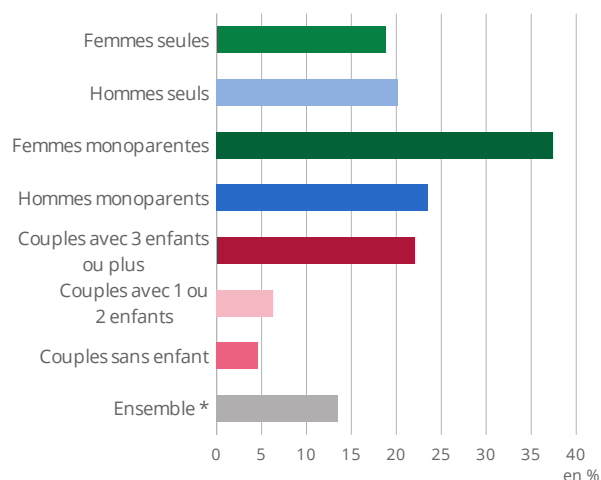
Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

### Taux de pauvreté en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

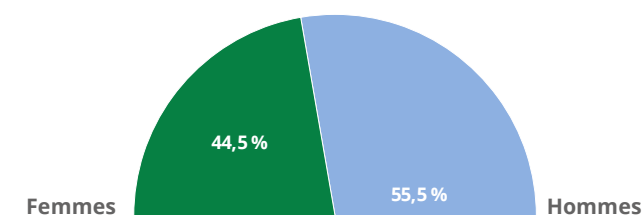
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 13,5 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 37,4 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 15 900 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 22 230 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

### Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>89 000</b>	<b>30,9</b>
dont Football	23 617	10,4
Basketball	7 242	31,9
Tennis	5 392	27,3
Équitation	5 270	80,8
Handball	5 007	35,2

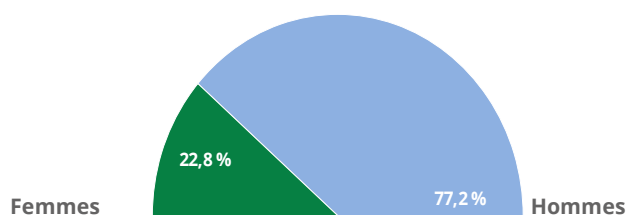
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.  
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

### Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

### Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

# Travail - Emploi

## Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

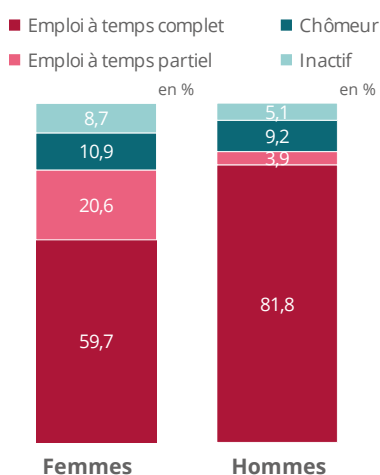
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>73,4</b>	<b>76,6</b>
de 15 à 24 ans	42,0	48,0
de 25 à 49 ans	91,2	94,9
de 50 à 64 ans	64,9	67,4

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>64,2</b>	<b>68,0</b>
de 15 à 24 ans	31,1	36,4
de 25 à 49 ans	80,0	85,5
de 50 à 64 ans	59,5	61,7

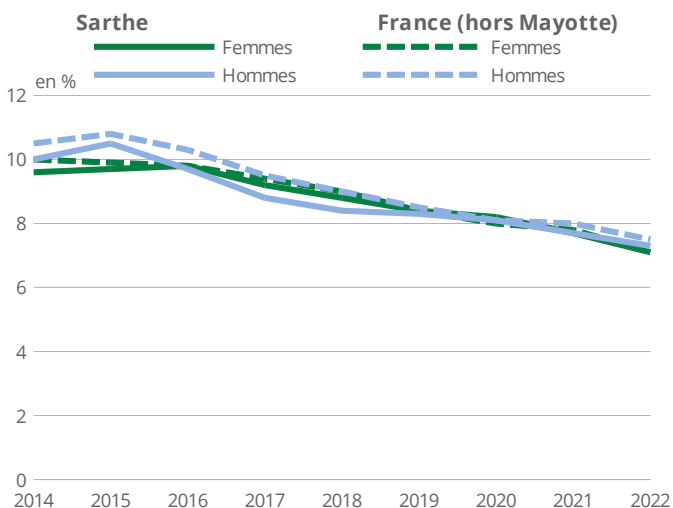
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



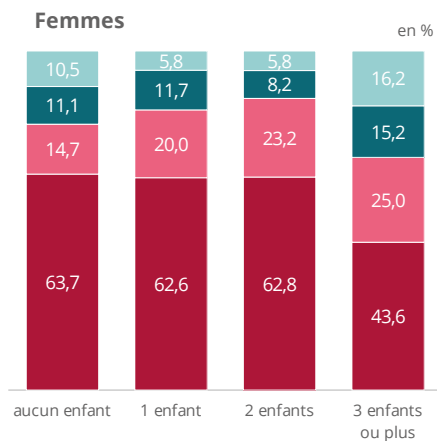
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Taux de chômage en moyenne annuelle

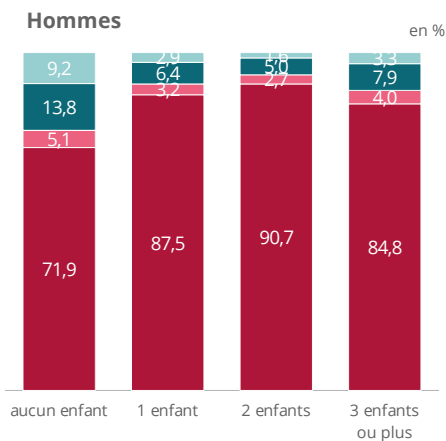


Source : Insee, taux de chômage localisés.

## Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif



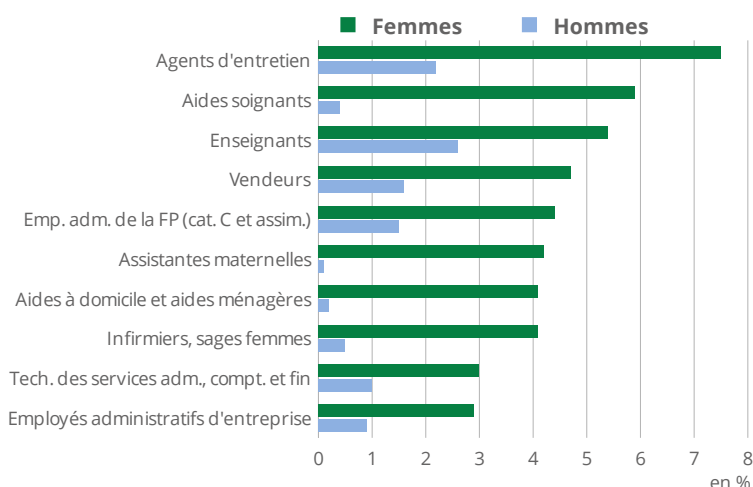
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.



Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,5 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (5,9 %) et « Enseignants » (5,4 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (6,2 %), « Agriculteurs » (4,2 %) ou « Ouvriers qualifiés de la manutention » (3,5 %).

### Répartition par familles professionnelles en 2020

#### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

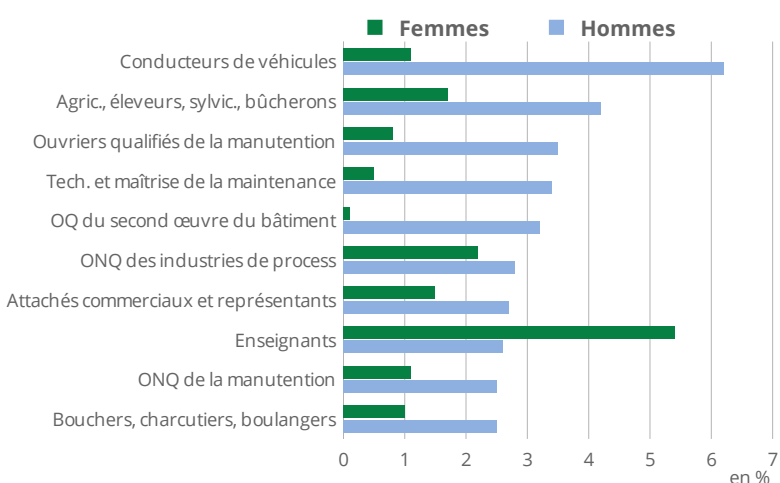
#### Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Assistantes maternelles	97,8	2,2
Aides à domicile et aides ménagères	95,7	4,3
Aides soignants	93,4	6,6
Secrétaires	93,3	6,7
Coiffeurs, esthéticiens	92,0	8,0

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

#### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

#### Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,7	97,3
OQ du second œuvre du bâtiment	4,0	96,0
OQ de la maintenance	8,6	91,4
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	10,7	89,3
Tech. et maîtrise de la maintenance	11,9	88,1

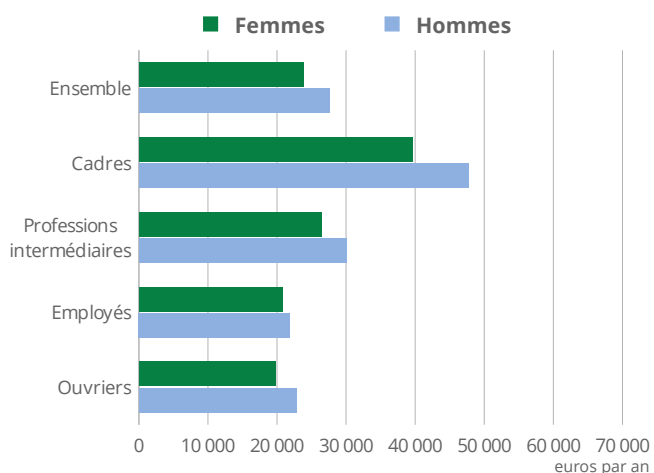
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

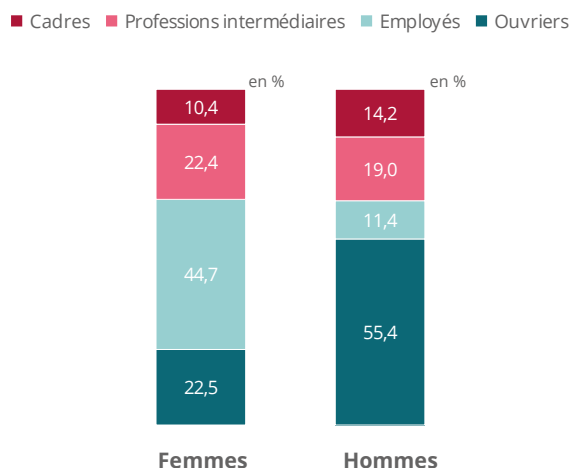
# Salaires

## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



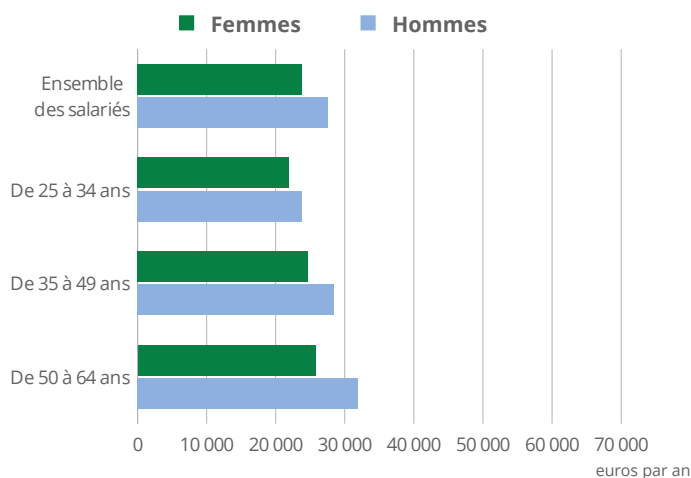
**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## Catégories socio-professionnelles en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

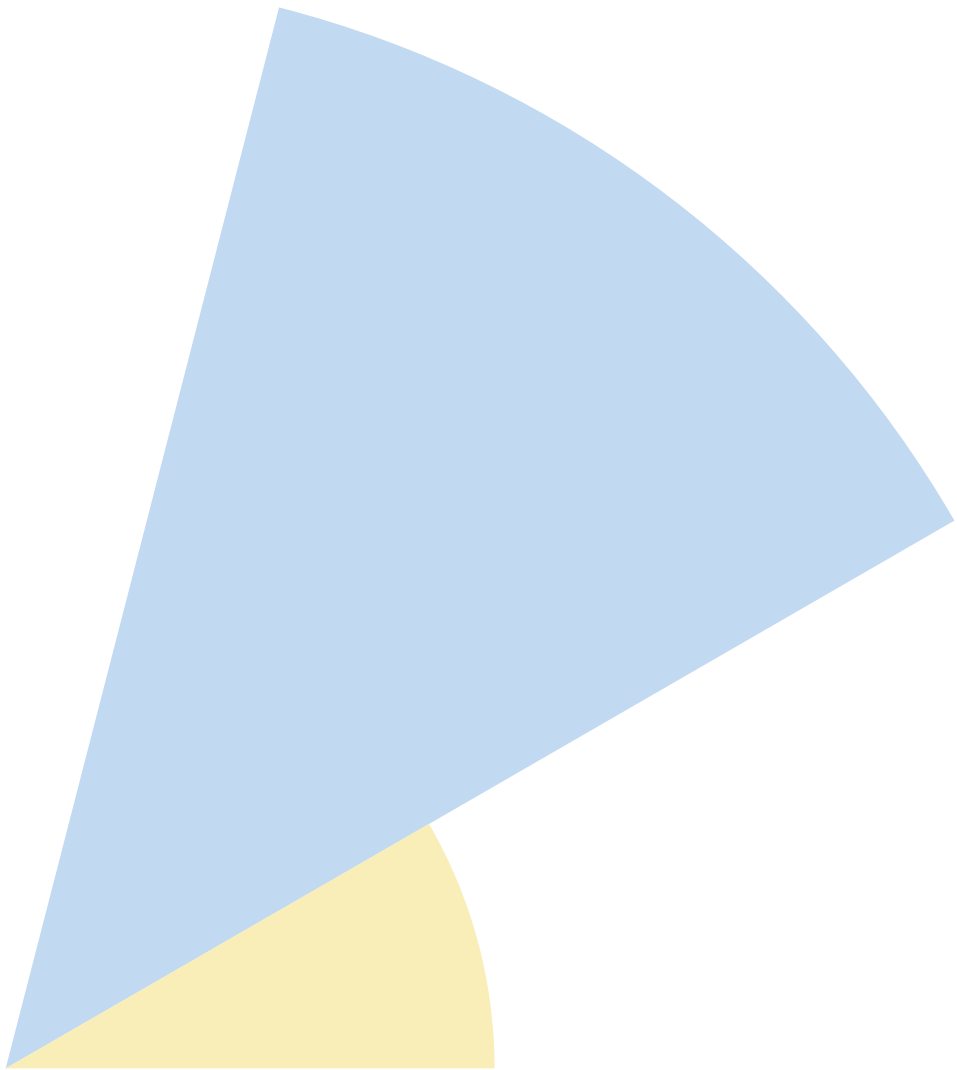
## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

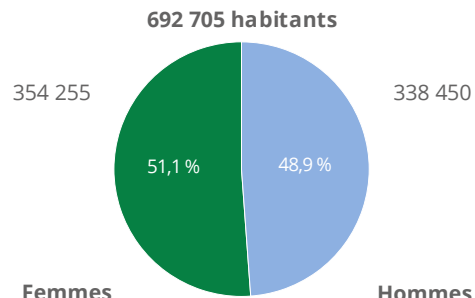
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 789 € en 2021 contre 27 591 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (10,4 % contre 14,2 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 640 € contre 47 675 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 1 906 € contre 6 128 € entre 50 et 64 ans.

# Vendée



# Caractéristiques démographiques

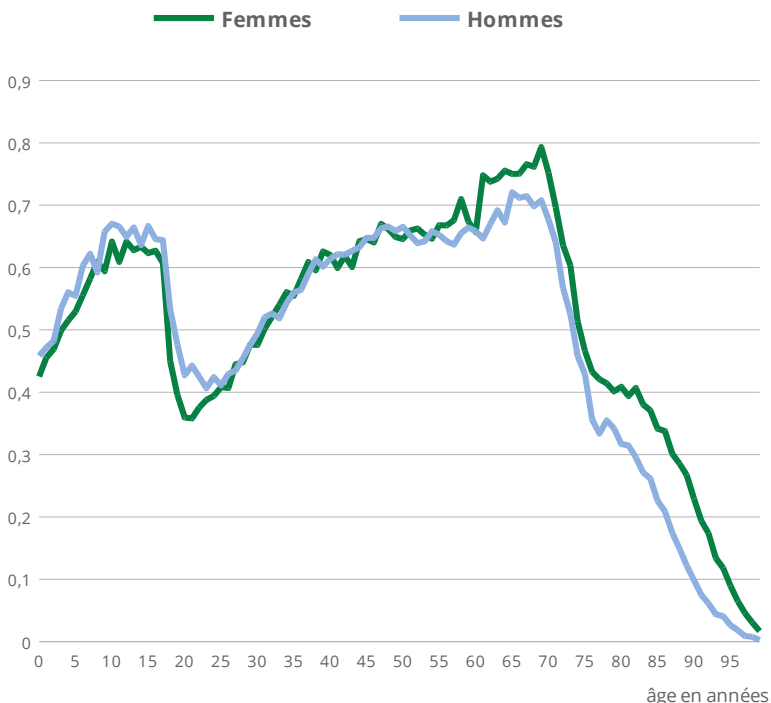
## Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

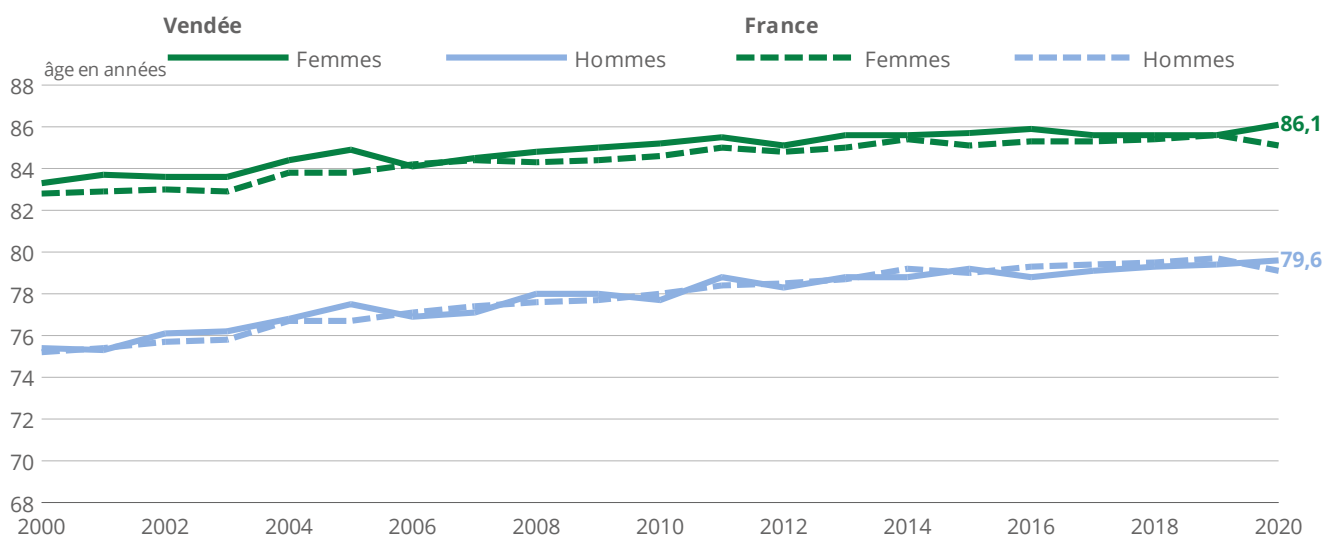
Parmi les 692 705 habitants du département, 48,9 % sont des hommes et 51,1 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,5 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes, 86,1 ans contre 79,6 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 59,8 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

## Répartition de la population par sexe et âge en 2020



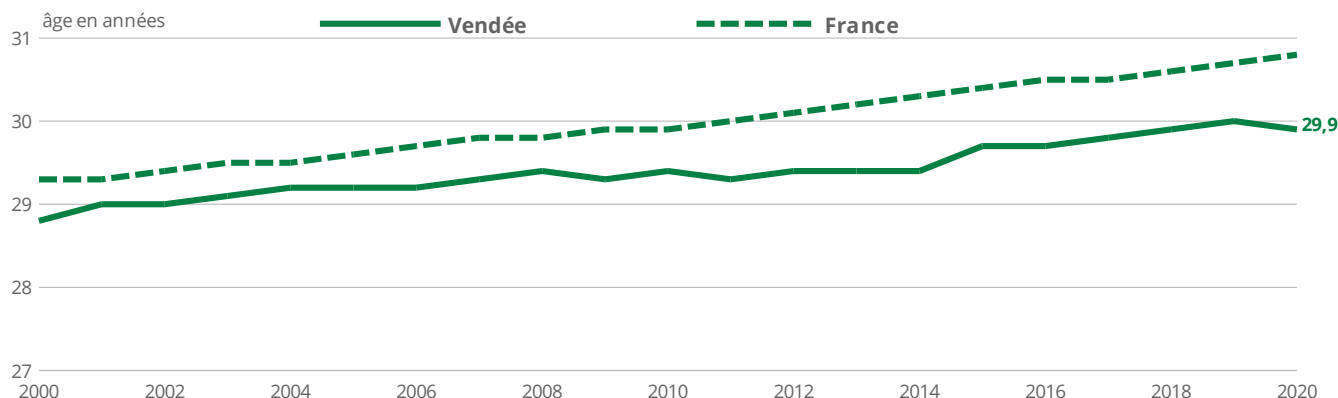
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

### Âge moyen de la mère à l'accouchement



Source : Insee, État civil, Estimations de population.

### Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

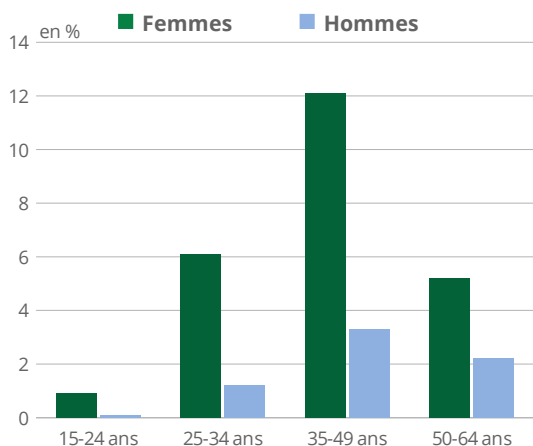
	Vendée	France
<b>Ensemble</b>	<b>182</b>	<b>182</b>
15 à 24 ans	22	23
25 à 34 ans	128	114
35 à 49 ans	31	45

Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,8 ans en 2000 à 29,9 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 182 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

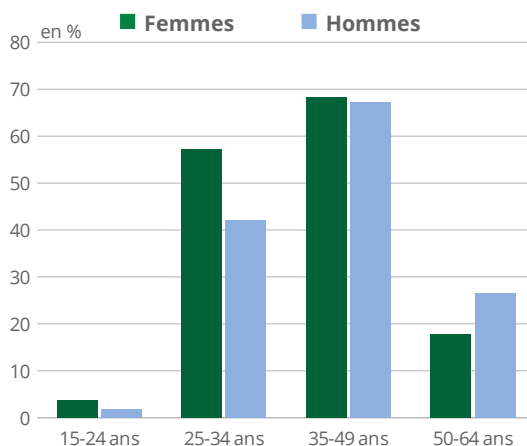
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 6,1 % des femmes de 25 à 34 ans et 12,1 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,2 % et 3,3 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 57,1 % contre 42,1 %).

### Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

# Enseignement – Éducation

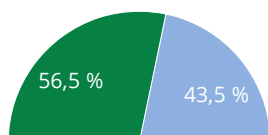
## Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

### Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

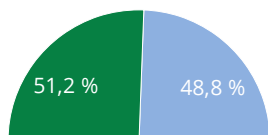
#### Lycée général

3 558 élèves



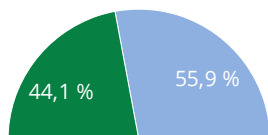
#### Lycée technologique

1 258 élèves

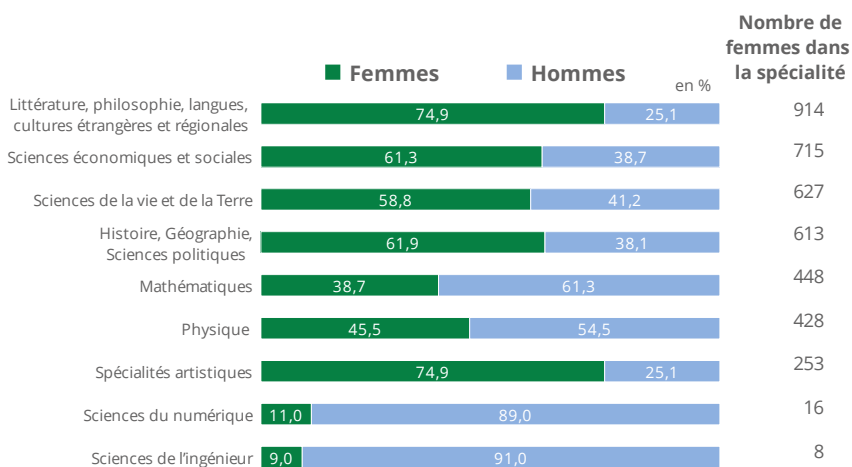


#### Lycée professionnel

1 342 élèves

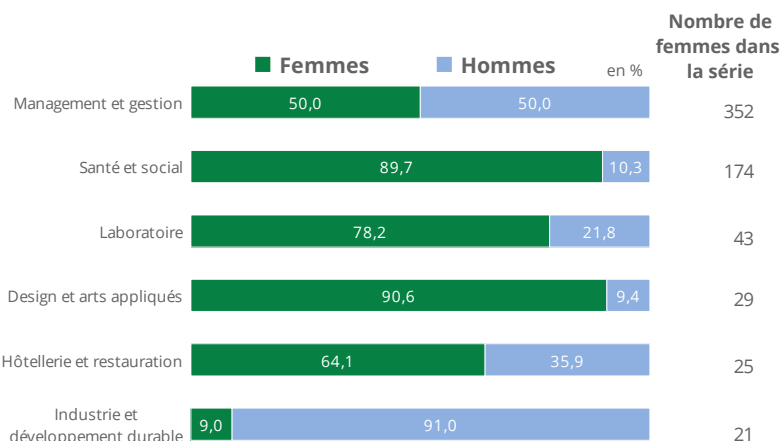


**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

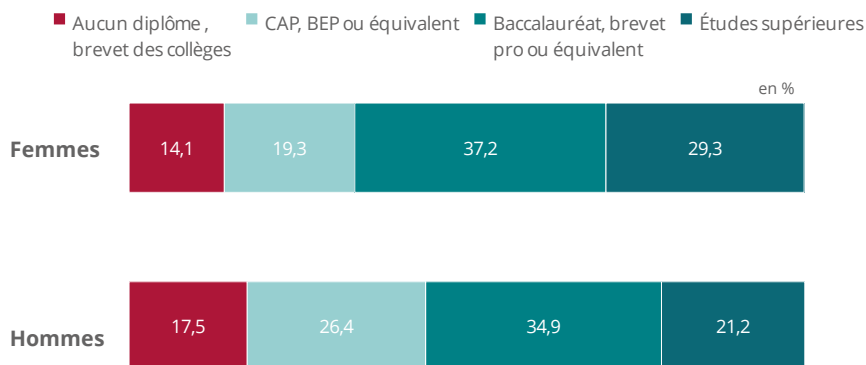
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,8	1,2
Habillement	98,1	1,9
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	92,4	7,6
Spéc. plurivalentes des services	62,2	37,8
Commerce, vente	55,9	44,1

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Moteurs et mécanique auto	3,3	96,7
Électricité, électronique	3,5	96,5
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	4,7	95,3
Structures métalliques	4,7	95,3
Travail du bois et de l'ameublement	7,4	92,6

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

### Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

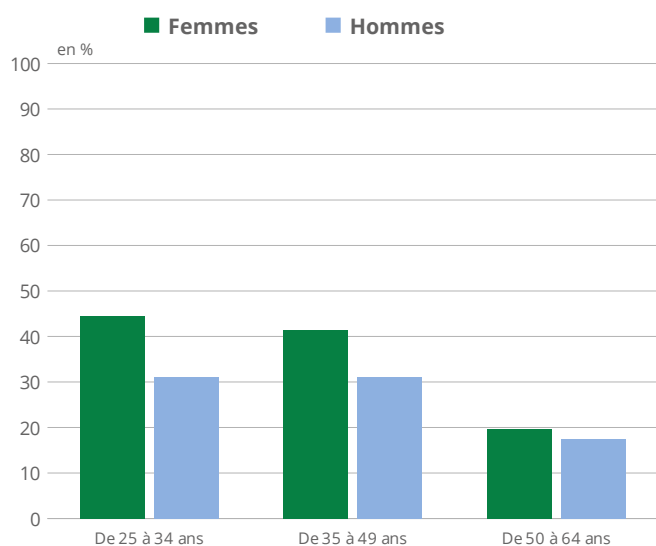


**Champ :** Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.  
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 29,3 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 21,2 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (17,5 %) dépasse celle des femmes (14,1 %).

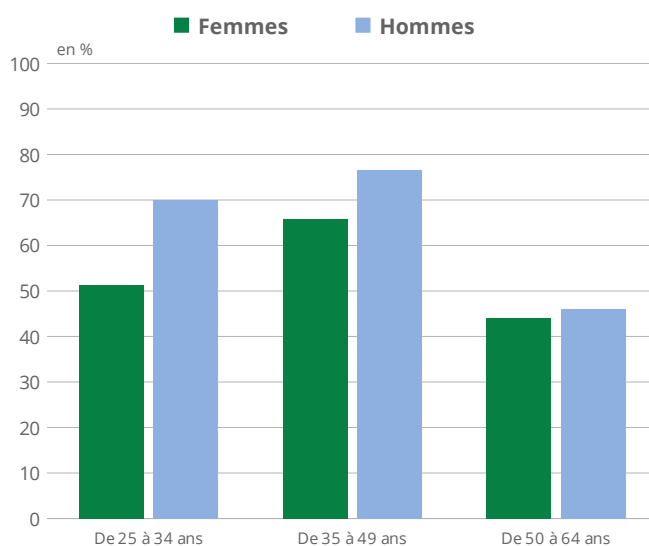
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 70,1 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 51,3 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

### Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

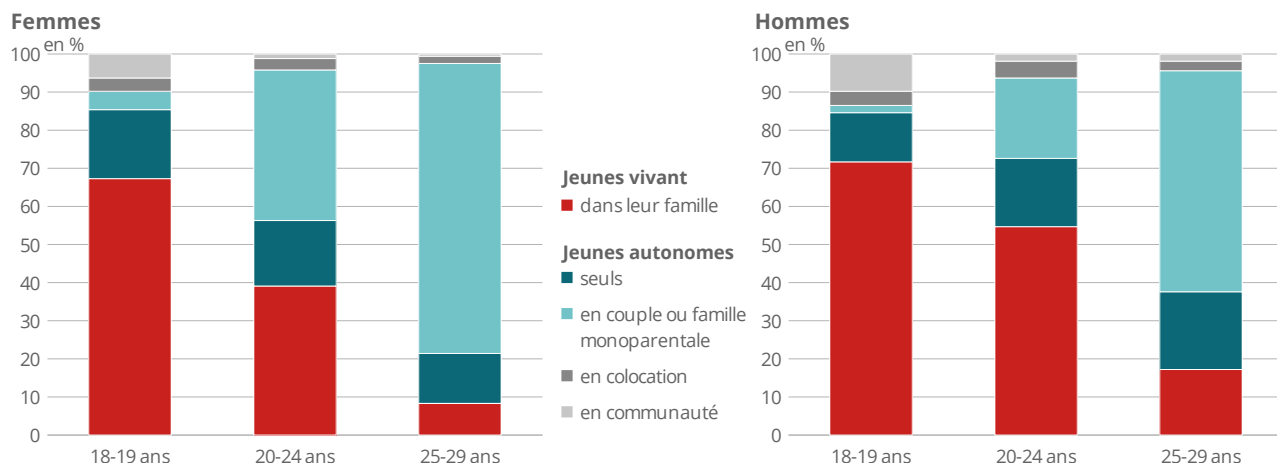
### Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



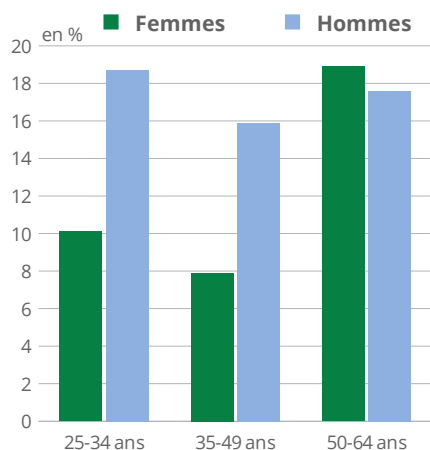
**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

# Conditions de vie

## Mode de cohabitation des 18 - 29 ans en 2020

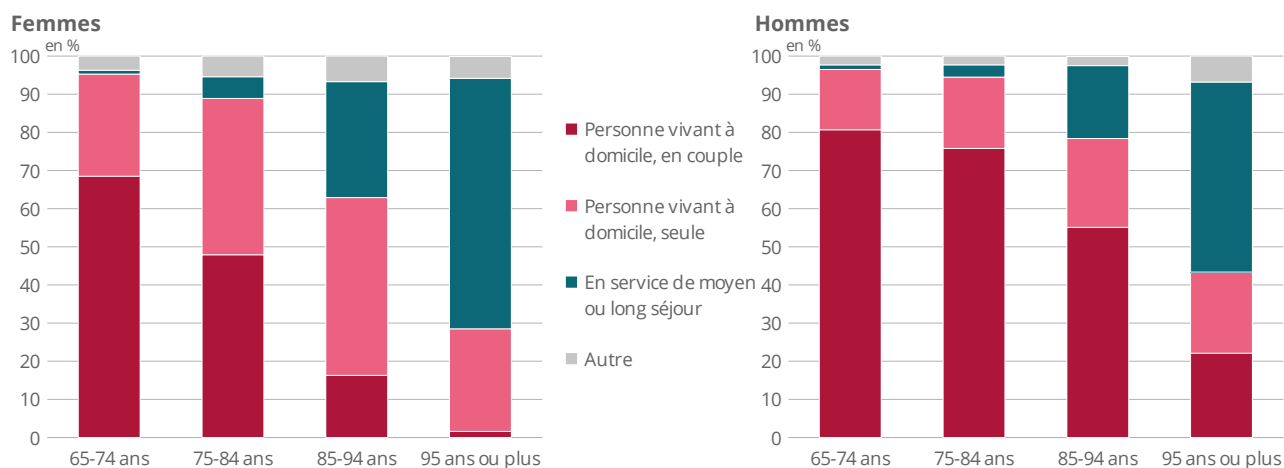


## Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



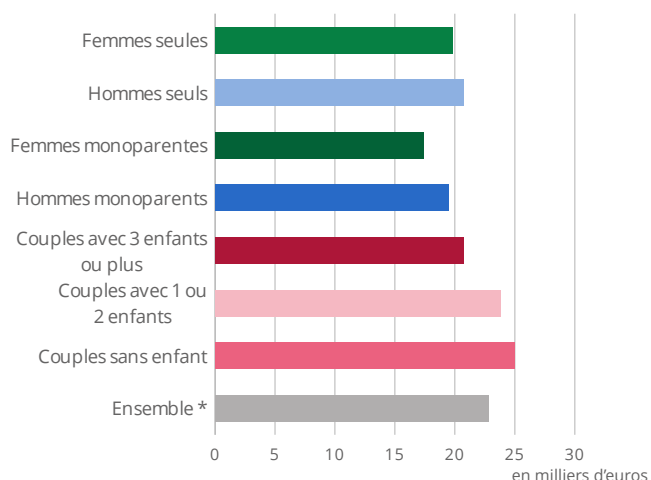
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 39,1 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 54,7 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 76,1 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 58,0 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des jeunes femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 26,8 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 46,6 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

## Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



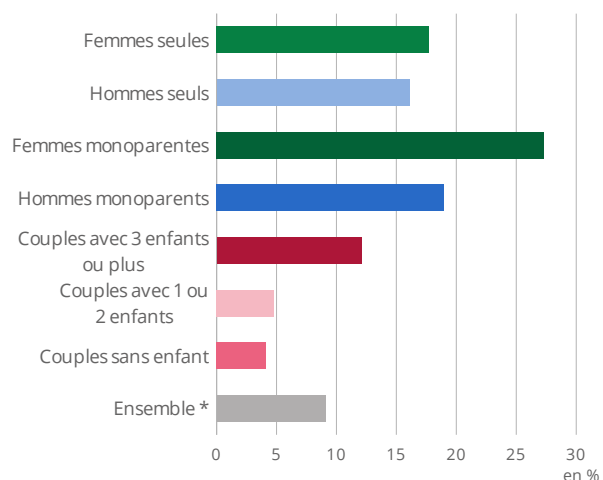


### Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

### Taux de pauvreté en 2021



\* y compris ménages complexes  
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

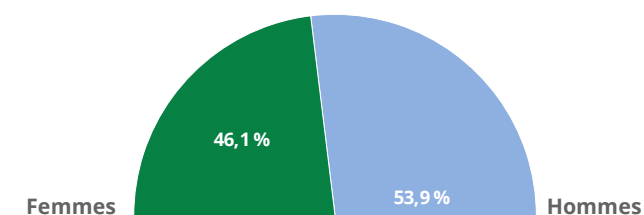
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 9,1 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 27,3 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 17 360 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 22 790 pour l'ensemble de la population du département (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

### Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>124 300</b>	<b>31,7</b>
dont Football	31 378	8,7
Basketball	11 256	49,8
Tennis	8 261	25,8
Équitation	6 755	82,1
Handball	6 656	36,3

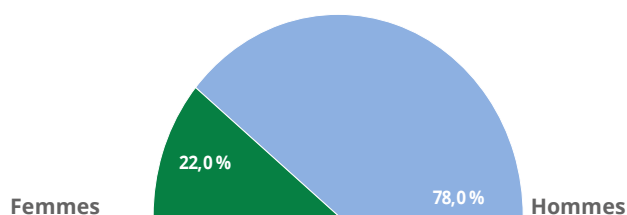
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.  
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

### Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

### Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

# Travail - Emploi

## Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

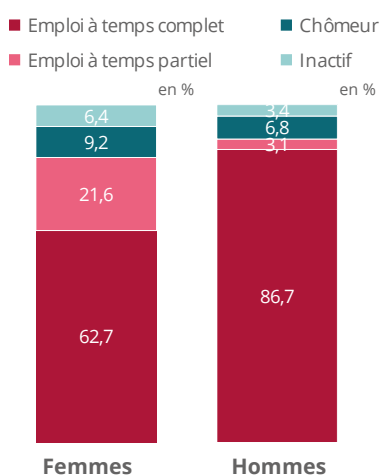
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>74,8</b>	<b>79,1</b>
de 15 à 24 ans	43,3	55,4
de 25 à 49 ans	93,5	96,5
de 50 à 64 ans	63,2	66,1

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>66,5</b>	<b>72,3</b>
de 15 à 24 ans	33,6	46,2
de 25 à 49 ans	84,2	89,5
de 50 à 64 ans	56,9	60,8

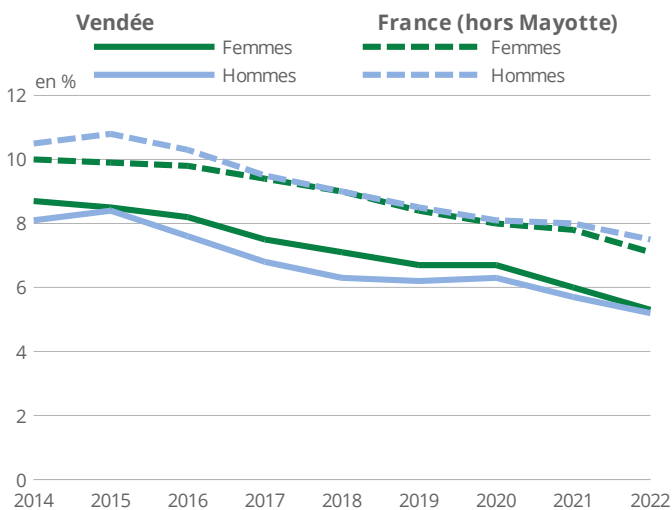
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



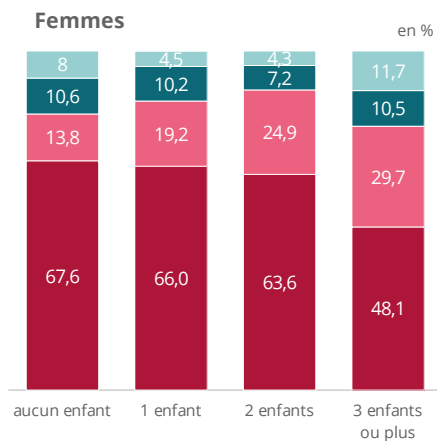
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## Taux de chômage en moyenne annuelle

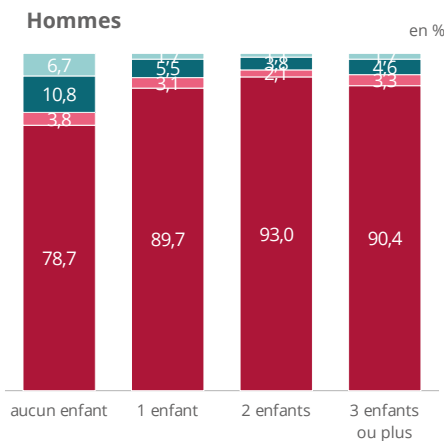


Source : Insee, taux de chômage localisés.

## Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

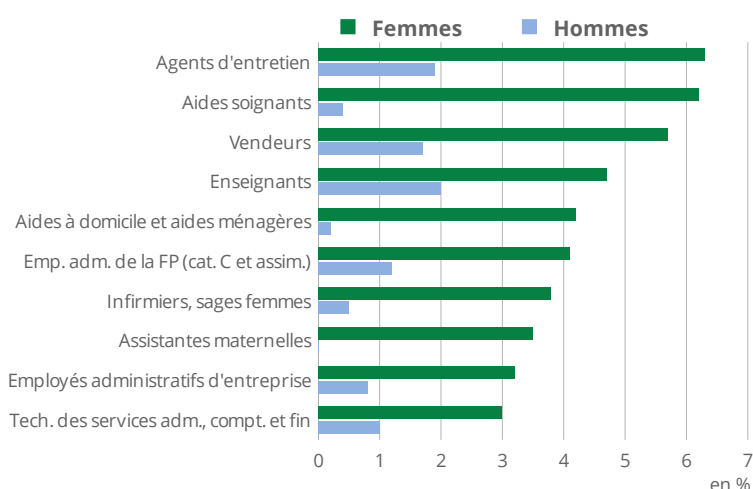


Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,3 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,2 %) et « Vendeurs » (5,7 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,7 %), « Agriculteurs » (5,1 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,6 %).

## Répartition par familles professionnelles en 2020

### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

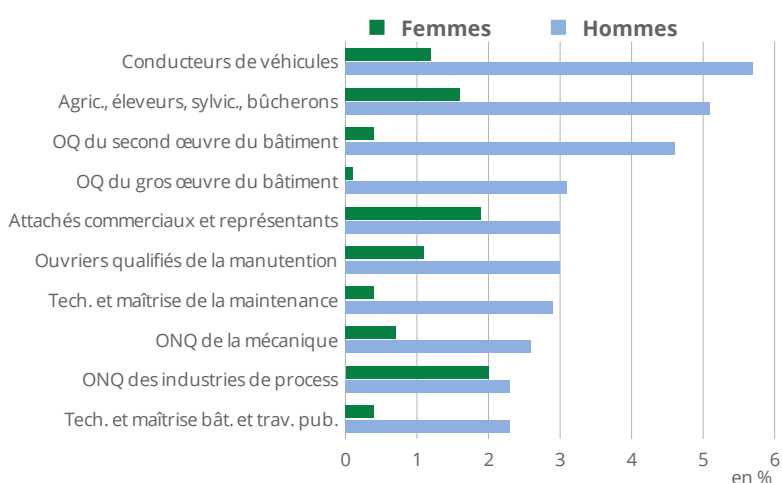
### Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Assistantes maternelles	98,6	1,4
Aides à domicile et aides ménagères	96,0	4,0
Secrétaires	95,1	4,9
Aides soignants	93,4	6,6
Coiffeurs, esthéticiens	93,0	7,0

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du gros œuvre du bâtiment	3,4	96,6
OQ du second œuvre du bâtiment	6,8	93,2
OQ de la maintenance	7,9	92,1
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	8,5	91,5
Tech. et maîtrise des ind. mécaniques	9,7	90,3

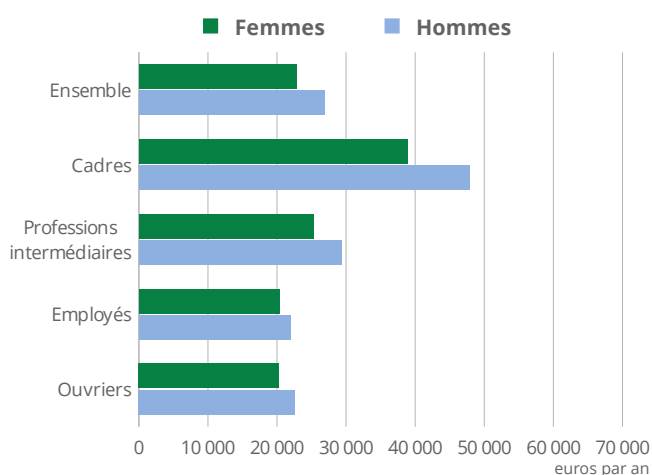
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

# Salaires

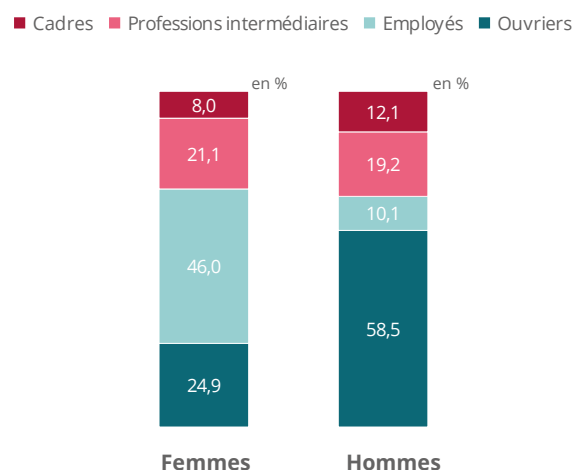
## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

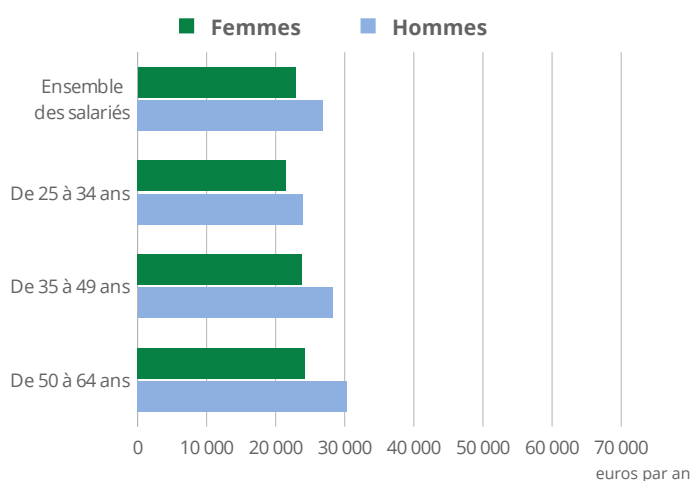
## Catégories socio-professionnelles en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

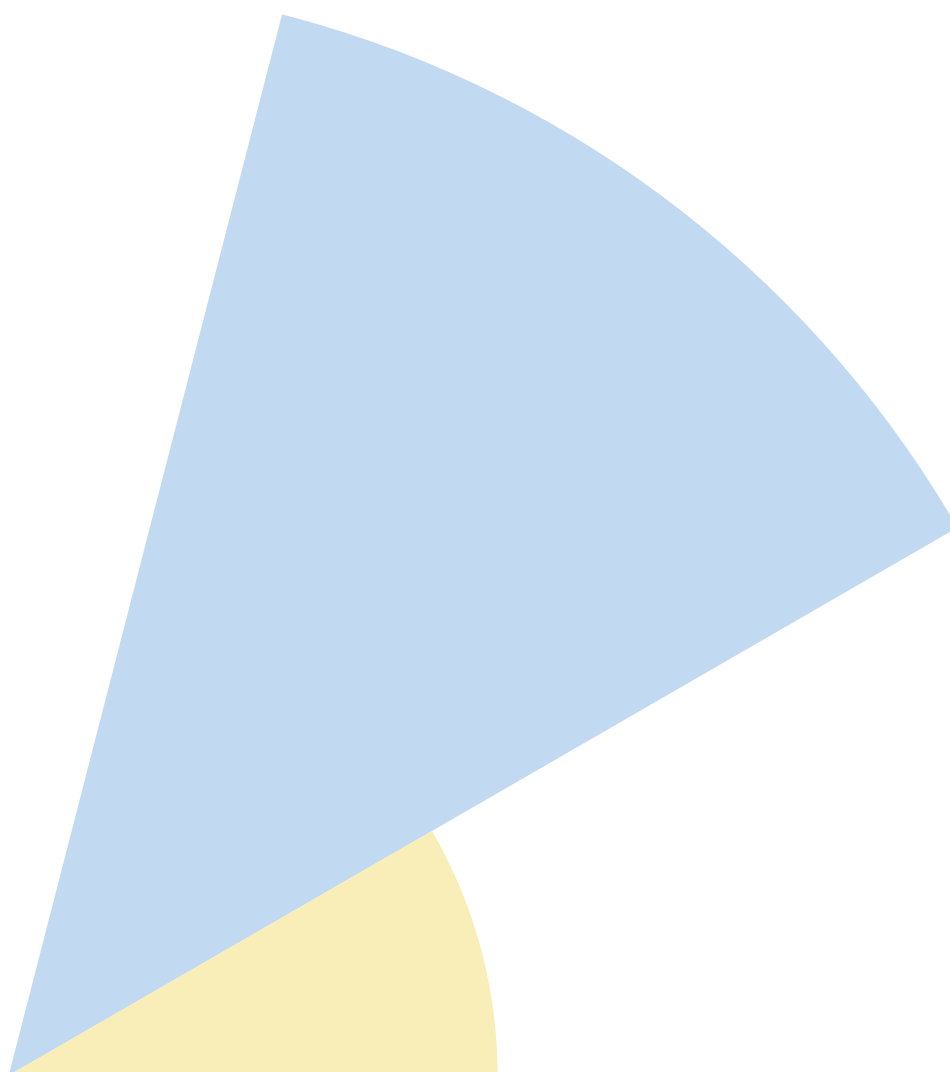


**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 22 863 € en 2021 contre 26 895 € chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (8,0 % contre 12,1 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (38 945 € contre 47 838 €). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 471 € contre 6 080 € entre 50 et 64 ans.

## **Définitions, pour en savoir plus**



# Définitions

**Âge moyen de la mère à l'accouchement** : âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

La nomenclature des professions et **catégories socioprofessionnelles**, dite PCS, classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

## Chômage :

Au sens du recensement, est **chômeur** toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi.

L'Insee produit des **taux de chômage localisés** (rapport entre le nombre de chômeurs et la population active) par région, département et zone d'emploi à partir d'une synthèse de différentes sources :

- des données administratives sur l'emploi ;
- des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ;
- de l'Enquête emploi en continu (EEC).

Le **couple** au sein d'un ménage correspond à un ensemble formé de deux personnes de 18 ans ou plus sauf exception, qui partagent la même résidence principale et qui répondent à au moins l'un des critères suivants : ils déclarent tous les deux vivre en couple ou être mariés, pacsés ou en union libre. Les couples ainsi constitués à partir des réponses au questionnaire du recensement sont des couples de fait. Cette définition d'un couple est utilisée à partir de la diffusion des résultats statistiques du millésime 2013, pour laquelle les couples de même sexe sont pris en compte dans l'élaboration des résultats du recensement.

## Diplôme :

Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder.

### Aucun diplôme, brevet des collèges (pas ou peu diplômé) :

- Pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire ;
- Scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ;
- Scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà ;
- Certificat d'études primaires (CEP) ;
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB.

### CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent

### Baccalauréat, brevet professionnel :

- Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU ;
- Baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent.

### Diplômé du supérieur :

- BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent ;
- Licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4 ;
- Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5, doctorat de santé ;
- Doctorat de recherche (hors santé).

**Emploi en équivalent temps plein (EQTP)** : l'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps plein. Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un salarié ayant occupé un poste donné durant six mois à 80 % compte pour 0,4 (=0,5\*0,8) en EQTP.

Est compté comme **enfant** d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est compté parmi les couples sans enfant.

**L'espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge et sexe de l'année considérée.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

La nomenclature des **familles professionnelles (FAP)** est construite à partir d'un croisement du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Chaque FAP regroupe des professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. La nomenclature des FAP utilisée se subdivise en 87 familles regroupées. Les termes de « métier » et de « profession » sont utilisés de façon équivalente et s'appuient sur cette nomenclature.

Les **inactifs** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, etc.

**L'indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

## Mode de cohabitation

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 18 à 29 ans :

Les **jeunes de 18 à 29 ans vivant dans leur famille** sont les personnes de 18 à 29 ans vivant dans le même logement que leurs parents (ou un de leurs parents) ou dans le même logement qu'un autre membre de leur famille, hors conjoint ou enfant (exemple : grand-parent, frère, etc.).

Les **jeunes de 18 à 29 ans autonomes** sont définis ici comme les personnes de 18 à 29 ans ne vivant pas dans le même logement que leurs parents ou un autre membre de leur famille (hors conjoint ou enfant).

Un jeune autonome peut vivre :

**en couple ou famille monoparentale** : le jeune est adulte d'un couple (avec ou sans enfant) ou d'une famille monoparentale et le couple ou la famille monoparentale est l'unique occupant du logement ;

**seul** : le jeune occupe seul son logement ;

**en colocation** : le jeune, en couple ou non, partage son logement avec d'autres personnes ;

**en communauté** : le jeune est recensé dans une communauté (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen et long séjour, foyers et résidences sociales ou assimilés, établissements hébergeant des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, casernes, établissements pénitentiaires, établissements sociaux de court séjour, etc.).

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 65 ans ou plus :

**personne vivant à domicile, en couple** ;

**personne vivant à domicile, seule** ;

**en service de moyen ou long séjour** : Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), établissement de soins médicaux de longue durée, structure pour adultes handicapés, structure sociale pour adultes et familles ;

**autres situations** : personne ne vivant pas seule ou en couple dans son logement (exemples : personne hébergée chez son enfant, colocation, etc.) et personne recensée dans une communauté hors service de moyen ou long séjour (exemples : communauté religieuse, établissement social de court séjour, etc.).

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur.

Le niveau de vie du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Les chiffres de **population** présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré.

La population de ce territoire comprend :

La population des résidences principales (ou population des ménages) ;

La population des personnes vivant en communautés ;

La population des habitations mobiles, les sans-abris et les bateliers rattachés au territoire.

Le **salaires en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif.

Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail pendant six mois à 80 % et ayant perçu un total de 10 000 euros, le salaire en EQTP est de  $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$  euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit  $0,5 \times 0,8 = 0,4$  EQTP dans l'exemple précédent).

## Spécialités et séries en classe terminale

### Spécialités en terminale générale

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Littérature, philosophie, langues (Littérature et philosophie, Humanités, Langues, Littératures et cultures étrangères, Langues et culture de l'Antiquité)

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

Sciences de l'ingénieur

Numérique et sciences informatiques

Arts (Arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)

Les spécialités « Écologie - Agronomie et Territoire », dans les lycées agricoles et « Sports - Éducation physique, pratiques et cultures sportives » présentes depuis la rentrée 2021 ne sont pas reprises dans ce document.

### Séries de baccalauréat technologique

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Les séries Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture et de la Communication, et Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole ne sont pas reprises dans ce document.

### Spécialités de baccalauréat professionnel

Il existe une centaine de spécialités de baccalauréats professionnels. Chaque spécialité du baccalauréat professionnel est définie par un arrêté du ministre chargé de l'Éducation, après avis de la ou des commissions professionnelles consultatives compétentes.

Dans ce document, seules les spécialités représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en terminale professionnelle sont retenues.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés au sens du recensement et chômeurs au sens du recensement) et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi au sens du recensement de la population** rapporte le nombre de personnes en emploi au sens du recensement à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion d'individus étant en situation de pauvreté monétaire. Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

### Pour en savoir plus

Delhomme I. et al., « Regards sur la parité dans les Pays de la Loire - Des évolutions mais des inégalités persistantes », Insee Dossier Pays de la Loire n° 09, octobre 2022.

Delhomme I., Pétilion X., Rivillon Y., « Premier confinement et égalité femmes-hommes – Une articulation des temps de vie plus difficile pour les femmes », Insee Analyses Pays de la Loire n° 103, mars 2022.

Femmes et hommes, l'égalité en question, Insee références édition 2022, mars 2022.

Barré M., Fontaine M., Lardoux J.-M., « Après une séparation, les femmes basculent plus souvent que les hommes dans la pauvreté en Bretagne et dans les Pays de la Loire », Insee Analyses Pays de la Loire n° 87, février 2021.

Rapport égalité femmes-hommes 2022, Conseil Régional des Pays de la Loire, janvier 2024.









# Égalité femmes-hommes dans les Pays de la Loire : chiffres-clés de la région et de ses départements

## Insee Dossier Pays de la Loire

n°14

Mars 2024

Inscrite dans le préambule de la Constitution, l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu économique et social à part entière. Parcours de formation stéréotypés, inégalités salariales, ségrégation sur le marché du travail, mixité professionnelle, conciliation des vies professionnelle et privée sont autant de facteurs déterminants pour la question de l'égalité entre les sexes. Dans les Pays de la Loire, comme en France, si l'égalité professionnelle progresse, la convergence des situations entre les femmes et les hommes s'opère lentement.

Ce dossier propose un panorama complet sur cinq thématiques (Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi, Salaires) permettant une comparaison au niveau national, régional et départemental.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
[insee.fr](https://insee.fr)



ISSN : 2426-3214

REF. Insee Dossier Pays de la Loire  
n°14  
Mars 2024